DES BONS AMIS
CIGARES
DIXIE, CAMILLO, POLO

L'EVENEMENT

DES BONS AMIS
CIGARES
DIXIE, CAMILLO, POLO

41ME ANNEE No. 10 — JOURNAL POPULAIRE — SAMEDI, 25 MAI 1907

Nous prenons et livrons les commandes deux fois par semaine à Beauport, Charlesbourg, Lorette.

Mêmes prix, qualité et assortiment que si vous demeuriez à Québec.

Nous donnons des bons à 5 p. c. pour du comptant.

Excellent service pour les citadins qui villégiaturent dans ces jolies paroisses.

EPICERIE
ELZEAR TURCOTTE
La plus grande à Québec.

PELERINAGE
DE LA
Congrégation des Hommes et Jeunes Gens de la Haute-Ville, sous la direction des RR. PP. Jésuites
à Ste-Anne de Beaupré
DIMANCHE, LE 26 MAI 1907
Par le chemin de fer Q. R. L. & P.Co

Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées d'y prendre part.
Départ à 6 hrs a.m. par train spécial et à 7 et 7.45 a.m. par train régulier.
Retour à 10.30, 11.00 a.m., 12.00, 1.00 et 4.15 p.m.
Prix aller et retour 50c, Enfants 25c
Billets en vente à la résidence des RR. PP. Jésuites, et le dimanche matin, quelques minutes avant le départ du train spécial par quelques congréganistes nommés à cet effet, aux endroits ordinaires, tels que Cote du Palais, rue St-Paul, etc.
20 mai—6

PELERINAGE
DES DAMES DE LA STE-FAMILLE DE ST-ROCH DE QUEBEC
A Ste-Anne de Beaupré
DIMANCHE, LE 26 MAI
DEPART à 7 heures A.M. Billets bons pour le train de 8 heures et tous les trains de retour.
Prix 50c. Enfants 25c.
Billets en vente à la sacristie de St-Roch.
Toutes les Dames sont invitées.
23 mai—3

Service de l'Omnibus
DU "DOMAINE LAIRET"
AU PONT DE SAINT-ROCH

LA SEMAINE	
Du Domaine Lairet	Du Pont de St-Roch.
6.45 h. a. m.	7.00 h. a. m.
7.30	7.45
11.00	11.25
12.00	12.15 h. p. m.
12.30 h. p. m.	12.45
1.00	1.15
3.45	4.25
5.45	6.15
7.30	7.45
10.00	10.30
LE DIMANCHE	
6.40 h. a. m.	2.15 h. p. m.
9.30	5.15
1.45 h. p. m.	7.30
5.00	10.15
7.15	

Le dimanche, l'Omnibus quittera le Pont de St-Roch après les messes de 7.00 h. et 10.00 h. de la paroisse de St-Roch.
17 mai—d
E. LECLERC.

NOUVELLE EPICERIE
M. JOS JULIEN
COIN DES RUES
Caron et Commissaires
vient d'ouvrir une nouvelle épicerie, où il tiendra des épiceries de toutes sortes et fera une spécialité de
CHARCUTERIE PREMIERE CLASSE
ainsi que tous les Produits de la Ferme qu'il vendra AU PRIX DU MARCHE.
Il tiendra aussi les
POISSONS FRAIS ET SALES, ETC
UNE VISITE EST SOLLICITEE.
JOS. JULIEN
Coin Caron et Commissaires
20 mai—1m

AUTOUR du MONDE

Nouvelles télégraphiques

La foudre

Groveland, N. Y., 24—La foudre est tombée en cette ville sur la maison de Mme George Walls. Elle est tombée à six pieds à peine de la pauvre femme qui a eu ses souliers arrachés et est maintenant paralysée des deux jambes.

Le protectorat des chrétiens en Orient

Paris, 24—La presse annonce que des instructions ont été envoyées aux représentants du gouvernement français en Chine, afin d'interrompre le protectorat des missions catholiques qui avait été exercé par la France durant les cinquante dernières années.

Le froid en Europe

Berlin, 24.—Le froid, la pluie et la grêle font des grands dégats en Allemagne. Les vignes de la Moselles sont presque ruinées ; le nord du Rhin a beaucoup souffert. Une dépêche d'Alsace annonce qu'il est tombé un pied de grêle à Mulhausen. Dans les régions montagneuses, il a neigé beaucoup.

Deux cents par mille

Albany, 24—A la majorité de 37 voix contre 9, le sénat a adopté le bill déjà voté par l'assemblée et aux termes duquel il est interdit aux chemins de fer de l'Etat de New-York de faire payer aux voyageurs plus de deux cents par mille. Un des neuf sénateurs qui ont voté avec la minorité a dit qu'il n'y avait que des socialistes qui pouvaient consentir à voter pour un bill de cette nature.

L'Espagne et l'Angleterre

Madrid, 24—Pour montrer l'intimité qui augmente toujours entres les maisons royales d'Angleterre et d'Espagne, la " Correspondencia " annonce qu'on a décidé la construction de deux palais à Villagarcia, sur la côte sud de la baie de Arosa, à 20 milles au nord de Vigo. Les deux familles royales passeront là chaque année une partie du printemps.

Le complot contre le tsar

St-Pétersbourg, 24—La " Novoe Vremya " dit que, d'après M. Stolypine, premier ministre, les anarchistes avaient réussi à entrer au service du palais impérial l'hiver dernier. Des lettres trouvées sur eux montrent leurs relations avec des déserteurs russes qui habitent maintenant l'Amérique. Ils avaient l'intention de provoquer une formidable explosion qui aurait tué tous les habitués du palais.

Décoration au prince des Asturies

Madrid, 24—Le nouveau prince des Astruries a reçu dans le palais royal la croix de Playai avec la cérémonie traditionnelle. Tous les membres de la famille royale et du gouvernement étaient présents. Après la cérémonie, une délégation de la principauté des Asturies a été reçue au palais où elle a offert à l'enfant royal un don qui consiste en 1,000 doublons d'or et qui équivaut à $8,000.

Le 200e anuiversaire de Linné

Upsal, Suède, 24—Le 200e anniversaire de la naissance de l'illustre naturaliste suédois a été célébré hier par une cérémonie imposante à l'université d'Upsal. Le prince royal, plusieurs autres membres de la famille royale et un nombre important de notabilités suédoises y assistaient ainsi que des délégués de plusieurs grandes puissances.

Jeanne d'Arc à Orléans

Londres, 24—Apprenant que la maison dans laquelle Jeanne d'Arc a logé en 1429 à Orléans allait être démolie, deux acteurs américains, E. H. Sothern et Julia Marlowe, ont télégraphié au maire d'Orléans pour lui offrir d'acheter cette maison pour la faire transporter à New-York où ils en feraient don au parc Central. Le maire a répondu par télégramme qu'il allait soumettre leur offre au conseil municipal.

L'agitation dans l'Inde

Lahore, 24—Les esprits sont très excités à Hassan Abdal, près de Rawulpindi. Les chefs de la révolte font croire aux naturels que le gouvernement a envoyé des émissaires à travers le Punjab pour empoisonner les puits et que plus de 10,000 personnes ont déjà péri. La police a réussi à capturer l'auteur de cette histoire qui a été condamné à 2 ans de prison. Plusieurs de ses complices qui se faisaient passer pour des agents du gouvernement jetaient dans les puits des boules mystérieuses, ont été également arrêtés. Ils ont été condamnés à 8 mois d'emprisonnement.

Les papiers Montagnini

Paris, 24—M. Bomelly, rapporteur de la commission nommée pour l'examen des documents saisis à la nonciature lors de l'expulsion de Mgr Montagnini, a informé les membres de cette commission que les documents ne sont ni comptés ni catalogués, et qu'ils ont été retournés aux traducteurs sans que l'on exerce sur eux une surveillance sérieuse. M. Bomelly dit qu'il y a de sérieuses erreurs dans les traductions, et il pense que cela et plusieurs autres irrégularités qui ont été constatées exigent une explication de la part de M. Guyot-Dessaigne, ministre de la justice, avant que la commission puisse faire son rapport.

Un général français relevé de son commandement

St-Etienne, 24—Le général Picquart ministre de la guerre, vient de relever de son commandement le général Baudle, commandant la 49e brigade d'infanterie, pour avoir refusé de serrer la main au général Percin, commandant de la 7e division, pendant la dernière inspection de la brigade. Le général Percin était secrétaire du général André, ministre de la guerre, quand en 1904 fut découverte l'affaire des fiches.

Il y a deux ans, le général Brugère dut subir les arrêts pour avoir refusé de rendre le salut au général Percin.

Le général Kuroki à Boston

Boston, 24—Les gens de Boston, ont souhaité la bienvenue au général Kuroki, en poussant d'innombrables " banzais." Le général et les dix membres de son état-major ont logé à l'hôtel Touraine. Environ 300 japonais, tous ceux habitant la ville s'étaient rendus à la gare, au-devant du général. Dans la soirée le général a reçu une délégation du " Japanese Club," de Havard.

Une élection à l'Académie française

Paris, 24—Maître Henri Barboux, du barreau de Paris, qui, durant les quarante dernières années a plaidé une grande partie des causes célèbres, entre autres celle de Panama, a été élu membre de l'Académie française. Il succède à M. Ferdinand Brunetière décédé le 9 décembre dernier.

Incendie fatal

Utica, N. Y., 24—Un incendie, s'est déclaré au Metropolitan Hotel et y a fait deux victimes, M. Georges A. James, qui a été asphyxié, et une femme de chambre, Annie Sullivan, qui a péri de la même façon. Sept autres personnes ayant subi un commencement d'asphyxie ont été transportées à l'hôpital et, dans la soirée, on annonce que l'état de l'une d'elles, le colonel Dearbory, inspire les plus vives inquiétudes. L'incendie s'est déclaré dans la cave, mais on ne s'en est aperçu que trop tard, alors qu'une fumée épaisse avait envahi tous les corridors de l'hôtel. M. James et Annie Sullivan ont été trouvés morts asphyxiés dans leurs chambres, la mort les ayant surpris pendant leur sommeil. L'incendie a été éteint après une heure d'efforts. Les pertes matérielles dépassent $5,000.

"Elles se vendent bien", dit le pharmacien O'Dell de Truro, N. E., Et vous voulez que l'on vous dise autre chose des vrais mérites des tablettes d'ananas du Dr Von Stan comme remède pour toutes les formes de maladies de l'estomac. Elles n'ont pas le moindre ingrédient pouvant causer de nausée, mais sont efficaces, inoffensives et agréables à prendre, de très petites tablettes faciles à porter sur soi, 35 cts la boîte.—71-2.

Demandez la cigarette King Edward, 15 cts le paquet ; c'est une revelation.

Vétérans canadiens

Voici une liste des vétérans canadiens qui ont demandé des médailles au gouvernement du Canada pour avoir servi en 1868 et 1870 lors de l'invasion fénienne. Ces demandes sont présentées au gouvernement par le Dr Valois, de Valoisville, et col. honoraire des Vétérans Canadiens :

Allen Patrick, Charlesbourg, P. Q.; Audette Olivier, Valleyfield, P. Q.; Bouvier J. B. A., capt., Providence, R. I.; Bédard T., Trois-Rivières; Champoux M., Nicolet; Corneille Narcisse, Lowell, Mass.; Côté Louis, Québec; Carlin Elzéar, Montréal; Charbonneau Jos., Montréal; Demers J.-Bte, Montréal; Dumouchel N., Montréal; Dowd Johnny, Montréal; Darche Alfred, Montréal; Desève Alfred, Montréal; Dupuis A. C., St-Martin, P. Q.; Gobeil Jos., Valleyfield; Grangé Azarie, St-Gabriel de Brandon; Hardy Edmond, Montréal; Jean Jacob, Pointe St-Charles; Laflamme Edouard, St-Hyacinthe, P. Q.; Leger Benjamin, Valleyfield; Loiselle Alfred, Manchester, N. H.; L'Heureux Frs., Lewiston, Maine; Lacroix André, Montréal; Lacroix Charles, Montréal; Lampion, Jos., Hawkesbury, B.; May Georges, Kinsington, P. O.; Meunier Cléophas, Montréal; Mongeau, F. L., Chambly; Michaud Antoine, St-Sauveur, P. Q.; Noël Georges, Auburn; Pelletier Siméon, Montréal; Pleau Johnny, Trois-Rivières; Ploude Jean, Kamouraska; Pontbriand, H. M., Sorel; Pigeon Daniel, Bordeau, P. Q.; Patenaude Pierre, Montréal; Roy Nazaire, Tretford Mines, P. Q.; Remillard, Notre-Dame-des-Anges, comté de Portneuf; Boiray Johnny, Montréal; Seguin Joseph, Ottawa; St-Onge M., Valleyfield, P. Q.; Trépanier Pierre, Burlington, N. Y.; Wilson Arthur, St-Jérôme, P. Q.; Dionne Wenceslas, St-Georges de la Beauce; Chaussé Philippe, Ste-Anne Lapocatière; Laurent David, Montréal; Picard A., Maisonneuve, P. Q.; Daly Dominique, Montréal.

S'il se trouve encore quelques vétérans qui aient oublié de faire leur demande, qu'ils la fassent d'ici au 1er juin, après cette date il sera trop tard.

La Dentition des Bébés
se fait sans souffrance et les mères peuvent se reposer, quand on fait usage du
Trésor des Nourrices et des Mères
qui soulage promptement, régularise les intestins et prévient les convulsions.
En usage depuis 50 ans. Absolument sûr.
Chez les pharmaciens 2 c. 6 bouteilles $1.25.
National Drug & Chemical Co. Limited, seuls propriétaires, Montréal.

Le procès du gouvernement Gouin

(De la " Libre-Parole," journal libéral indépendant).

Le " Soleil," organe officiel du gouvernement, se plaint avec amertume de la manière dont les journaux conservateurs utilisent la cause Prévost-Asselin.

Nous reconnaissons, avec le confrère de la Côte Lamontagne, que ses adversaires profitent largement de l'occasion qui leur est offerte d'ébranler le ministère Gouin ; mais à qui la faute, et qui leur en a donné l'occasion ?

La " Libre Parole " ne se flatte pas d'avoir le monopole de la sagesse, mais dans les quelques articles qu'elle a publiés sur l'affaire Prévost, elle n'interprétait, suivant son habitude, d'ailleurs, les sentiments de la masse des électeurs non aveuglés par l'esprit du parti. Le ministre actuel de la colonisation des mines et pêcheries est loin d'être une source de force pour le ministère ; la raison de son entrée dans le cabinet était déjà, pour plusieurs, un problème insoluble, mais les raisons qui l'y font rester sont plutôt interprétées contre ses collègues.

Ceux qui suivent d'un peu près le mouvement politique et qui ont été témoins des incidents de la dernière session provinciale sont édifiés depuis longtemps sur la valeur actuelle de M. Jean Prévost. Sa retraite aurait certainement rendu un grand service à son parti et au ministère, et il n'aurait pas été plus empêché de prouver son innocence s'il eût suivi l'exemple de M. Emmerson.

Mais son insistance à se cramponner à ses collègues, au risque de les perdre avec lui, s'il ne se tire à son honneur de cette situation difficile, porte le public à se demander quels moyens possède M. Prévost pour forcer ses collègues à se solidariser ainsi avec lui.

Quoi qu'en aient dit les organes ministériels, l'action prise contre M. Asselin était une action personnelle, le juge Bossé l'a affirmé en Cour, après examen des documents, et cette affirmation ne peut être valablement contredite.

Le gouvernement, pour justifier son intervention, a voulu identifier sa cause avec celle de l'honorable M. Prévost, il a donc en même temps lié son sort au sien, et c'est réellement son procès qui s'instruit dans la cause Prévost-Asselin.

Que le gouvernement soit ennuyé, nous le concédons ; que ce soit dangereux pour lui, la chose est possible ; mais si l'exemple pouvait être profitable et rendre désormais plus circonspects ou plus délicats ceux qui cherchent à écraser le journalisme indépendant, l'épreuve aura servi à quelque chose.

FRANCOIS.

La question agraire en Russie

Un conflit sérieux entre la chambre et le gouvernement

Saint-Pétersbourg, 24.—Le premier-ministre Stolypine a créé une sensation à la chambre basse du parlement, en annonçant qu'un conflit sérieux entre la chambre et le gouvernement, et en démontrant que le comité agraire de la chambre s'était mis en frais de résoudre tout le problème agraire sans consulter aucun représentant du gouvernement. Le comité agraire de la chambre, dit-il, a adopté officiellement, hier, le principe de l'expropriation des terres par la force, sans chercher à connaître l'attitude du gouvernement. C'est en conséquence le devoir du premier ministre de renseigner les députés. Les principes fondamentaux maintenus par le gouvernement ont été traités avec mépris, une note révolutionaire a marqué ouvertement la plupart des discours prononcés, et des insultes ont été proférées à l'adresse du gouvernement.

Continuant, le premier-ministre dit que le programme agraire du comité laisse les différents partis de la chambre dans une attitude irréconciliable à l'égard les uns des autres et à l'égard du gouvernement. Si on laissait triompher le principe de l'expropriation des terres par la force, cela précipiterait un bouleversement social dont l'histoire serait incapable d'offrir un parallèle.

M. Stolypine considère le programme agraire des démocrates constitutionnels plus doux et plus gradué que celui des travaux, mais au fond, dit-il, se cache le même principe, la destruction des droits de propriété. De plus, le prix de $40 le declatine —2.70 acres—fixés par les démocrates constitutionnels, est déraisonnablement bas et ruineux pour les propriétaires. Il accepte avec plaisir la proposition des démocrates constitutionnels de laisser aux paysans le soin de décider si la propriété communale doit être abolie ou maintenue, tout en repoussant l'argument que l'expropriation des terres par la force est inévitable parce que les réserves de terres actuellement à la disposition du gouvernement sont insuffisantes pour rassasier ceux qui demandent des terres.

M. Stolypine déclare que dépouiller de leurs terres les 130,000 propriétaires serait comme essayer de ramener un malade à la santé en lui donnant de la nourriture tirée de son propre corps. L'Etat tout entier doit aider à la solution du problème agraire.

Le premier-ministre annonce ensuite que le gouvernement est prêt à aider les paysans à acheter des terres et à les assister sur une grande échèlle dans le paiement de l'intérêt sur les hypothèques, mais il déclare fermement que l'expropriation des terres par la force ne sera pas permise excepté dans l'exercice par l'Etat du droit de souveraineté, pour la construction de routes publiques, travaux d'irrigation, etc.

En terminant, le premier-ministre avertit la chambre que quelques-uns des discours prononcés ont soulevé les paysans et commencent à causer dans les provinces une agitation dangereuse que le gouvernement est bien décidé à réprimer, ajoutant : " Les radicaux désirent ardemment un bouleversement puissant. Nous voulons édifier une Russie forte."

Est-ce une enquête ?--Est-ce un procès ?--Non !

Mais si vous voulez que ce soit un jugement, allez chez Théodore Dubuc, 267 rue St-Jean, pour acheter un chapeau de feutre, paille ou panama, pour homme, dame ou enfant ou encore pour un boas de plumes d'autruche ou marabout ; là vous pourrez juger facilement de l'assortiment de la qualité et des prix, et le jugement sera rendu en faveur de votre goût et de votre bourse.

Rendons-nous tous chez
THEODORE DUBUC,
267 Rue St-Jean.

La Fanfare des Hussards Canadiens aux Chutes Montmorency Dimanche

La nouvelle fanfare des Hussards donnera un grand concert en plein air dimanche après-midi sur les terrains du Kent House, Chutes Montmorency de 3 hrs à 5 hrs.

Congrégation de la Haute-Ville

Le pèlerinage annuel des hommes de la Haute-Ville et des jeunes gens, à Ste-Anne de Beaupré, aura lieu dimanche prochain.

Messieurs les Congréganistes sont priés d'inviter tous les membres de leurs familles à se joindre à eux.

Départ de la gare à 6 heures.

Les cigarettes Sultan et King Edward surprennent les connaisseurs par leur qualité.

Beurre à 23 cts

Du bon beurre de beurrerie en pain de 1 livre à 23 cts la livre.
O. LACROIX, épicier,
19 rue St-Joseph.

PHAETON A VENDRE

UN BON PHAETON de seconde main en parfait ordre, visible chez P. O'Brien, quai du Roi. S'adresser à C. Gregory, Département de la Marine.
26 avril—o

A VENDRE OU A LOUER

BON POSTE DE COMMERCE, avec logement privé, centre de 15 places cultivables de 1ere classe, dans le village de la Baie St-Paul. S'adresser à L. BLOUIN, manufacturier, 158 rue de la Couronne, Québec.
18 mai—15

F. SIMARD & CIE

Vente de 25 Costumes
POUR DAMES

Ces Costumes ont été choisis parmi notre stock régulier, et consistent en Costumes Eton et Costumes avec Blouses, Drap, Panama, Cheviot et Tweeds de Fantaisie, et représentent les meilleurs modèles de la dernière saison. Prix régulier de $25.00 à $30.00. Prix pour clairer. **$15.00**

Manteaux à Prix Réduits

A peu près 75 jolis Manteaux pour Dames faits de différents tissus mélangés, ainsi que de Drap et Tweeds Importés, modèles de la dernière saison. Faits pour être vendus de $8.00 à $21.00 pour clairer à **$2.50** et **$5.00**

COSTUMES D'ETE

Costumes en très belle Mousseline Française garnis de fine dentelle Valencienne, dans les couleur rose, bleu pâle, blanc et noir de. . . . . **$5.00 à $15.00**

COSTUMES en belle Toile Brodée ou garnis de Broderie Suisse. . . . . **$5.50 à $20.00**

ROBES en Mousseline Suisse Brodée, élégamment garnies de le dentelle Valenciennes. . . . . **$18.00 à $25.00**

ROBES en Toile d'Irlande, avec bolero et jupe brodés. **$30.00**

Jupes Séparées

JUPES en jolis tissus de laine, ainsi qu'en Drap, Voile et Panama, depuis . . . . . **$5.00 à $12.00**

JUPES en Soie Taffeta, de qualité supérieur de. . . . . **$16.50 a $23.00**

JUPE en Toile dans plusieurs différents depuis. . . . . **$1.75 à $6.00**

F. SIMARD & CIE
142, rue St-Joseph, Québec

M. L. OMER BEAUBIEN, C. R.
AVOCAT
a transporte son bureau de 111 Cote Lamontagne, à
76 RUE ST-PIERRE, B.-V.

AVIS

M. Luc Langlois, COMMIS VOYAGEUR, St Cyrille, Co. L'Islet, n'est plus à mon emploi et en conséquence il n'est nullement autorisé à solliciter ou à collecter en aucune manière au nom de notre maison.
20 mai—o
P. T. LEGARE, Québec.

La Vente Toujours en Augmentant est une Preuve de leur Popularité

LES TABACS
BRUYERE

Ils sont de Qualité Supérieure et Absolument Naturels.

Sont en Vente chez EUG. GARNEAU, 58 rue St-Jean, H.-V.
à 40c, 60c, 80c et $1.00 la livre

A. G. VERRET
COURTIER D'ASSURANCE ET D'IMMEUBLES
Vente et Echange de Propriétés, Vente de Restaurants licenciés d'Hotels de campagne, Vente de Maisons Meublées, Maisons de Pension, etc., etc.

A VENDRE :
Deux maisons sur l'Avenue des Erables.
Une maison, rue Salaberry.
Quatre maisons, rue St-Cyrille.
CONDITIONS EXTREMEMENT FACILES
Un petit montant comptant, balance tant par mois, comme un loyer
Cinq maisons, rue Prince. Maisons rue St-Augustin, d'Artigny, Artillerie, St-Gabriel, Scott, St-Eustache, D'Aiguillon, d'Abraham, Des Fossés, Du Roi, Richardson, Caron et dans tous les quartiers.
Lot vacant coin Burton et Scott, St-Cyrille, Aberdeen, Ave. des Erables, etc.

AGENT
Pour la Montreal Life and Benefit Ins. Co.
Pour la Canadian Casualty & Boiler's Ass. Co., Toronto.
Pour la New-York Plate Glass Ins. Co., New-York.
Pour la Quebec Fire Ins. Co.
De l'Album Universel pour le District de Québec, etc., etc.

BUREAUX -- 39 RUE ST-JEAN, -- QUEBEC
TELEPHONE : Bureaux, 1630 ; Résidence, 830

LA QUESTION RELIGIEUSE

UNE ENQUETE INTERNATIONALE

Il est incontestable que les études religieuses ont pris, durant ces dernières années, un développement extraordinaire ; jamais peut-être, depuis la Réforme, on n'avait montré une telle curiosité pour tout ce qui concerne la religion, un tel travail d'érudition, de critique et de propagande.

C'est par cette constation que le " Mercure de France " ouvrait récemment une enquête internationale sur la question religieuse. Il la formulait ainsi :

" Assistons-nous à une dissolution ou à une évolution de l'idée religieuse et du sentiment religieux ? "

Dissolution ? Presque personne n'y croit parmi les hommes de tout pays qui ont envoyé des réponses. Il y a sans doute des rêveurs qui osent l'entrevoir, le Russe Corki, par exemple. Dioclétien faisait frapper une médaille avec l'inscription :

" Le nom chrétien est détruit." Au siècle dernier, un livre fameux prétendait d'après son titre expliquer " comment les dogmes finissent. " Et le nom chrétien n'était pas détruit. Et les dogmes n'avaient pas fini. Et la preuve même que l'idée religieuse ne se dissout pas est dans cette préoccupation universelle que M. Th. Ribot constate lui aussi en ces termes :

" Il est certain que les préoccupations religieuses, faibles il y a un demi-siècle, ont envahi la génération actuelle et s'affirment par la formation de Sociétés multiples, par la propagande et les polémiques, par des livres et articles de plus en plus nombreux.

Non, nous n'assitons point à la dissolution de l'idée religieuse.

Evolution ? Le mot est vague. Il est certain que plus nombreux parmi les penseurs sont ceux qui affirment, en ce temps d'anarchie générale où c'est un tel plaisir de détruire, qu'il y a une réelle évolution. Citons quelques exemples.

M. Fouillée dit que nous assitons à une disparition très lente des religions positives. M. Sergi, (Italie) prévoit, parce qu'il le désire, l'affaiblissement de la hiérarchie :

Pourtant, il pourra résulter de cet état de choses une liberté de culte, et, par suite, une multiplication de sectes religieuses, avec le relâchement de la hiérarchie, pour laquelle le Vatican combat désespérément, parce qu'il combat pour son autorité et pour son existence. "

M. Godet, (Suisse), dit lui aussi :

Mais si la " dissolution "—c'est-à-dire la disparition—du sentiment religieux me paraît contraire à la nature même de l'homme, je crois aussi que nous traversons une " crise " très sérieuse, que nous assistons à une " évolution," qui se manifeste bien par une " dissolution." Dissolution de quoi ?—De certaines formes de la religion (par exemple, des religions " d'autorité extérieure ").

A ces déclarations de non-catholiques il conviendrait de joindre la douloureuse campagne faite par des catholiques qui se disent progressistes, qui, en réalité, travaillent dans l'intérieur même de l'Eglise à en ébranler les fondements, hommes que Pie X, il y a peu de jours, a si sévèrement et si justement dénoncés au monde catholique.

L'évolution plus ou moins substantielle a donc des partisans. Aucun de nos lecteurs ne s'en étonnera, l'incroyance pénétrant partout aujourd'hui grâce à la complicité de l'orgueil et des passion...

A côté de ces réponses il y en a un grand nombre qui nous ont causé une vive satisfaction et dont nous ne pouvons nous empêcher de reproduire quelques extraits.

C'est M. Kuyper, protestant (Hollande), qui écrit :

" La lutte même fortifie, corrobore et approfondit. Après ce temps de défaillance suivra une période de réceptivité religieuse renouvelée, qui surpassera en intensité la réceptivité religieuse du passé."

M. Thureau-Dangin, de l'Académie française :

" Votre enquête même est une réponse. Si nous assistons à une dissolution de l'idée religieuse, on ne verrait pas les esprits occupés à ce point de religion. Les choses mortes ne font par tant parler d'elles."

Le P. Allo, Dominicain :

" Reste le catholicisme. Avec ses certitudes définies, il est réaliste et optimiste, immuable et souple, hiérarchisé et progressiste, social et transcendant à la critique. Ennemi des castes, étant éminemment fraternel, démocratique, offrant une satisfaction rationnelle, à l'idéalisme comme aux besoins religieux les plus concrets, il a chance, une fois mieux connu et approfondi, de reconquérir les masses par les chefs de la pensée. Ma foi personnelle me garantit qu'il le fera."

Le comte Romanonès, Espagne :

" Il n'y a pas, évidemment, une dissolution de l'idée et du sentiment religieux. L'histoire enregistre beaucoup de crises spirituelles semblables à celle que nous traversons, sans qu'en aucune d'elles ait péri la puissance religieuse de l'espèce. La science moderne a élargi le cercle de nos regards, a éclairci un grand nombre des relations des choses, mais au delà se trouve, toujours impérieux, infini et muet, le domaine où réside le suprême pouvoir dont nous dépendons. "

Dom Besse, Bénédictin :

" Non. Il n'est pas possible de conduire les peuples avec le matérialisme et l'athéisme. Cette erreur, car ce n'en est qu'une, pousse fatalement les nations à un désordre mortel. L'Eglise en vertu de sa forte constitution monarchique et grâce aux énergies de la vie divine qui la possède, restera, pour les peuples qui ne voudront pas se résigner à la mort, le moyen nécessaire de ramener l'ordre dans les intelligences et dans les coeurs, en attendant de pouvoir le rétablir dans les institutions.

" Les événements viendront à leur heure mettre cette divine Guérisseuse au service des nations. Mais, pour les sauver, il lui faudra, non des hommes d'Etat, non des diplomates, non des savants, non des artistes, (je pourrais mutiplier encore les non,) il lui faudra des saints. Ces chrétiens extraordinaires, dans lesquels Dieu accumule ses énergies, sont seuls capables de résoudre la crise et de faire tourner au bien du monde les souffrances dont elle aura été l'occasion."

Wagner, compositeur de musique, (Allemagne) :

" Etant artiste, je ne jugerais que de ce point de vue et je répondrais que je ne crois pas qu'une religion qui a produit les plus grands chefs-d'oeuvre dans la peinture, la poésie et la musique (Raphaël, Dante, Bach et mon père) puisse être détruite, que la vérité de l'Evangile est éternelle."

Citons enfin M. Woeste, (Belgique):

" C'est se tromper que de croire que nous assistons à une dissolution ou à une évolution de l'idée religieuse et du sentiment religieux. D'une part en effet, il n'est pas une période de l'histoire du monde, où les luttes entre les hommes ne se soient pas portées sur le terrain religieux ; ces luttes ont présenté un caractère plus ou moins radical : mais toujours, elles ont cherché à battre en brèche l'idée d'une vérité religieuse immuable s'imposant à l'homme comme le phare de son intelligence et le guide de ses actions. D'autre part, jamais plus qu'aujourd'hui le catholicisme n'a réuni sous son drapeau des disciples plus convaincus, animés d'un esprit de propagande plus ardent et pratiquant leurs croyances avec une ferveur plus intense. "

En somme, des réponses à l'enquête déjà parues, il nous paraît résulter que très peu croient à la dissolution de l'idée religieuse. Un assez grand nombre paraissent croire à une évolution, dont la formule demeure absolument vague et exprime bien l'état amorphe de l'idée religieuse chez trop d'intelectuels, qui, à notre époque comme à tant d'autres, n'ont pas le courage de s'incliner devant le surnaturel. Mais, grâce à Dieu, les croyants parlent aussi et leur parole parfois a une éloquence saisissante :

De M. Francis Jammes :

"Nous assistons à la dissolution de tout ce qui n'est pas le catholicisme."

— de François Coppée :

" J'ai dit, ce matin, et je redirai, ce soir, en faisant ma prière, : " Credo in sanctum Ecclesiam catholicam.

" Ce seul mot " Credo " sera, s'il vous plaît, ma réponse à l'enquête du " Mercure de France."

Arrêtons, sur cette superbe profession de foi, ce résumé, comme la rédaction a arrêté sur elle sa première série.

Et, sans nier le nombre des incroyants et des doutants, saluons avec joie et fierté ceux qui ont le bonheur de croire et le courage de le dire hautement ; proclamons que la religion catholique est de demeurer immortelle, et qu'elle seule est l'espoir de l'avenir.

FRANC.

Les Médecins
reconnaissent la valeur du
Vin de Quinine
de
Campbell.
C'EST LE TONIQUE IDEAL
Ranime l'appétit.
Rend le sommeil.
RESTORE LA SANTE
K. CAMPBELL & CIE, MFRS.
MONTREAL.
4-11-06

Etoffes de Toutes Sortes,
Coupe et Finis Garantis,
Prix à la portée de Tous.
J. A. DESROCHES
MARCHAND-TAILLEUR
No. 67, RUE ST-JEAN
PHONE 402

UNE FABRIQUE DE BOMBES

Découverte à Paris

Paris, 23—Des recherches opérées par la police ont permis de découvrir une fabrique de bombes à Paris. Les faits rappellent la mort du nihiliste Stryga, dans la forêt de Vincennes, il y a un an.

Le directeur de l'hôpital Cochin informait avant-hier le commissaire de police Bouteiller qu'un Russe du nom de Petroff avait été amené sanglant dans cet établissement par un de ses amis, lequel avait disparu aussitôt après. Petroff était grièvement blessé aux mains et au visage. Il prétendait habiter dans la rue Collégiale. Le fait qu'il n'avait pas été emmené dans un hôpital plus près de chez lui éveilla les soupçons de M. Bouteiller. Il interrogea Petroff qui lui déclara s'être blessé avec un machine pneumatique. Quatre doigts de sa main gauche et deux de la droite étaient arrachés. Le commissaire de police se rendit à la rue Collégiale, où il arrêta deux Russes des noms de Karpenks et Selezneff, qui déclarèrent connaître Petroff, mais ignorer l'accident qui lui était arrivé. Une enquête dans une maison habituée par un nommé Slepner amena la découverte dans une chambre du troisième étage d'un table semblant voir été perforée par l'influence d'une bombe, de plusieurs flacons contenant de la glycérine, de l'acide nitrique et de l'alcool et de plusieurs traités sur la fabrication des explosifs. Le tout fut saisi.

Plus tard, dans l'après-midi, un homme du nom de Berffoff, habitant avec son frère à l'hôtel des Gobelins, fut mis en état d'arrestation. Il a été relâché aujourd'hui. D'après l'enquête, on croit que Petroff a été blessé par l'explosion accidentelle d'une bombe qu'il était en train de charger.

Cent kilos de cheddite, explosif du genre de la mélinite, ont été saisis dans une gare de Paris. On croit qu'ils étaient destinés à des nihilistes.

L'EMPLOYEZ PAS LE COUTEAU

C'est une façon barbare et dangereuse de traiter les cors. Tout cor peut être détruit en 24 heures et sans douleur, en employant Putnam's Painless Corn Extractor.

Si vous voulez vous guérir promptement n'employez que le Putnam.

Service du Dimanche sur le Q. R. L. & P. Co.

Commençant dimanche, le 21 avril et tous les dimanches suivants, le train extra qui avait habitude de laisser Québec à 10 hrs a. m. pour Ste-Anne de Beaupré, laissera Québec à 11 hrs a. m. Les autres trains circuleront comme à l'ordinaire. Voir l'annonce dans une autre colonne.

NOUVELLES INDUSTRIES A QUEBEC

Il faut en encourager la création

Une grande usine métallurgique en perspective dans notre ville

Plus heureuse que bien d'autres villes du Canada qui offrent et paient des bonus considérables pour s'attirer ces industries nouvelles, Québec a aujourd'hui l'avantage de s'assurer un établissement métallurgique très important, sans débourser d'argent, et même en en recevant.

Confiante dans l'avenir de notre ville. La Cie Chs. A. Paquet, Ltée., veut doter Québec d'une manufacture de machineries pour produire et transmettre la force motrice et pour le travail du bois, qui occuperait de 300 à 400 hommes.

Cette entreprenante Compagnie désire acheter de la Corporation de Québec, le terrain qui sert actuellement de parc aux animaux. Ce parc est loin d'être un ornement pour ce quartier et rapporte bien peu de chose comparativement à ce que rapporterait à Québec l'usine projetée.

Cette importante Compagnie incorporée en 1902 avec un capital de $50,000.00 vient de porter ce capital à $500,000.00, ce qui lui permet de poursuivre vigoureusement les affaires.

Elle se propose de faire sa demande au Conseil de Ville ces jours-ci et nous espérons qu'il l'accueillera favorablement.

Québec cherche des nouvelles industries dont le commerce et la classe ouvrière ont besoin. D'autant plus que chaque nouvelle manufacture importante qui s'établit amène son contingent d'autres petites industries et commerces accessoires, qui tous contribuent à l'augmentation de la population et à la prospérité générale.

On ne demande pas d'argent à la ville, on lui demande de vendre à un prix raisonnable en considération de ce que cette Compagnie doit faire pour Québec, un terrain qui doit nécessairement changer de destination.

Songe-t-on à Québec, à ce que vaut l'industrie pour une ville. En vue surtout du brillant avenir qui s'annonce pour notre ville, quand les facilités de communication plus grandes auront élargi le marché, si Québec n'a pas ce qu'il faut pour répondre à la demande, le client ira ailleurs. Celui qui vient à Québec acheter une machine, achète en même temps bien d'autres choses. S'il est obligé d'aller ailleurs, le commerce en général aura perdu ce client qui fera connaître à d'autres qu'il n'a pas trouvé ici ce qu'il désirait avoir.

Nous comptons donc que notre Conseil de Ville accueillera favorablement les propositions de la Cie Chs. A. Paquet, Ltée, et assurera à notre ville l'établissement de cette industrie mécanique dont on ne soupçonne même pas l'importance et le développement qu'elle apporterait à notre vieux Québec.

Un parvenu élabore les plans d'un hôtel épatant qu'il entend faire construire.

—Je veux, déclare-t-il, un vestibule de marbre, un escalier somptueux.

—Et un hall ? demande l'architecte.

—Un hall-right, monsieur...tout ce qu'il y a de plus right !

Les Fruits Guérissent la Constipation

"Fruit-a-tives" guérissent la constipation parce que ce sont des jus de fruits sous forme de tablettes.

La Constipation signifie un foie en désordre. Quand le foie est faible, la bile fait défaut. Et c'est la bile —que le foie excrète—qui afflue dans les intestins et les active.

Les fruits sont le grand tonique du foie. Ils vivifient le foie et font se déverser une plus grande aboudance de bile dans les intestins.

Les purgatifs, les poudres et les eaux minérales purgatives, n'atteignent jamais le foie. Ils irritent les intestins et les forcent à agir. Ils sont généralement nuisibles. Ils ne font jamais un bien permanent.

Frui-a-tives sont des jus de fruits dans lesquels l'action médicinale est beaucoup plus intensifiée par le merveilleux changement qui se fait quand les jus de pommes, d'oranges, de figues et de prunes sont combinés.

"Fruit-a-tives" ne contiennent ni calomel, ni cascara, ni séné, ni autres irritants des intestins.

C'est du JUS DE FRUITS CONCENTRES auquel sont ajoutés de bons toniques et des antiseptiques internes.

"Fruit-a-tives font agir les intestins régulièrement et facilement chaque jour—et guérissent ainsi la constipation.

'Fruit-a-tives' ont déja guéri plusieurs milliers de personnes au Canada.

50c la boîte—6 boîtes pour $2.50. Envoyés sur réception du prix si votre pharmacien ne les tient pas. Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Fruit-a-tives
ou Tablettes de Fruits pour le Foie.

CONSTRUCTIONS NIMENT
A l'Epreuve de l'Eau de la Gelée et du Feu.
Spécialités d'Enduits Intérieurs et Extérieurs en
CIMENT STU-KA-LITE
Trottoirs en Ciment, Briques, Etc.,
Planchers Mosaïque, Ciramique, etc.
S'ADRESSER A
A. MAROIS & CI
109 RUE FLEURIE
Telephone 2689 QUEBEC

NE VOUS INQUIETEZ PAS DU COMPTANT

SI VOUS AVEZ LE MOINDRE ACHAT A FAIRE

en matière de meubles ou effets quelconque d'ameublement de maison, nous avons un assortiment considérable.

Nous voulons que tout acheteur devienne un ami de notre magasin et nous apprécierons vos achats. Nous sommes sincères et agissons de bonne foi ; nous vous ferons des offres libérales et tâcherons de vous être agréables dans toutes les mesures du possible. Notre système de crédit n'offre aucun inconvénient et n'a rien de désagréable, mais au contraire donne un moyen facile de payer à la semaine, à la quinzaine ou au mois.

J. A. CANTIN, 251 rue St-Joseph
—Près du Marché—

TTT

Notre Thé de 30c

A acquis une réputation qui ne peut être égalée par aucune autre marque. Quand vous l'aurez goûté vous ne pourrez jamais consentir à en acheter d'autre pour le même prix.

15 P. C. d'Escompte sur tous nos Thés, payables en Marchandises.

J. B. ROUSSEAU 214 RUE ST-JEAN
238 Rue ST-JOSEPH

PORTRAIT DE la LANGUEUR ET DE la FAIBLESSE

Fatiguée de corps et d'esprit--Epuisée l'hiver par une vie d'intérieur monotone et débilitante.

Pour un grand nombre de gens le printemps est une époque de joies et de plaisirs. Vraiement il est consolant de songer que les tempêtes et les froids de l'hiver sont passés, mais d'un autre côté il y a des semaines d'épuisement et de langueur que la constitution usée ne peut supporter qu'avec difficulté.



Alors que les boutons apparaissent, que les oiseaux chantent gaiement dans les arbres, que toute la nature respire la joie et le bonheur c'est précisement à cette époque que les effets débilitants et énervants de la vie d'intérieur se font sentir avec plus de force.

Mais la nature fournit certains restaurateurs pour cette saison de l'année et nulle part ailleurs probablement ils ne se trouvent en plus heureuses proportions que dans la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs.

Des milliers de femmes et d'hommes ont appris à échapper à cette époque de faiblesse, de dépression et de découragement par l'usage de ce grand remède nourrissant.

La perte de l'appetit, l'indigestion, les maux de tête, la manque d'énergie et d'ambition, la faiblesse et les étourdissements, la difficulté de respirer, les idées sombres et l'irritabilité du caractère, voilà ce qu'un traînent les maux du printemps, suite de la faiblesse et de la pauvreté du sang.

La Nourriture du Dr. Chase pour nerfs guérit naturellement, graduellement et avec certitude ces symtômes en formant du sang riche.

Il y a accroissement de vitalité, la force et la confiance reviennent, avec plus de vivacité dans tous les mouvements du corps et les joues pâlies marquent de nouveau la vigueur et la santé.

La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs

Le plus grand des créateurs de sang et des restaurateurs du printemps, 50 cents la boîte, 6 boîtes pour $2.50, cheb tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de " Dr A. W. Chase's Nerve Pills " et est manufacturée et vendue exclusivement par la Dr A. W. Chase Medicine Co., Buffalo, N.-Y.

ONGUENT DU DU CHASE. par ses remarquables qualités amollissantes et guérissantes, enlève et guérit les démangeaisons et irritations de la peau, les eczemas, le salt rheum, les plaies de la tête, les engelures et les vieilles blessures. 60 cents la boîte, chez tous les marchands.

MANUFACTURE DE BOIS
E. T. NESBITT
MARCHAND DE
BOIS DE TOUTES SORTES

Planches de toutes sortes, embouvetées et appareillées pour plancher, lambris, clabords, etc.

Moulures de tous genres, châssis, portes et toutes autres menuiserie faites sur commande.

MANUFACTURE DE BOITES

Notre département des boîtes a été récemment agrandi et amélioré. Et on est maintenant prêt à faire et livrer des boîtes le jour même de la commande.

MOULEE DE SCIE A VENDRE

E. T. NESBITT
Moulin : Coin des rues St-Roch et de la Reine,
Bureau : 18 rue de la Reine, St-Roch, QUEBEC
TELEPHONE 2202

L'INCIDENT
TURGEON-LAFLAMME
ET LE PROCES PREVOST-ASSELIN
TEXTE OFFICIEL DES DECLARATIONS

Voici le rapport sténographique de l'incident Turgeon-Laflamme qui s'est produit au cours du procès Prévost-Asselin.

HON. TURGEON :

Les avocats dans la cause ayant déclaré qu'ils n'ont plus de questions à poser au témoin, l'honorable M. Turgeon prenant un document dans sa poche, dit : " Ayant de sortir de la boîte, j'ai une déclaration à faire ."

PAR LA COUR :

Vous ne pouvez pas faire cela, à moins que votre déclaration se rapporte à votre témoignage.

M. TURGEON :

Cela se rapporte à mon témoignage.

PAR LA COUR :

Si vous avez quelque chose à dire comme correctif de votre témoignage, si vous considérez que votre témoignnage ne dit pas tout ce que vous avez voulu dire, soit que les questions n'aient pas été assez complètes ou soit que vos réponses ne l'aient pas été, alors vous pouvez ajouter ce que vous avez à dire comme partie de votre témoignage.

PAR M. TURGEON :

Quand j'aurai fini cette déclaration, je crois que mon témoignage aura plus de force devant les jurés. Comme procureur-général, je tiens à faire cette déclaration au jury.

PAR LA COUR :

Vous comprenez qu'il s'agit de preuve à être faite sur l'acte d'accusation, telle que nous l'avons devant nous. Cette cause-ci est une cause comme une autre et les règles de la preuve s'y appliquent comme à toute autre cause, et n'est différente d'aucune autre cause. Je m'efforcerai de le faire comprendre aux jurés.En autant que je pourrai, je devrai limiter la preuve au cadre du plaidoyer tel qu'il nous est tracé.

Comme je vous l'ai dit, si un témoin, sa déposition finie, déclare que sa réponse telle que donnée, ne couvre pas toutes les questions posées, je serai le dernier à m'objecter à ce qu'il complète son témoignage ; mais je ne puis pas permettre une déclaration volontaire d'un témoin pour un but autre que celui de la preuve, soit que ce témoin soit produit par la Couronne ou par la défense.

M. Taschereau, après cette décision du tribunal, fait la demande à la Cour qu'il lui soit permis de poser des questions qui forment partie du Re-Examen du témoin.

La Cour permet que les questions soient posées.

" Q.—Monsieur Laflamme, au cours de son contre-interrogatoire,hier, vous a parlé de ce qui était arrivé au sujet du présent acte d'accusation soumis par vous au grand jury, alors que vous représentiez l'Honorable Monsieur Gouin, procureur-général pendant son absence en Europe ?

. Oui, monsieur.

Q. En même temps que comme Premier Ministre de la Province ?

R. Oui, monsieur.

Q. Voulez-vous maintenant nous dire ce qui s'est passé à ce sujet-là ?

PAR MTRE LAFLAMME :

Objecté à cette question, parce qu'elle est trop vague. J'ai quelque chose à ajouter et je fixe la responsabilité qui s'attache à mes paroles. La partie privée avait d'abord déposé un acte d'accusation et l'a retiré. Cet acte a été alors soumis au grand jury, après l'intervention du procueur-général, et c'est maintenant le procureur-général lui-même qui vient comme témoin à charge afin que M. Asselin, l'accusé, soit déclaré coupable et nous entendons tomber des lèvres du procureur-général des paroles que je n'ai jamais entendues auparavant.

Le Procureur-Général prend l'initiative pour faire une déclaration,qu'il a quelque chose à ajouter avant de se retirer, afin que son témoignage ait plus d'influence devant le jury.

PAR LA COUR :

J'entends traiter cette question comme toutes les autres questions. Je dois me tenir dans la limite des faits et ne permettre qu'une preuve qui puisse être faite suivant la contestation engagée entre les parties ; je ne puis pas, par conséquent, permettre une déclaration volontaire du témoin sous la forme proposée.

PAR MTRE TASCHEREAU :

Q. Dans votre témoignage d'hier, à la page 5, je lis ce qui suit, en réponse à des questions que vous a posées M. Laflamme :

. Et depuis son départ, vous exerciez pro tem, les fonctions de procureur-général ?

R. Oui, monsieur.

Q. Est-ce en cette qualité que vous avez donné instruction à votre assistant-procureur-général, ou commencement du terme, de déposer cet acte d'accusation. ?

R. Oui, monsieur.

Q. Savez-vous, lorsque vous avez donné cette instruction à M. Charles Lanctot que votre collègue, Monsieur Prévost, avait déjà déposé en son nom un acte d'accusation et l'avait retiré ensuite ?

R. Je n'ai pas été informé que Monsieur Prévost avait retiré son acte d'accusation.

Q. Vous avez été informé comme corollaire de l'intervention du procureur-général qu'il devait retirer son acte d'accusation ?

R. Je crois que Monsieur Lanctot m'a dit, par après, que l'acte d'accusation avait été retiré.

Q. Il vous l'a dit le même jour ?

R. Je ne saurais dire.

Q. Monsieur Lanctot ne vous a pas informé, comme assistant-procureur-général, qu'il allait préparer un nouvel acte d'accusation vu que celui présenté par Monsieur Prévost avait été retiré ?

R. Non, monsieur.

Q. Jamais ?

R. Je ne me rappelle pas.

Q. Voulez-vous dire, si, après que l'acte d'accusation qui est maintenant soumis à cette Cour, eut été au grand jury avec votre approbation, portant la signature du procureur-général, si des démarches ont été faites auprès de vous, comme procueur-général, pour retirer l'acte d'accusation et par qui ?

PAR LA COUR :

Je veux que les questions et les réponses soient limitées aux plaidoiries et il ne faut pas sortir de là, autrement on pourrait tomber dans la confusion et donner naissance à d'autres procès et il pourrait en résulter un mal infini pour tout le monde.

PAR MTRE TASCHEREAU :

Bien voici, on a fait des démarches auprès du procureur-général pour qu'il fasse entrer un NOLLE PROSQUI en cette cause, en disant qu'on n'entendrait jamais parler des papiers et lettres compromettantes que l'on disait avoir contre le procureur-général.

PAR LA COUR :

Si de telles tentatives ont été faites, le procureur-général doit faire porter plainte contre la personne qui a fait cette tentative, et il serait même de son devoir de fixer un jour pour un terme spécial de la Cour Criminelle, si nécessaire. Il faudrait même que la plainte fut faite immédiatement.

Pour le moment, je ne puis pas permettre cette question.

PAR MTRE TASCHEREAU :

Depuis que M. Turgeon est dans la boîte, ce n'est pas le procès de M. Prévost que l'on a fait, mais on a tâché de renier ceci à Monsieur Prévost.

LA COUR :

Monsieur Laflamme a déclaré que s'était son but.

PAR MTRE TASCHEREAU :

Au cours du témoignage de M. Turgeon on a produit une lettre datée de Charneuse, dans laquelle on disait à M. Turgeon, s'il savait, que les lettres C. E. voulaient dire : " Caisse Electorale " et M. Turgeon a justifié sa position, alors, est-ce que Monsieur Turgeon ne donnerait pas plus de force à son témoignage en disant : " Si j'avais été partie à un marché comme celui-là, il aurait été facile de cacher ma faute en ordonnant un NOLLE PROSEQUI, afin que les petits prétendus papiers et lettres ne paraissent jamais devant le public, car on a fait une tentative auprès de moi pour cela.

PAR LA COUR :

Comme je viens de le dire, si une pareille tentative a été faite auprès de M. Turgeon, il serait relativement facile de mettre le rouage en fonction qu'il a à sa disposition et d'ordonner un autre terme criminel d'ici à quinze jours afin de faire subir un procès à celui qui a fait cette tentative criminelle. Je ne puis pas en prendre l'initiative, c'est au procureur-général à qui cette proposition infamante aurait été faite, à le faire. Je ne sais absolument rien de l'incident, excepté ce qui vient d'être dit devant moi. Dans tous les cas, tant qu'à la question, je ne puis pas la permettre.

PAR MTRE TASCHEREAU :

Q. Monsieur Turgeon, voulez-vous dire s'il aurait été facile pour vous, au cas où vous auriez reçu du baron de l'Epine une lettre semblable à celle datée de Charneuse, en date du vingt-huit janvier mil neuf cent six, et produite comme exhibit No. 3 de la défenderesse, ou que vous auriez été partie à un marché tel que celui mentionné dans cette lettre, de mettre fin à toute discussion à ce sujet et à la production de cette lettre ?

Objecté à cette question : 1o Parce que la question faisant partie de l'examen en chef sort de la contestation; 2o et comme question faisant partie du ré-examen, cette question n'a pas trait au litige et 3o Elle ne relève pas de la contestation.

Question non permise par la Cour, parce qu'elle ne relève pas de la contestation telle que liée.

Q. Voulez-vous dire, Monsieur Turgeon, si vous avez eu aucune conversation avec l'accusé ou avec quelques-uns de ses représentants, relativement à la prétendue lettre exhibit No. 3 du défendeur ?

Objecté à cette question pour les mêmes raisons données ci-haut.

La Cour suggère de poser la question d'une manière plus précise, soit quant au sujet de la conversation ou au sujet de la lettre.

PAR MTRE TASCHEREAU :

Il me semble que la question est légale, M. Turgeon pourrait peut-être prouver des admissions ou des confessions de la part de M. Asselin.

La Cour alors pose immédiatement la question suivante à Monsieur Turgeon, avant de rendre sa décision sur l'objection faite à la dernière question :

Q. Vous n'avez jamais soupçonné l'existence de cette lettre avant de rendre votre témoignage ?

R. Jamais, excepté quand on est venu me voir pour me dire...Je n'en ai jamais entendu parler jusqu'à dimanche dernier et hier matin.

Q. Est-ce Monsieur Asselin qui vous en a parlé ?

R. Non, monsieur.

Et sur ce le tribunal maintient l'objection.

PAR MTRE TASCHEREAU:

Q. Voulez-vous dire si dimanche on est venu vous trouver au nom de Monsieur Asselin, relativement aux lettres qu'on disait être confidentielles et qui devaient être produites le lendemain, et voulez-vous dire qui est venu vous trouver et qu'est-ce qu'on vous a dit à ce sujet de la part de Monsieur Asselin ?

La Cour, de son propre chef, intervient et ne permet pas la question.

Q. Voulez-vous dire si Monsieur Laflamme, l'un des avocats de l'accusé, est venu vous trouver, depuis que ce procès est commencé et vous a déclaré que si vous vouliez, comme procureur-général, produire en cette cause un NOLLE PROSQUI, que les lettres compromettantes qu'ils avaient contre vous, ne verraient jamais le jour ?

PAR MTRE LAFLAMME :

Je demande la permission au tribunal de ne pas m'objecter. Si c'était vrai, je croirais ma toge une guénille sur mes épaules.

PAR LA COUR :

C'est ce à quoi je m'attendais de vous.

Question non permise par la Cour.

PAR LA COUR :

Et si la chose que cette question suppose existe, la Cour croit qu'il est du devoir du procureur-général d'intervenir immédiatement et de provoquer et prendre des procédures criminelles nécessaires pour punir l'offense indiquée.

PAR MTRE TASCHEREAU :

Q. Voulez-vous dire si un intermédiaire est venu vous trouver depuis dimanche dernier, de la part de la défense et vous a fait la même proposition !

La Cour intervient immédiatement et s'exprime comme suit :

Même ordonnance et même recommandation du tribunal au procueur-général.

Le témoin, l'honorable M. Turgeon, se retire alors de la boîte aux témoins.

La Cour s'ajourne à deux heures et quart.

Advenant deux heures et quart, M. Laflamme s'adresse au tribunal comme suit :

Avant de procéder davantage dans cette cause, j'ai une déclaration à faire que je n'ai pas encore faite depuis quatorze années de pratique, voici : Je demande en mon nom et au nom de mes deux collègues la permission à Votre Seigneurie de ne pas occuper pour Monsieur Asselin jusqu'à ce que le procureur-général juge à propos de prendre les procédures criminelles qui ont été suggérées par la Cour ce matin. Et je dis cela devant son assitant qui entend maintenant mes paroles. J'ajoute que la position de l'avocat de l'accusé dans un procès par jury est rendue par cette déclaration incidente du procureur-général excessivement délicate et difficile. Je n'ai pas besoin de commenter.

PAR MTRE TASCHEREAU :

J'ai compris que le procureur-général devait être ici cette après-midi et qu'il aurait une déclaration à faire au sujet de l'incident qui s'est passé ce matin.

PAR LA COUR :

Je prie M. Laflamme de continuer les procédures afin que le public et le jury n'en souffrent pas et nous verrons quelles seront les déclarations du procureur-général. Pour le moment, je n'ai rien à ajouter aux remarques faites ce matin au procureur-général.

Monsieur Laflamme continue à interroger l'honorable Jean Prévost qui avait commencé à donner son témoignage quelque temps avant l'ajournement de la Cour.

DECLARATION DU PROCUREUR-GENERAL

A peu près une dizaine de minutes s'écoulent lorsque le procureur-général se présente devant la Cour et fait les remarques suivantes : " Je ne pouvais pas, comme procureur-général, ignorer l'appel qui m'avait été fait par le président du tribunal ce matin. Je viens déclarer maintenant que nous avons l'intention d'instituer des procédures criminelles contre Monsieur Laflamme qui occupe dans cette cause pour la défense.

D'un autre côté, comme je ne voulais pas être accusé d'enfreindre en quoique ce soit la défense, j'avais décidé de remettre l'institution de ces procédures jusqu'à ce que cette cause ait été décidée par le tribunal et par le jury ; en attendant, cependant, j'avais l'intention d'attirer l'attention du syndic du barreau du district de Montréal, afin de prendre les mesures disciplinaires qu'il jugerait à propos de prendre dans cette circonstance.

PAR MONSIEUR LAFLAMME :

Il aurait été plus satisfaisant pour moi de savoir maintenant quelle est ma position devant ce tribunal. Nous avons l'expression d'une intention, intention officielle, si l'on veut, mais d'une intention seulement. Et puisque j'ai demandé à Votre Seigneurie la permission de me retirer de la cause jusqu'à ce que le procureur-général non seulement exprime l'opinion de prendre des procédures, mais de les prendre maintenant, c'est parce que je comprends la position, et comme c'est la dernière fois que j'aurai l'honneur,—je devrais plutôt dire la désagrément—de parler de cette question devant vous, je puis déclarer de suite ce que celui des avocats de M. Asselin qui parle maintenant au tribunal a fait et dit :

Samedi, à mon retour à Montréal ayant eu occasion de téléphoner à un de mes amis, le Dr de Martigny, il m'a demandé : " Comment cela va-t-il à Québec ? " J'ai répondu : " C'est une cause qui n'aurait jamais dû aller à la Cour Criminelle, c'est une affaire qui peut faire du tort à tout le monde, à nos amis politiques surtout."

Je suis ami de la politique de l'honorable procureur-général. Là-dessus, le Dr de Martigny a fait demander le député de la Division de St-Louis, M. Langlois, qui n'est pas mon ami, mais l'ami du Dr de Martigny. On m'a téléphoné de monter chez le Dr de Martigny. Nous avons parlé de 'la cause et j'ai dit : " C'est une cause scandaleuse." Etant obligé de défendre M. Asselin, ma position est excessivement délicate et dans l'accomplissement de mon devoir, je me vois dans l'obligation d'attaquer mes amis politiques. Là-dessus, M. Langlois a dit : " Je vais référer à Turgeon lui-même." Ce sont ses expressions. Je suis parti de chez le docteur et je suis retourné chez moi. C'est le dernier mot que j'ai entendu parler de cette affaire. Maintenant voici le fait, le motif le voici : Je suis de l'opinion de Votre Seigneurie. Même dans l'exercice du droit ordinaire et de la position que nous occupons comme avocat dans une cause et vû aussi que Votre Seigneurie avez déclaré au commencement du terme que cette cause paraissait plutôt relever de la juridiction civile, et vu le fait que la partie privée avait retiré son acte d'accusation, vû l'intervention du procureur-général, je prévoyais que la réputation de la Province allait en souffrir et peut-être la réputation d'une homme pour lequel j'ai toujours eu beaucoup de respect, l'Honorable procureur-général.

J'ai la récompense dont j'aurais dû m'attendre de ceux qui sont dans la fournaise vive. Je suis prêt à rencontrer l'Honorable procureur-général maintenant.

M. Laflamme ayant cessé de parler momentanément, M. Lavergne, M. P., l'un des avocats de M. Asselin, demande la permission d'adresser quelques mots au tribunal.

Le tribunal s'exprime comme suit : En autant que je puis comprendre ce malheureux incident, vous n'y êtes pas personnellement intéressé, par conséquent il n'est pas opportun de le compliquer davantage par une déclaration de votre part qui ne pourrait pas porter sur les faits.

M. Lavergne :—Tout ce que je demande c'est d'être solidaire avec mon confrère, M. Laflamme. Je suis le procureur de M. Asselin et M. Laflamme n'est que mon conseil et comme tel, je réclame le privilège d'être aujourd'hui compris dans les procédures qui pourront être instituées contre M. Laflamme.

M. Adleyn Taschereau, aussi l'un des procureurs de M. Asselin, se lève et demande le même privilège que M. Lavergne.

Par M. Laflamme :—J'aimerais renouveler la demande que j'ai faite à l'ouverture de la séance, cette après-midi. Vû ce qui vient de se passer, si la Cour me donne la permission de me retirer, je serai anxieux de le faire.

Par le juge :—Dois-je comprendre, M. Laflamme, que vous persistez dans votre demande de vous retirer de la cause ?

M. Laflamme :—Si la Cour m'en accorde la permission, je serai heureux d'en profiter.

Par le tribunal :—Je n'ai pas de permission à donner et je ne voudrais pas vous dicter une ligne de conduite; mais d'un autre côté j'aime à faire quelques observations. Je comprends toute la délicatesse de la position, je comprends votre position. Il est vrai que vous n'avez jusqu'à présent que la déclaration du procureur-général d'une intention, mais d'une intention manifestée dans de telles circonstances que pour moi, elle équivaut à la déclaration que la chose sera faite. Cette déclaration a la même portée et la même conséquence que la déclaration que non seulement que la poursuite sera prise, mais qu'elle sera prise sans délai et que vous serez appelé de suite, avec les délais ordinaires de la loi, à vous laver de cette accusation.

Dans ces conditions, je me permets de faire cette suggestion. Si les choses étaient telles que vous ne puissiez pas exercer votre ministère d'avocat, ce serait différent. La Couronne ne peut faire retarder ces procédures contre vous et il est en son pouvoir de fixer un terme criminel au premier jour et de faire assigner les grands et les petits jurés. Vous auriez alors l'occasion de vous laver de l'accusation portée, mais d'ici là, si cette cause continuait, sans que vous vous en retiriez, il me semble que ce serait dans l'intérêt de la défense, vû qu'il n'est pas toujours facile qu'un autre avocat puisse entrer dans la cause à cet étage de la procédure et connaître les faits de telle façon que la défense ne soit pas exposée à en souffrir.

Une expérience de vingt-neuf ans au Barreau, avant d'être monté sur le Banc, m'a appris à être fier de la robe que je portais et de la respecter, comme je respecte celle que je porte maintenant ? J'apprécie vos démarches tout en vous priant de ne pas porter peut-être trop loin la délicatesse qui aura peut-être des conséquences d'empêcher le cours régulier du procès et peut-être de mettre quelque difficulté dans le choix de votre successeur. Il y a là peut-être une question de droit pour vous. Dans ces conditions, je vous assure que votre position comme principal avocat de la défense n'en souffrira en aucune manière et que si, néanmoins, vous continuez de représenter la défense, nous savons que vous êtes le premier à désirer et le plus désireux qu'un procès ait suite pour que vous puissiez revendiquer votre position.

M. Laflamme :—Si je ne considérais que mes sentiments personnels, je me retirerais incontinemment.

Par la Cour :—Je n'en doute pas et peut-être qu'en faisant cette suggestion j'ai été au-delà de mon ministère. Je suis certain que quoique soit pénible le devoir, vous ne reculerez pas devant son accomplissement.

Par M. Laflamme :—Je vais continuer dans la cause pour l'intérêt de mon client.

Avant de prendre son siège, M. Laflamme fit la remarque suivante : " Il y a trois ans que je n'ai pas dit un mot à l'honorable M. Turgeon.

Par la Cour :—D'après ce qui s'est passé, nous attendons la fixation d'un terme criminel et que des procédures soient prises.

FIN DE CET INCIDENT.

Province of Quebec
District of Quebec.

COURT OF KING'S BENCH

April Term, 1907.

PREVOST

vs.

ASSELIN

By Mr Greenshields,

May it please the Court : I have an application to make to this Court before the hearing of the next witness.I find in the process-verbal of the incident which took place yesterday a statement made by the Minister of the Crown, that Mr Laflamme is to be prosecuted, that a criminal prosecution is to be taken against him. Up to the present time is has not been taken. I make a motion that this statement be struck from the record. I think, under the circumstances, your Lordship will grant the application. I do not know if the accusation brought against him will he followed up by a prosecution. It might remain without being followed up by a prosecution. It may be ten, fifteen, or twenty years without there being any prosecution taken against him. Unless the Crown is prepared to follow the declaration made by one of the Ministers of the Crown, the Attorney-General, unless the Crown is prepared to follow up the prosecution, I ask that the declaration, the statement, which has been made by the Attorney-Generay be struck out of the record.

In this case I do not represent M. Asselin, but I represent Mr. Laflamme, and I think it is only fair to the prisoner that your Lordship should give an explanation of the statement made, because possibly it may influence the jury against the prisoner.

I do not want to take up the time of the Court, but I look upon this as a serious matter, a very serious matter. There is no doubt that Mr. Laflamme, as your Lordship knows, occupies one of the highest positions in the Bar of this Province, certainly so in the District of Montreal, and is respected by every one. If Mr. Laflamme is guilty of what apparently has been charged against him, surely the Crown ought to take immediate proceedings against Mr. Laflamme. I may say, I say it, because Mr. Laflamme has many friends in Quebec, and elsewhere, we have received telegrams to-day from a great number of persons expressing the greatest surprise that such a charge should be made against him.

Mr. Laflamme has done all he could to defend his client in the best possible way, and if, in defending his client, he has antagonised somebody, I do not think that person is entitled to charge Mr. Laflamme with a serious crime, which might be called subornation of perjury.

BY THE COURT

It is more serious than that.

BY. Mr. GREENSHIELDS

I am very sorry that it should have happened in the good old City of Quebec.

BY Mr. DAVIDSON.

If Mr. Greenshields had been here during the time when this incident happened, he would, no doubt, have been better informed as to the nature of that incident, but we have to take the facts as they are. It is entirely unnecessary for me to repeat what took place. The facts are well known by your Lordship.

I have only to say this, that what appears in the record is simply a recital taken by the official stenographer of the Court of what took place here before your Lordship and the jury, and the declaration made by the Attorney-General, the acting Attorney-General, Mr Turgeon, was made at your Lordship's request or suggestion. Your Lordship declared that in view of what had taken place a declaration was absolutely necessary to be made by the Attorney-General.

BY THE COURT.

I even went further.

BY Mr. DAVIDSON.

Yes, your Lordship not only suggested that a declaration should be made, but indicated the course that ought to be pursued. which your Lordship considered necessary should be pursued.

BY THE COURT

Q.—What is your object in addressing the Court ?

BY Mr. DAVIDSON

I submit that your Lordship has no authority whatever to trike that part of the record out. Moreover, even if your Lordship should decide you have full authority to strike that part of the record out, that part in any case certainly ought not to be struck out. This statement has gone out, it has been made public, and is known all throught this Province.

I submit that this ought not to be done, and that the record should not be interfered in any way, and should remain exactly as it is.

By Mr. TASCHEREAU

Mr. Taschereau, addressing himself in French to the Court, said that the declaration made by the Attorney-General had been taken in shorthand by Mr. Tanner the official stenographer of the Court, and ought to remain as a part of the archives of the Court.

I do not ask that the declaration made by the Attorney-General should form a part of this record, but I respectfully submit that it ought to form a part of the records of this Court. The Attorney-General has made in Court a declaration, which the Court invited him to make. I want that declaration to form part of the archives of this Court.

I may add that I have no objection that it should form a part of the record in this particular case, but we ask that it should form part of the archives of this Court.

BY Mr. GREENSHIELDS

I made an application to your Lordship that this declaration should be struck out from the record, because it has nothing to do with the record in this case.

BY THE COURT

Q.—What portion do you object to? Are you of opinion that it has not been properly reported, that it is inaccurate ?

A.—No, but I object to the following statement : : " Je ne pouvais pas comme procureur-général ignorer l'appel qui m'avait été fait par le président du tribunal, ce matin. Je viens déclarer maintenant que nous avons l'intention d'instituer des procédures criminelles contre Monsieur Laflamme qui occupe dans cette cause pour la défense.

My pretention is, that this declaration of the Attorney-General has nothing to do with this case. It was absolutely volunteered by Mr. Turgeon, and I am greatly surprised that he made such a statement. If there is anything against Mr. Laflamme, let him take proceedings now against him, but I object that there should be a record before the jury in this Court containing a declaration by Mr. Turgeon that he intends to take criminal proceedings against Mr. Laflamme. It is a statement absolutely volunteered, which has nothing to do with the case. Whether Mr. Asselin is guilty of libel or not, it has nothing to do with any declaration that Mr. Turgeon might have made of his intention to take criminal proceedings against Mr. Laflamme.

BY THE COURT

I have held as much upon a question put to the Honorable Mr. Turgeon, when in the box as a witness, which refers to this portion of the case. I have excluded the question for that reason.

It is a most unfortunate occurrence, at the same time one of the most important that could possibly be raised before a Court of Justice, especially before a Criminal Court. I felt that it was my first duty to have a statement as complete and as correct as it was possible to have, of every portion of that incident, as it took place before this Court, both of what took place in the forenoon and in the afternoon. I have, for that purpose along with Mr. Tanner, the official stenographer of the Court, controlled his notes this morning. I have seen that these notes were absolutely correct. Those notes, with our new system, are intended to replace the notes, in the old system, taken by the Judge. I consider those notes, either typrewritten or not, as being an absolute safeguard for every one connected with the case, and as an absolute safeguard for the public.

I consider them for Mr. Laflamme as the best safeguard, which he could wish to have. Should there have been no notes of what occurred yesterday, it might have been, and might be in the future, represented in a different light. There is nothing there to hurt Mr. Laflamme. A statement was made by the witness, who was the Attorney-General, of a fact which the Court could not allow to pass unnoticed. It was my bounden duty, if it had not been in the presence of the Attorney-General, to call his attention to it, the more so was it my boulden duty to interfere when the statement came from the mouth of the Attorney-General himself, with the declaration that this infamous proposition had been made to him, the Attorney-General and prosecuting in this very case. I then declared that I could not allow that incident to pass unnoticed, that he was as the head of the administration of criminal justice bound to take immediate proceedings. The Attorney-General did not answer immediately, but in the afternoon the statement just alluded to, was made by him.

In view of the statement made by the Attorney-General undue haste must not be called for, which might hamper the proceedings in this case.

I was in touch with those notes, and I believe they are, properly speaking, a portion of the record, and I belive that, legally speaking, they must be considered as being my own notes and the proces-verbal of what has taken place, and must form a part of the record more so, as I am satisfied that the report of what took place in connection with this matter is, in every respect absoluty correct, exact.

Jeudi, le 16 mai, 1907.

A l'ouverture de la Cour, Mtre Laflamme a demandé la permission de faire une nouvelle déclaration. Aussitôt un silence profond se fait et M. Laflamme s'exprime comme suit :

Je demande pardon au Tribunal, avant de continuer l'interrogatoire de M. Lemont, afin de faire une déclaration relativement à la position extraordinaire que j'occupe dans cette cause.

Il y a dans le dossier une déclaration du procureur-général, que c'était son intention de soumettre mon cas à ceux dont je relève, au syndic de la Section du Barreau de Montréal. J'ai attendu et mon cas n'est pas encore soumis au syndic, et c'est pourquoi j'ai pris sur moi d'adresser ce matin, au syndic du Barreau de Montréal, une dépêche dont je vais donner lecture à Votre Seigneurie : Monsieur Louis Coderre, C. R.,

Syndic du Barreau de Montréal

Veuillez soumettre mon cas ré : Asselin au Conseil du Barreau. Convoquez une séance spéciale à cet effet.

(Signé) N. K. LAFLAMME.

PAR LA COUR :—

J'ai déjà eu l'occasion de vous dire, et je le répète maintenant que, auprès de moi, votre position devant la Cour ne souffre et ne peut, en aucune manière, souffrir de tout ce qui s'est passé. Vous avez pris ce qui me paraît être la véritable position. Je verrai à ce que vous ne souffriez en aucune manière, auprès du jury, non seulement de ce qui a été dit, mais des choses que l'on pourrait supposer. Je suis sûr qu'au Barreau chacun envisage toute cette malheureuse affaire, comme je l'envisage maintenant. Au point de vue légal chacun de nous doit attendre avec patience le dénouement de cette affaire. Vous-même vous ne pouvez pas exercer le même degré de patience et je comprends que vous devez ronger votre frein, pour me servir d'une expression vulgaire.

Lorsque vous vous êtes levé, je me suis demandé si vous n'aviez pas l'intention de me faire part d'une déclaration formelle que vous feriez ou aviez l'intention de faire au syndic du Barreau de Montréal. Vous n'ignorez pas que vous avez le droit, comme le procureur-général, d'amener cette affaire devant le Conseil du Barreau et provoquer un jugement du Conseil sur ce qui s'est passé. Autre chose qu'une dépêche serait, peut-être, à cet effet, nécessaire, l'on ne connaît pas là-bas les détails de la chose et vous ne pouvez, par une dépêche les faire connaître.

J'ai été tout aussi péniblement affecté que tout autre par cet incident. Entre avocat, il y a une solidarité que je partage et que je suis fier de partager, aussi, serai-je, pour ne me servir que de cette expression, avec beaucoup d'intérêt, le développement de l'instruction devant le Conseil du Barreau. Nous n'avons aucun contrôle sur ce qui se fera là. C'est une juridiction indépendante du tribunal. M. Laflamme a toute mon approbation dans ces démarches.

PAR Mtre TASCHEREAU :

M. Charles Lanctôt, assistant procureur-général était ici, hier après-midi avec une lettre préparée et adressée au syndic du Barreau de Montréal. J'ignore si cette lettre a été mise à la poste, hier soir. Je comprends l'impatience toute légitime de M. Laflamme de placer cette affaire devant le tribunal duquel il relève. Je puis dire à mon confrère que si cette lettre n'est pas partie, hier soir, je verrai à ce qu'elle parte par la première malle, afin que tout puisse marcher avec le plus de célérité possible.

PAR Mtre LAFLAMME :

Je suis heureux de constater que ma dépêche ait provoqué telle déclaration de la part de la Couronne.

L'incident est clos.

Tabac Champlain à fumer et chiquer

PHOSPHATINE FALIERES. Aliment des Enfants

THOS. DONOHUE

Etalage d'Etoffes
LAVABLES

Notre grand assortiment d'Etoffes lavables comprend :
Mousseline fleurie de fantaisie.
Voile de Coton Rayée, et façonné.
Chambré Carreauté et Rayé.
Mousseline Brodée.

SPECIAL

5 doz. Blouses Blanches, garnies d'Insertion, spécial 59c

5 Doz. Blouses en Lawn Blanche, garnies d'Insertion et de dentelle, spécial..... 95c

THOS. DONOHUE
188 RUE ST-JEAN

Vaughan et al
— VS —
Carrier, Laine & Cie

A VENDRE
POUR ETRE LIVRE IMMEDIATEMENT

1 Bateau à Vapeur (Screw) et toutes les fournitures.
300 Tonnes de Fer plat et rond, de dimensions variées.
1500 Tonnes de "Scrap"
500 Lots divers.

Voyez notre Annonce détaillée la semaine prochaine ou demandez notre circulaire

ANT. GUILBAULT
HOTEL ST-LOUIS, QUEBEC
— OU —
BANQUE MONTREAL
LEVIS, P. QUE.
20 mai—6

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE QUEBEC
CONCOURS DE 1907

LES Concours 1907, se tiendront à MONTREAL, MERCREDI, le 26e jour de JUIN prochain, à l'Ecole Polytechnique, rue St-Denis,—et à Québec, VENDREDI, le 28ème jour du dit mois de JUIN à l'Université Laval, à 9 heures A. M.

PROGRAMME

ORGUE.—Classe moyenne, Deuxième Prélude op. 37, (Edition Peters) Mendelssohn.
Classe supérieure, Première Sonate op. 65, Premier mouvement (Edition Peters) Mendelssohn.
PIANO.—Classe préparatoire, Barcarolle op. 272, No 2 (Edition Schirmer) Puvernoy.
Classe moyenne, 1er Mouvement de la Sonate, No 11 en sol majeur, (Edition Peters) Haydn.
Classe supérieure, Finale de la Sonate pathétique op. 13 (Edition Schirmer) Beethoven.
VIOLON.—Classe préparatoire, La Cinquantaine, Air dans le Style ancien (Edition Schirmer) Gabriel Marie.
Classe moyenne, Romance op. 40, Feuilles d'Album, No 1 (Edition Schott) H. Vieuxtemps
Classe supérieure, Sonate en la majeur, (Editions Schirmer, vol. 416) Haendel.
CHANT.—Classe supérieure, Soprano "Dans la forêt près de nous", No 13 bis, Lakme, (Edition Heugel) Delibes.
Mezzo-Soprano, Arioso, (tiré du vol. de mélodies) (Edition Schirmer) Delibes.
Ténor, "O Souverain, ô juge", No 18, Le Cid, (Edition Heugel) Massenet.
Baryton et Basse, Légende de St. Francois d'Assises, No 1, Xavière (Edition Heugel) Dubois.

CONCOURS SPECIAUX

Des concours pour le titre de LAUREAT seront ouverts en faveur des porteurs de diplômes de la classe supérieure.

PROGRAMME

ORGUE.—Prélude en Mi Bémol majeur (Edition Augener, No 982) Bach.
PIANO.—Märchen, op. 102, No 4 Finale de la suite en Sol mineur, (Edition Schuberth) Raff.
VIOLON.—Concerto en la mineur, No 22, premier mouvement, (Edition Peters, vol. 1100 a) Vantl.
CHANT.—Soprano, air de Micaëla, Carmen, (Edition Choudens) Bizet.
Mezzo-Soprano, A ma fiancée, par Schumann, (pour les paroles françaises, s'adresser à M. Jos. Saucier, à Montréal.)
Tenor-Cavatine, No 7 Roméo et Juliette, (Edition Schirmer) Gounod.
Baryton et Basse, Sérénade de Don Juan, (Edition Schirmer) Tschaikowsky.

En outre des morceaux ci-dessus, les concurrents doivent exécuter, à leur choix, une des pièces désignées, selon les classes, dans la Syllabus ou programme des examens, où ils trouveront toutes les conditions exigées pour les concours.
Les examens sur la théorie auront lieu la veille des concours, aux endroits indiqués plus haut.
Pour tous autres renseignements on pourra s'adresser au Secrétaire, à Québec, No 38 rue St-Louis, ou à M. Victor Pelletier, assistant secrétaire, No 23 rue Mansfield, à Montréal.

A. LAVIGNE, Président.
JOS. A. DEFOY, Secrétaire.
Québec, 19 avril 1907. 19 avl—2m

TELEPH. 2087
Docteur A. E. BEDARD
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris.
Spécialités : Maladies de la Gorge, des Oreilles, du Nez et des Poumons (Tuberculose)
CONSULTATIONS : 10 à 12 hrs et 2 à 5 hrs.
38 rue St-Joseph, St-Roch
Au-dessus du Bureau du Notaire Bolly.
mai—1e

Les pierres qui parlent

Alphonse de Prat de Lamartine

Heureux l'homme à qui Dieu donne [une sainte mère !

a écrit le poète dont les vers chantants ont fait vibrer toutes les âmes, il y a cinquante ans.

Il fut cet homme heureux. Dieu lui avait donné la mère religieuse et tendre, celle qui sait honorer la maternité de toute la grandeur qu'elle comporte.

Cette femme exceptionnelle se nommait Marie-Aix des Roys. Elle était chanoinesse du chapitre noble de Salles, fille de l'intendant des finances du duc d'Orléans et de la gouvernante des enfants de ce prince. En 1700, elle épousa M. de Prat, officier de cavalerie. De cette union naquit, à Mâcon en 1791, Alphonse de Prat de Lamartine.

L'enfance du poète futur s'écoula dans la terre de Milly au fond d'une retraite paisible où sa famille, très ardemment royaliste, vivait à l'écart.

Lorsque l'éloignement des faits permet à l'observateur de se placer au point d'optique, un ordonnancement providentiel frappe toujours ses regards : il s'aperçoit que l'histoire des causes et de leurs effets est éternellement la même, et que si tout excès amène son résultat de catastrophes, ces dernières contiennent également le germe réactionnaire qui ramènera à l'équilibre la balance des choses.

Au moment où la philosophie voltairienne du XVIIIe siècle allait déraciner la vieille société, à l'heure où ce souffle d'incrédulité que l'on croyait léger, parce qu'il se jouait depuis longtemps à travers l'indifférence des cerveaux, se changea subitement en un vent de tempête effroyable. Dieu faisait naître un de ceux qui devaient, l'orage passé, recueillir les voeux errants de cette foule d'âmes en déroute.

Du point social différent où nous sommes en ce moment, nous ne pouvons guère nous faire l'idée de ce que fut, au sortir de la tourmente, cette voix très pure de barde montrant le ciel aux échappés de cet enfer. L'effet fut spontané, irrésistible. Ces vers chantants où l'idéalisme religieux coule à pleins bords, semblait l'aube d'un jour qui ne verrait plus les horreurs sanglantes qu'on venait de traverser. A ces accents d'amour et de bonté, l'asphyxie de terreur se dissipa : le barde avait tué le bourreau.

L'apparition des "Méditations poétiques," qui furent publiées en 1820, fut certainement un événement considérable dans l'histoire de la pensée humaine, à cette époque.

C'est un spectacle très curieux, au commencement du XIXe siècle, que cette foule d'esprits en délire suspendue aux cordes d'un luth. Un instant, il parut que le temps philosophique, dont Diderot avait posé le couronnement, était veuf, à tout jamais, de fidèles. La véritable boulimie d'idéal qui éclata alors montra bien à quel point l'âme française est foncièrement religieuse.

Il est regrettable qu'à ce rôle de pasteur d'âmes ne se soit point bornée l'ambition du poète. La politique le tenta, le prit et ne le montra pas sous le même jour idéal et grandiose.

De cette seconde période, date son "Histoire des Girondins," qui porta le dernier coup à la monarchie de Juillet et fit réaction sur le mouvement idéaliste imprimé, par ses oeuvres poétiques, à la génération contemporaine. La thèse de ce moment historique est "que le sang ne souille point l'idée qui le fait couler, et que toute vérité descend d'un échafaud."

C'est sans doute pour avoir mis son talent littéraire au service de cette dangereuse et coupable théorie que la troisième République a élevé un monument public à Lamartine. Il se laissa griser—la griserie n'est-elle pas l'écueil du poète ?—par la popularité qui venait à lui, et, lorsque plusieurs départements l'envoyèrent à l'Assemblée Constituante, il opta pour celui de la Seine.

Ce moment vit l'apogée de sa fortune politique. La décroissance fut encore plus rapide que l'ascension. Le coup d'Etat du 2 décembre le fit disparaître comme homme d'Etat. C'est dans le domaine des Lettres, dont il n'aurait, peut-être, jamais dû sortir, que nous allons le retrouver.

Les bouleversements politiques d'une part, son impéritie en questions financières de l'autre, l'avaient totalement ruiné. Il avait alors soixante ans, et ce n'est pas à cet âge qu'on reconstruit une fortune. Cependant, il essaya de faire face aux créanciers au moyen d'un labeur dont la somme trop lourde, eut à la longue, raison de ses brillantes facultés. Mais, avant que l'anémie cérébrale eût brisé sa plume, il écrivit : "Raphaël, Confidences, Nouvelles Confidences, Geneviève, le Tailleur de pierres de Saint-Point, Graziella, la Chute d'un ange." Sans valoir les chefs-d'oeuvre de sa jeunesse, ces ouvrages offrent de belles pages.

De l'époque brillante de son génie poétique, datent "les Méditations poétiques" dont nous parlions plus haut, les "Nouvelles Méditations, les Chants d'automne, les Préludes, la Mort de Socrate" petit poème d'une étrange beauté, "le Dernier chant du pèlerinage d'Harold" et "Jocelyn."

En 1830, entrant à l'Académie française, il publia peu après "les Harmonies poétiques et religieuses." Et après la chute de la branche aînée des Bourbons, il quitta la France pour un long pèlerinage en Orient. Ce fut pendant ce voyage qu'il perdit sa fille, Julia, une enfant de dix ans, toute la joie de son coeur de père. Mais il était poète et sa douleur prit des ailes. Au pied du lit funèbre, il écrivit l'ode immortelle : "Au Crucifix :"

Toi que j'ai recueilli sur sa bouche [expirante
Avec son dernier souffle et son dernier adieu,
Symbole deux fois saint : don d'une [main mourante ;
Image de mon Dieu ;

Que de pleurs ont coulé sur tes pieds [que j'adore,
Depuis l'heure sacrée où du sein d'un [martyr
Dans mes tremblantes mains, tu passas [tiède encore
De son dernier soupir

. . . . . .

Ah ! puisse, puisse un jour, sur ma [funèbre couche,
Triste et calme à la fois comme un [ange éploré,
Une figure en deuil recueillir sur ma [bouche
L'héritage sacré.

Ce voeu de l'homme jeune qu'il était alors, le vieillard brisé par la vie, accablé par la pauvreté, le vit se réaliser. Ce fut sa nièce, Mme Valentine de Lamartine, qui recueillit l'héritage sacré, le crucifix du poète..

Sans la pitié de cette admirable femme, le dernier soir de cette âme, qui avait tant palpité dans la lumière, eût été lamentablement sombre.

Lamartine avait épousé, en 1820, une jeune fille Anglaise très éprise de lui et qui fut la compagne la plus aimante et la plus dévouée. La différence des religions—cette jeune fille était protestante—fut longtemps un empêchement au mariage. La convocion secrète de Miss Anna Birch aplanit enfin les obstacles.

L'amour étant un duo, il n'y en a généralement qu'un des deux qui chante le thème ; l'autre fait l'accompagnement. Ici, c'était le poète qui "accompagnait." Mais, peu à peu l'affection grandit et quelque temps après son mariage Lamartine écrivait : "J'aime décidément ma femme à force de l'estimer et de l'admirer. Je suis content, absolument content d'elle, de toutes ses qualités, même de son physique et je remercie Dieu."

Ce "même de son physique" nous donne le secret du peu d'enthousiasme avec lequel il s'était marié. Lamartine avait, par-dessus tout, la religion de la beauté. En lui envoyant l'ange consolateur de son existence sous les traits d'une femme d'avantages physiques fort médiocres, la Providence voulut, sans doute, lui donner une douce leçon et lui prouver que le bonheur intime dépend de tout autre chose que de la correction des traits et de la couleur des cheveux.

Ce souci de la forme qui nous valut de véritables bijoux poétiques, Lamartine le poussait jusque dans les moindres détails de sa vie quotidienne. S'il avait des animaux, il les voulait élégants. Un bon chien pataud n'eût pas fait son affaire ; les lévriers intelligents et fiers s'alliaient mieux au décor de hauteur dont il aimait à s'entourer.

Il ne se contentait pas d'avoir une plume d'or, il la voulait en or et la trempait dans une coupe de cristal rouge au fond de laquelle on mettait un peu d'encre.

Ces petites manifestations de vanité tombèrent cependant, aux jours très lourds de sa vieillesse si tourmentée. L'épreuve mit au feu l'orgueil et de ce creuset de la souffrance, sortit seulement de la dignité fière, qui ne se laissa jamais diminuer par la pauvreté. Bien plus, il honora l'indigence en l'acceptant pour amie et ne consentit pas à la renier au dernier jour. L'Empire voulut lui faire des funérailles officielles, mais on trouva dans ses dernières volontés l'ordre de le transporter sans pompe à sa terre aimée de Saint-Point.

G. de B...

Les meilleurs auteurs classiques

Français et étrangers, en vente à la Librairie Montmorency-Laval, à 25 cts le volume

Volumes parus, Boileau, oeuvre poétique et en prose. Pascal, Pensées, Racine, Théâtre ; La Bruère, caractères. Beaumarchais, Théâtre, Mme de La Fayette, Mémoires. Dante, La Divine Condée, J. de Maistre, Oeuvres, La Fontaine, Fables, Homère, Iliade, Odyssé. Fénélon, Téleuraque. Bossuet, Oraisons funèbres. Pascal, Le Provinciales, Molière, Théâtre, 1er vol. Aussi Trognon, Histoire de France, 5 vols. $1.50, Topffer, Pellernois et menus propos, Nouvelles Genevoises, Rosa et Gertrude, Le Presbytère, Souvenirs de Napoléon Ier.

PRUNEAU & KIROUAC,
34 rue de la Fabrique, 116 rue St-Joseph.

Tous les ordres pour les cigarettes King Edward et Sultan seront reçus chez The Miller & Lockwell Co., Ltd. Phone 2198.

GRANDE ATTRACTION
Dans le Département des Modes

Chapeaux garnis et non garnis vendus à très grande réduction, tous sont les plus beaux modèles de Paris et New-York.
Matinées Soie Japonaise blanche et couleurs.
Prix variant de $1.25 à $7.00.
Une ligne spéciale $2.75 pour $2.23.
Mati...es Lawn depuis 39 cts à $4.00.
Une ligne spéciale pour cette semaine, $1.75 pour $1.25, garnis de broderie, dernière nouveauté, manches courtes ou longues.
Costumes en Zéphir et Chambray, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00.
Costumes Toile, style Eaton et Golf, $4.00 et $6.00.
Costumes Lawn blanc ou Mousseline, $2.25, $3.00, $4.00, $5.00, $7.00, $9.50 et $15.00 les plus belles créations de la présente saison.
Robes et tabliers pour enfants, blanc et couleurs depuis $19 cts à $5.00. Dans cette ligne de vêtements d'enfants, nous soutenons avoir le plus bel assortiment du Canada et en faire le plus beau commerce.
Grande variété de prix et de style.
FAGUY, LEPINAY & FRERE.

C'est le bien le plus précieux à conserver ; aussi lorsque nous sommes menacés par la maladie, nous n'épargnons rien et il en coûte quelque fois beaucoup. La Purgation du Jour vendue chez tous les marchands à 10 cents la boîte est une garantie de santé que personne ne doit négliger. En gros et détail chez J. B. MORIN, pharmacien, 318 1-2 rue St-Joseph.



Baby's Own Soap
garde son parfum délicat jusqu'au dernier petit morceau. Il est si bien fait qu'il s'use à la finesse d'une feuille de papier. 3-07
Albert Soaps Ltd., Montreal.
Méfiez-vous des contrefaçons et substitutions.

TOUTES LES
CARTES POSTALES
Portrait de Evelyn Nesbit Thaw
SIX POSES DIFFERENTES
5c et 10c. Frais de Poste Extra
Nouvelles Vues en Couleurs de France, Italie, Angleterre, etc., etc. a 30c la doz.
Magnifique Assortiment de Cartes Postales de 1c a 60c chacune
L'Argent devra accompagner tout ordre envoyé par la malle.
T. H. O'NEILL
248 RUE ST-JEAN

Cartes Postales
Nous avons un immense choix de Cartes de Premiere Communion, aux prix suivants :
Bromure Couleurs..... 5c
Bromure Glacées..... 5c
Bromure Diamantées..... 10c
Appliquées en relief, riches..... 15c
Toile, avec peinture à la main..... 15c
Gélatine, avec peinture à la main..... 15c
Catalogues de Cartes et Romans franco sur réception d'un timbre de 2 sous
Prix Speciaux Aux Marchands
Nos 6 voyageurs sont sur la route ; si vous n'avez pas vu leurs échantillons écrivez-nous.
J. ALF. GUAY.
IMPORTATEUR
283 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

JAMBONS
PRÉPARÉS
AU SUCRE
13c
LA LIVRE
Chez A. Dombrowski
HALLE CHAMPLAIN

— CARTES D'AFFAIRES —
Docteur L. O. Gauthier
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge
236 RUE ST-JOSEPH
(cette voisine de la Banque Nationale)
CONSULTATIONS : 9 à 12 hrs A.M., 2 à 5 hrs P.M., 7 à 8 hrs P.M.



Tous les anciens et nouveaux membres de la Première Batterie de Campagne, sont priés de venir chercher leursu niformes au Manège Militaire, Grande Allée, ; ils seront distribués tous les MERCREDIS, et VENDREDIS de chaque semaine, de 8 heures p. m. à 9 1-2 heures p. m., du 1er mai au 10 juin prochain, date que les exercices annuels commenceront à St-Joseph de Lévis.
Par ordre,
ED. LALIBERTE, Major,
O. C. 1st, F. B. C. A.

VAISSELLES
ET TAPISSERIES

SERVICES DE TOILETTE
Très beau choix de tous prix.
SERVICES A DINER
Très grand assortiment de patrons, de nuances et de prix, Grand choix de vaisselles, verreries, et objets pour cadeaux.
TAPISSERIES
Grand choix de patrons les plus nouveaux, de 3 cents et au-dessus.
Une remise de 5 p. c. sera faite sur tout achat de $1.00 et au-dessus en mentionnant le nom de ce journal.
JOSEPH RONDEAU
418 RUE ST-JEAN — Tel 3017

La Banque Quebec

DIVIDENDE TRIMESTRIEL

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de UN ET TROIS QUART pour cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre courant et qu'il sera payable au Bureau de la Banque, dans cette ville, et à ses Succursales, le et après SAMEDI, le PREMIER jour de JUIN prochain.
Les livres de transferts seront fermés du dix-septieme au 31ième jour de mai (ces jours inclus).
L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au Bureau principal de la Banque, LUNDI le TROISIEME jour de juin à TROIS heures.
Par ordre du bureau de Direction.
THOMAS McDOUGALL,
Gérant général.
Québec, 23 avril 1907.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME de QUEBEC

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de dix piastres par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau-chef, Haute-Ville, le et après samedi, le 1er juin prochain.
L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu dans l'édifice de la Caisse d'Economie, Haute-Ville, LUNDI, le 17 JUIN prochain, à 7.30 heures, p. m.
Par ordre,
L. C. MARCOUX,
Gérant.
Québec, 30 avril 1907.

AVIS
MAX. HUDON
SUCCESSEUR DE FEU
P. F. RHEAUME
MARCHAND QUINCAILLIER
DE ST-ROCH
a transporté son établissement du coin des rues du Pont et St-Joseph,
AUX Nos 101-103 RUE DU PONT
coin de la rue St-François, ayant un plus grand local, cela le met en position d'augmenter son stock et par là donner plus de satisfaction à la clientèle, car c'est certainement un des magasins les mieux assortis de la ville, et l'un des plus avantageusement connu comme gardant les meilleures marchandises dans cette ligne.
4 mai—1m

Salle des Chasseurs Salaberry
Rue St-Joseph : : St-Sauveur
Grandes Soirées de Gala
LUNDI et MARDI, 27 et 28 MAI
A la demande Générale du Public
'MAZARIN'
Drame Historique en trois actes, répresenté par un groupe d'amateurs
Direction de M. Ed Laforte
Plans déposés Jeudi matin, le 23 Mai, à 10 hrs, chez M. F. Lacroix, rue St-Valier, St-Sauveur, et chez M. J. Côté, rue St-Roch.
ADMISSION . . . 25 cts
17 mai—

SEMAINE DU 20 MAI
THEATRE POPULAIRE
Le Talisman du Pere Francois
OPERETTE-BOUFFE, ET
TOUT LE MONDE DANSE
Pochade en un acte (tous les artistes au programme.
M. H. CARTAL — Duos Comiques,
Mme DUBUISSON — Romances,
Mlle DUROUVRAY — Récitations.
VUES ANIMEES
Tous les soirs 10c et 15c. Orchestre 25c.
Matinées Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi, 10 15c et 25c.

CAMPHRE

Camphre en boîte de une livre . . . $1.65
Boules pour les mitres, la livre . . . 5 cts
Sacs en papier spécial, à l'épreuve des mitres, grandeur 24 x 48 pcs . . . 35 cts
Grandeur 30 x 50 pouces . . . . . 45 cts
Papier Nécromire, etc., etc.

CHEZ
J. E. Livernois,
RUE ST-JEAN, Québec.


UN POELE A GAZ
Réchauffera la salle à diner dans une minute.
Le frottement d'une allumette et vous avez un feu brillant.
Nous les fournissons et installons au prix coûtant.
THE QUEBEC GAS CO.
RUE ST-JEAN

La Lumière Vient du Nord
Mais de tous les coins du Canada arrivent des Témoignages affirmant les vertus curatives du

VIGORA
M. JOSEPH BERGERON, un honnête cultivateur de St-Agapit comté de Lotbinière, écrit la lettre suivante à M. J. B. Morin :
Monsieur.—Je me fais un devoir et je crois rendre un grand service à mes concitoyens en proclamant que je ne connais pas de meilleur remède que le VIGORA pour guérir les chevaux malades. Je possédais un cheval épuisé par le travail et que j'aurais donné à très bon marché ; Votre VIGORA me l'a rendu aussi fort et vigoureux que dans ses plus beaux jours. Je connais un de mes voisins qui peut aussi dire la même chose, car le VIGODA lui a sauvé l'un de ses chevaux. Votre, etc. JOSEPH BERGERON,
St-Agapit, Lotbinière.
En vente à la PHARMACIE J. P. MORIN, 118½ rue St-Joseph

LA CIE CHS. A. PAQUET, LTEE

La seule maison dans Québec qui s'occupe spécialement et exclusivement de machineries et fournitures de moulins et manufactures.
Toutes machines produisant la force motrice, telles que engins et chaudières à vapeur, engins à gazoline, engins à gaz avec producteur de gaz.
Machines à travailler le bois, transmission de pouvoir, telles que courroies de cuir, de caoutchouc de canvas, arbres de couche, suspenseurs, cousinets, poulies, etc., etc.
Scies de toutes sortes, dents de scie, huile, paquetage, etc., etc.
Tous ordres par télégrammes ou téléphones exécutés avec promptitude.
VENEZ OU ECRIVEZ A
La Cie Chs. A. Paquet
Nos. 2 et 4, RUE ST-JOSEPH
PHONE 2325 QUEBEC



LE TRAIT D'UNION ENTRE
Santé et Bonheur

L'eau régénératrice par excellence ; elle **guérit** les malades et conserve la **Santé**. Très efficace dans tous les cas de maladie

DU FOIE ET DES REINS.

Troubles d'estomac, maux de tête, engourdissements, etc., se recommande tout particulièrement aux personnes atteintes de

Chlorose, Anémie, Diabète, Goutte, Rhumatisme, Etc.

—L'EAU—

VICHY-CUSSET

SOURCES ANDREAU

Est Médicinale et Rafraichissante.

C'est une Eau Minérale Naturelle non décantée. Très agréable au goût, se boit pure et se mélange aussi avec n'importe quel breuvage.

Parlez-en à votre Médecin.

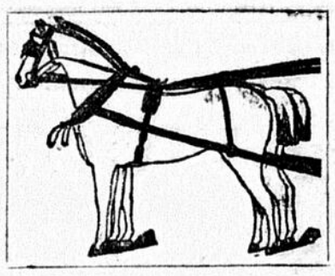
Se trouve dans tous les meilleurs Hôtels, Cafés et Restaurants. En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers.

Principaux Dépositaires à Québec :

Dr ED. MORIN & CIE, 113 Côte de la Montagne
W. BRUNET & CIE, 132-141 rue St-Joseph
J. E. LIVERNOIS & CIE, Coin St-Jean et Couillard
N. RIOUX & CIE, 158-164 rue St-Paul

F. X. St-Charles & Cie., Ltée, Agents Generaux, Montreal, Can.

DANS LA LIGNE
DE
HARNAIS



Comptez Que Nous y Sommes Pour Tout de Bon

Si Vous en Doutez, Venez Visiter Notre Assortiment, ou Demandez Nos Catalogues

P.T. LECARE

Manufacturier et Importateur de Voitures, Wagons, Harnais, Machines Agricoles, etc., etc.

273 RUE ST-PAUL - - - QUEBEC

SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN POELE

N'achetez-pas avant de venir examiner notre grand assortiment

POELE D'ACIER
L'ECONOME

ABSOLUMENT PARFAIT
Economie de Combustible, Cuisson très Rapide, Système de Sassage hygiénique

POELES EN FONTE

Pen Esther Plain, Pan Favorite, Sterling, Enterprise Leader, etc.

EUSEBE PICARD =35= **rue St-Joseph**

Association des Hôteliers de la Province de Québec

Incorporée par Acte de la Législature de Québec, le 20 mars 1906

Messieurs les hôteliers sont priés dep rendre personnellement en sérieuse considération la présente circulaire et de bien vouloir la mettre ensuite en évidence afin qu'elle soit vue et discutée par le public.

L'ivrognerie fait des ravages et les désastres dont ce vice est la cause sont évidents, par conséquent une règlementation sévère s'impose ; mais aussi faut-il que cette loi soit juste et intelligente. Les efforts tentés jusqu'à présent pour enrayer le mal ont pu être motivés par la meilleure intention possible ; mais les moyens qui ont été mis à contribution pour en arriver à un but désirable sont nécessairement injustes. Et comme l'extravagance en toute chose ne produit jamais les résultats désirés, le travail entrepris et continué contre les hôteliers dans le but d'empêcher de boire les ivrognes a eu un effet discutable et nous en appelons au jugement de tous. N'est-il pas vrai que dans chacun de vos villages respectifs, où les licences ont été enlevées, les ivrognes ont continué à boire et que des orgies, des bacchanales et toutes sortes de scènes disgracieuses ont surgi en même temps que la fermeture de votre licence tenue par votre hôtelier soucieux de sa réputation et par là même de ses propres intérêts ? Nous ne parlons pas des endroits où il n'y avait pas de licence car là les ivrognes ne sont pas sous le contrôle d'un hôtelier intéressé à empêcher le désordre et où ils n'ont que l'embarras du choix entre toutes ces buvettes clandestines tenues par des vendeurs inutiles et dangereux qui sont nombreux dans nos petites villes et villages.

L'Association des Hôteliers de la Province de Québec, par une nombreuse délégation, s'est adressée à la Législature lors de la dernière session. On nous a d'abord proposé de nous adresser à l'autorité religieuse et finalement, comprenant la droiture de nos intentions et la justice de nos griefs, le premier Ministre nous promit que notre demande serait prise en sérieuse considération. L'Association comme corps et les hôteliers privément ont fait des démarches auprès de la députation et cependant il ne s'est pas trouvé un seul député dans la chambre qui eût le courage de faire une interpellation en faveur de notre cause.

Les hôteliers n'ont cependant rien en vue qui soit attentatoire au bon ordre public. Nous ne cherchons pas à nous soustraire à une loi juste et équitable mais nous demandons la permission de faire ce qui est tolérable, dans un hôtel bien tenu, en faveur d'un public respectable ; et cela sans être exploités par certains individus qui agissent dans un but de lucre ou de vengeance.

Si le public qui voyage juge parfois nécessaire de prendre un verre de vin, bière ou autre liqueur, il semble raisonnable que ces choses dussent se trouver à l'hôtel reconnu et autorisé par la loi. Et nous croyons que cela serait un moyen efficace, et peut-être le seul, de faire disparaître les endroits où il se vend de la boisson en cachette, sans nécessité, et à des gens qui ne devraient jamais pouvoir s'en procurer. Le nombre de ces buvettes est grand dans nos petites villes et villages et personne mieux que l'hôtelier ne pourrait et ne devrait faire en sorte que ces maisons cessent leur commerce. Mais pour cela il faudrait que l'hôtelier ne fût pas tenu, de par la loi, coupable au même degré que ces vendeurs inutiles et dangereux ; quand lui-même n'a fait, que ce qui est raisonnablement toléré par le public respectable qui fréquente nos hôtels.

Les hôteliers qui ont réussi encore cette année à conserver leur licence ne doivent pas rester indifférents au mouvement entrepris par l'Association car ils auront leur tour eux aussi et du train que vont les choses, en diminuant les licences de 150 à 200 par année, le temps n'est pas éloigné où la classe des hôteliers, pourtant reconnue utile, ne pourra plus vivre.

Le gouvernement n'a pas daigné nous reconnaître à la dernière session du parlement, alors nous croyons qu'il est de notre devoir et qu'il y va de nos intérêts de nous liguer comme un seul homme contre la députation actuelle. Si les hôteliers, dont la plupart ont des établissements d'une grande valeur, sont voués à une ruine complète, ils devront se rappeler aux prochaines élections qu'il ne s'agit pas pour eux de couleurs ou de partis et nous n'aurons rien de mieux à faire que d'envoyer nos députés, à leur tour, consultez le clergé sur la manière de conduire une élection et cela nous suiter le clergé sur la manière de rassantes (parce qu'elles coûtent souvent cher à l'hôtelier) et qui très souvent aussi ne sont pas étrangères à la corruption.

Donc, messieurs les hôteliers, si nous avons notre place sous le soleil, il nous faut défendre nos droits et si tous ensemble nous réclamons justice, nous obtiendrons une loi qui répondra certainement mieux aux voeux de tous ceux qui veulent le bien de notre population canadienne sans pour cela vouer à la ruine et au mépris une classe d'hommes utiles et respectables.

"Hôteliers licenciés ou non licenciés, railez-vous de suite à l'Association des Hôteliers de la Province de Québec, incorporée par acte de la Législature."

L'IMMIGRATION

La colonisation de la Nouvelle-France sous la Nouvelle-France

(Etude par le Dr Paquet, député de l'Islet, reproduite du " Peuple " de Montmagny.

Saint-Aubert, 13 mai 1907.

A monsieur le directeur du " Peuple."

L'attention des Canadiens est concentrée sur la solution du problème de l'émigration et de l'immigration. Les premiers-ministres des colonies de l'Empire ont discuté cette importante question durant la conférence impériale. Les Etats-Unis étudient ce problème avec le plus grand soin. La question de l'immigration a été l'objet de débats mémorables le 9 et le 15 avril, dans le Parlement canadien.

Je sollicite la généreuse hospitalité de votre journal pour écrire quelques pages sur cette importante question.

Il me paraît convenable de consacrer la première partie de ce travail à l'étude de la colonisation de la Nouvelle-France sous la domination Française.

Notre historien national : F. H. Garneau, écrit : " L'Amérique fixait " plus que jamais l'attention des peu- " ples Européens, et c'était à qui en " prendrait la plus grande part. La " France ne pouvait rester en arrière " dans ce partage. Tout s'agitait au- " tour de la France. Elle ne pouvait " rester stationnaire, et on dit que " ses ennemis et ses rivaux cher- " chaient à se fortifier en Amérique."

En 1535, Jacques-Cartier avait l'honneur de découvrir la terre canadienne, mais pendant le seizième siècle, la France ne savait pas utiliser ce qu'elle avait acquis.

En 1598, Henri IIII accordait une commission de vice-roi de la Nouvelle-France à un noble Breton : le marquis de la Roche. Le marquis prépara une expédition composée d'émigrants peu désirables. Il déposa ses soixante hommes, la plupart des criminels, des gibiers de prison, dans l'île de Sable, à l'entrée du golfe St-Laurent. Il les laissa pour aller découvrir des terres nouvelles. Mais les tempêtes le portèrent sur les côtes de la France. Quand le roi put secourir ces malheureux, il ne restait plus qu'un petit nombre de ces misérables. Non, la Nouvelle-France ne devait pas être colonisée par ces repris de justice. Le sang le plus pur des Français devait circuler dans les veines de nos pères !

Champlain, le fondateur de Québec, faisait les plus grands sacrifices pour créer une colonie prospère. Au moment où les plus douces espérances semblaient sourire au premier de nos gouverneurs, Québec tombait au pouvoir d'un Huguenot : Louis Rerth. Mais la colonie fondée par Champlain, devait être française et catholique romaine !

Aussi, en 1832, les Anglais et les Huguenots remettaient la colonie aux soins des autorités Françaises. Et des familles françaises et catholiques venaient sur cette terre de liberté pour y trouver cette paix, cette tranquillité, inconnues alors en France.

Le cardinal Richelieu étendait alors son large manteau de pourpre pour protéger la Nouvelle-France et assurer le progrès matériel, moral et religieux de la colonie.

Il formait une compagnie puissante qui s'engageait à faire passer en Canada 4,000 colons dans l'espace de quinze années. Ces colons devaient être français et catholiques. La compagnie devait aussi envoyer des prêtres dans la Nouvelle-France pour répondre aux besoins de la population française et prêcher l'Evangile aux tribus barbares de l'Amérique. Le génie religieux se penchait sur notre berceau national !

Dans les desseins providentiels, les bords du Saint-Laurent devaient être colonisés par les enfants de la fille aînée de l'Eglise. Ces fils devaient être des Français catholiques romains. Le Canada français ne pouvait pas être colonisé par ces gibiers en prison ! Il ne pouvait pas être colonisé par des Huguenots !

Aussi leurs établissements ne pouvaient pas subsister. Nous avons raison d'être fiers de nos pères et de nos mères françaises ! Ils viennent de la Normandie, de la Bretagne, de la Picardie, de l'Anjou, de ces provinces fortes, morales, aimant la religion, la France et la liberté. L'idée de la France était noble ! Les hommes qui présidaient aux destinées de notre mère-patrie dans le siècle de Louis-le-Grand désiraient fonder au-delà des mers une autre France, comme une extension du pays natal. La France désirait faire la conquête morale et religieuse des peuplades barbares de l'Amérique. Elle désirait les faire jouir d'une généreuse civilisation.

La fille aînée de l'Eglise voulait jouer le rôle d'une puissance mondiale dans la jeune Amérique. Elle désirait appliquer à de grands desseins sa force vitale presque intarissable ! Elle désirait établir, une grande colonie afin de christianiser le Nord de notre continent et d'acquérir un surcroit de puissance religieuse, politique et économique.

La Nouvelle-France, sous la haute protection de Richelieu, de Louis XIV, et de Colbert, fut l'oeuvre de grands patriotes et de législateurs prévoyants : Champlain, de Montmagny, de Maisonneuve, de Talon. La Nouvelle-France fut l'oeuvre des religieux, des prêtres et des religieuses. L'Histoire en nomme : Brébeuf, Lallemant, Laval, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeois, la Mère de l'Incarnation. Enfin, le Canada-français fut l'oeuvre des meilleurs paysans de la mère-patrie : hommes doués des plus hautes qualités physiques, morales et civiques ; entreprenants, énergiques, laborieux, braves, industrieux et vertueux.

Nos mères furent des héroïnes ! J'admire le choix des colons, sous la domination française. Législateurs nous pouvons trouver les enseignements les plus sages et les plus patriotiques en étudiant l'histoire de la création et du développement du Canada-français..

Claudio Janvet, parlant de la supériorité morale des éléments qui ont fondé la colonie canadienne, dit :

" Depuis Champlain, jusqu'au dernier jour de la domination française les gouvernements de la colonie se sont toujours préoccupés d'en exclure les individus d'une moralité douteuse. Pour fonder la Nouvelle-France, on cherchait des hommes qui voulussent, avant tout, travailler à la propagation du règne de Dieu et à l'accroissement de la grandeur française. Les ordres religieux se sont occupés tout spécialement du choix des premiers colons. La suite à répondu à ces commencements."

Les filles, les femmes chrétiennes envoyées au Canada, par les soins de Richelieu, de Louis XIV, de Colbert, de Talon et de Laval, étaient choisies avec la plus grande attention. Comme le dit M. Chapais, dans son magnifique ouvrage : " Jean Talon, intendant" :

Les filles venues ici pour se pourvoir étaient des orphelines élevées dans des maisons religieuses ou appartenant à d'excellentes et honnêtes familles, ou encore étaient choisies par les curés de Normandie. Des personnes comme Madame Bourdon où Mademoiselle Etienne, les dirigeaient et les surveillaient durant le voyage. A leur arrivée, si elles tardaient un peu à se marier, on les plaçait dans des familles respectables. N'y avait-il pas là un ensemble de garanties absolument satisfaisantes ? "

La vénérable Marguerite Bourgeois remplissait à Montréal le rôle joué par Madame de Bourdon à Québec."

(A suivre)

CUERIT LES PETITS ENFANTS

Quand ils souffrent de crampes, indigestion, ou maux d'intestins, donnez-leur Poison Nerviline. Elle guérit immédiatement. Vendue partout à 25 cts la bouteille.

UNE MINE D'OR

Dans le haut de l'Ottawa

Ottawa, 24.—La célèbre Roche aux Oiseaux, sur laquelle Champlain demeura en muette admiration, pendant son voyage historique sur l'Ottawa, alors qu'il cherchait en vain une route nouvelle pour la Chine et les Indes, et qui a été le point d'excursion de milliers de visiteurs chaque année, serait, paraît-il, riche en minerai d'or.

Depuis quelques années, l'existence de minéraux, sur " La Roche " comme on l'appelle communément, était connue. Des traces d'or furent trouvées par feu le shérif Moffatt et M. George Smith, de Pembroke. Il y a dix ans. Toutefois, aucune veine ne fut découverte alors, et les traces de minéral n'étaient pas d'une valeur suffisante pour être avantageusement exploitées.

Ce n'est que mercredi dernier, que M. Alexander Sheppard et M. R. Anderson, de Pembroke, en se livrant à d'actives recherches, ont pu localiser une veine de minerai d'or, de quatre pouces de large, ayant montré à l'essai, une valeur de $12 par tonne. La veine contient aussi du cuivre, du fer, du mica et d'autres métaux.

La veine, qui sur la roche, commence du côté de la rive gauche de la rivière, a été suivie sur la côte d'Ontario, jusqu'à deux milles du bord de l'eau, endroit où elle disparaît.

A peine la découverte a-t-elle été connue, que nombre de prospecteurs sont partis sur les lieux.

La roche aux Oiseaux est une masse solide dont les côtés à pic s'élèvent à plus de 500 pieds au-dessus de la surface des eaux de l'Ottawa. C'est un endroit que les touristes ne manquent jamais de visiter. Une accommodation spéciale a été faite pour en faciliter l'ascension. Du sommet de la roche, la vue s'étend sur le lac, la rivière et les bois, qui forment un admirable panorama.

"Pe-ru-na Réussit là où les Médecins Échouèrent,"

Écrit M. Cholette après avoir pris du Pe-ru-na.



MONS. MENESIPPE CHOLETTE

Mons. Menesippe Cholette, Ste Thérese de Blairville, P. Q., écrit :

"Je ne saurais jamais trop faire l'éloge du Peruna ni exprimer suffisamment l'entière confiance que j'ai en lui.

"Il n'y a rien de meilleur pour rendre la santé. J'en pris huit bouteilles.

"Toutes les douleurs que j'avais dans la tête et dans les intestins, le catarrhe du nez et de l'estomac, aussi bien que tous les autres symptômes avaient disparu après que j'eus pris la troisième bouteille.

"Le Peruna réussit là où les médecins échouèrent.

"Si j'étais le premier à attester les mérites de ce remède, on pourrait croire que j'exagère, mais bien des certificats avant le mien ont révélé la grande vertu de ce tonique efficace.

"Il serait déraisonnable de ne pas estimer à sa valeur un remède qui a arraché à une mort prématurée de pauvres êtres humains que les médecins ne pouvaient sauver.

"Ce remède a guéri bien des victimes, de commencement de consomption et d'autres maladies.

"Le Peruna est le meilleur remède pour toutes les maladies catarrhales."

QUAND le catarrhe est devenu systémique,—c'est à dire quand on l'a laissé s'étendre dans le système entier, il est difficile de le guérir.

Les médecins ne le comprennent pas toujours et quelques-uns ne tiennent pas du tout à le traiter. De là l'impossibilité pour un grand nombre de malades d'être guéris.

La chose à faire dans ces cas est d'employer quelque remède interne pour le catarrhe systémique,—un remède qui atteindra chaque organe intérieur du corps et aura pour effet de guérir, fortifier et adoucir les membranes muqueuses qui recouvrent ces organes différents.

On trouve un tel remède dans le Peruna. Comme Mons. Cholette le déclare, son certificat n'est pas le premier donné au Peruna, le remède qui guérit d'une façon permanente tous les cas de catarrhe systémique.

R & O Richelieu Ontario Nav. Co.

TOUS LES JOURS POUR MONTREAL

Service tous les jours à 6.30 hrs p. m., Dimanches exceptés.

LIGNE DU SAGUENAY

Un bateau partira les Mardis et Samedis, à 8 hrs A M pour Chicoutimi et les ports intermédiaires.

Ligne Hamilton, Toronto

Trois fois par semaine de Montréal. Fret accepté pour Hamilton, Toronto et ports intermédiaires.

Excursions du Jour Victoria

Billets bons pour partir les 23 et 24 Mai. Bons pour retour jusqu'au 27 Mai.

Fret reçu jusqu'à 6 hrs p.m.

Pour taux et embarq., et autres détails, s'adresser à M. F. CONNOLLY, Agent général, 48 rue Dalhousie, Québec.

4 mai—

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION

Canadienne du Saint-Laurent

A Responsabilité Limitée

SERVICE QUOTIDIEN ENTRE

Quebec et Montreal

PAR LES VAPEURS

COLONIAL, CAPT. J. JEAN

IMPERIAL, CAPT. W. PAUL, Sr

—POUR LE—

Transport du Fret et des Voyageurs

Départ de Québec à 3.00 P.M.

arrêt à Trois-Rivières et Sorel. Arrivée à Montréal à 7 hrs A M. Départ de Montréal à 6 hrs P.M. Arrivée à Québec à 7 hrs. A.M.

Billets d'Excursion au prix d'un simple passage le Samedi. Bons pour revenir le Lundi.

Débarcadère à Québec : Quai Champlain.

WM. PAUL, Jr. Gérant.

E. BELANGER, Agent, Québec.

Telephone 3085. 4 mai—

LIGNE FRANCAISE

Compagnie Generale Transatlantique

LIGNE DIRECTE AU HAVRE—PARIS (France)

Départ tous les Jeudis, a 10 h. A.M.

(Quai No. 45, North River, foot of West Morton)

*La Lorraine, 30 Mai | *La Lorraine 20 Juin
*La Savoie.... 6 Juin | *La Savoie.... 27 Juin
*La Provence 13 Juin | *La Touraine 4 Juil.
Voyage extra : La Bretagne 1 Juin, 8 p. m.

*Steamers à double hélices

AGENTS : MM. J. L. Sterling, rue St Louis, Québec, J. G. T. L. C. E. Terry G.T.R

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC St JEAN

LE ET APRES LUNDI, le 13 mai 1907, les trains circuleront comme suit :

DEPART DE QUEBEC

1.35 a m — Pour Roberval et Chicoutimi, tous les jours, excepte le Samedi et Dimanche.

8.35 a. m. Pour Lac Edouard le Samedi seulement

1.45 p.m. — Pour le Lac St Joseph, tous le jours excepté le Dimanche.

1.45 p.m.—Pour St Raymond, le Dimanche seulement.

5.20 p.m.—Pour St Raymond, tous les jours excepté le Dimanche.

7.30 p.m.—Pour Roberval et Chicoutimi, le Jeudi et le Samedi seulement (avec char dortoir pour Chicoutimi.

ARRIVEE A QUEBEC

7.00 a.m.—De Chicoutimi et Roberval, Lundi et Samedi seulement.

9.45 a.m.—De St Raymond, tous les jours, excepte le Dimanche.

4.30 p.m.—Du Lac St Joseph, tous les jours excepté le Dimanche.

7.00 p. m.—De Chicoutimi et Roberval, tous les jours excepte le Dimanche et Lundi.

7.00 p. m.—Du Lac Edouard le Lundi seulement.

9.30 p.m.—De St Raymond, le Dimanche seulement.

Les trains que l'entrepreneur fait maintenant circuler sur l'embranchement de La Tuque entre La Tuque Jonc. et l'extrémité de la ligne actuellement en construction, doivent faire raccordement avec les trains Express de jour No 1 et 2 entre Québec, Roberval et Chicoutimi.

Billets de passage en vente à la gare rue St André, chez M. F. S. Stocking, rue St Louis, au Château Frontenac, au bureau du Pacifique, 39 rue St Jean, coin de la rue du Palais, au bureau du Grand Tronc, coin des rues St Anne et du Fort, au bureau de l'Intercolonial, rue du Fort.

Les siéges et lits dans les chars parlour et dortours se reservent au bureau de Fret Stocking.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 6h.30 p.m.

ALEX. HARDY, Agent Gen. Passagers, Québec, 12 mai 1907.

J.G. SCOTT, Gerant Général

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TRAINS LAISSENT LA POINTE LEVI

7.05 A.M. Tous les jours excepté le Dimanche — Arrive à St Hyacinthe 11.35 A.M, " Montréal..... 1.00 P.M, " Sherbrooke ....11.32 A.M, " Portland ..... 6.30 P.M

1.00 P.M. Tous les jours — Arrive à Montréal..... 7.00 P.M, " St Hyacinthe..... 5.25 P.M, " Sherbrooke .... 4.50 P.M, " Boston..... 8.00 A.M, " New-York..... 7.18 A.M. Raccordement direct à Montréal avec le Train Rapide à tous les endroits du sud et de l'ouest.

6.35 P.M Tous les jours excepté le Dimanche — Pour Portland et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre arrivant à Portland à 7.30 A.M Boston 10.55 a.m.

CHAR DORTOIR POUR MONTREAL

Arrivant à 7.05 a.m., faisant raccordement avec l'International Limited, laissant à 9.00 a.m. pour Toronto et tous les endroits de l'Ouest et avec le C.V. et D. & H. pour New-York et Boston et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre.

Départ des bassins transversiers de Québec (pied de la rue St-Paul) comme suit :

6.35 A.M., *12.30 MIDI, 6.05 P.M

(* tous les jours excepté le dimanche ; tous les jours)

Pour toutes informations, Map, Horaire, etc., s'adresser à n'importe quel agent du G. T. R. ou AU BUREAU DES BILLETS

Coin des rues du Fort et Ste-Anne, (vis-à-vis le Château Frontenac), au bureau de la Traverse rue Dalhousie et au bout de la rue St Paul et rue St-Paul (Palais).

VIN DE SAINT-LEHON

CASTORIA Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetés

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

L'EVENEMENT
JOURNAL POPULAIRE
Fondé, imprimé et publié par la Compagnie de l'EVENEMENT, incorporée par lettres patentes, rue de la Fabrique, Québec.

ABONNEMENT: Un an $3.00; six mois $1.50. Abonnement à l'Edition Hebdomadaire, publiée jeudi: Un an, $1.00.

Toute personne qui désire l'abonnement, le changement d'adresse, annonce, etc., doit être adressé: L'EVENEMENT, P. P. 69, Québec.

QUEBEC, 25 MAI 1907.

L'hon. M. Gouin

RAPPELE EN TOUTE HATE

L'on dit que les câblegrammes suivants ont été adressés à l'hon. M. Gouin :

"Québec, 24 mai 1907.
"Hon. Lomer Gouin,
"Londres.

Galette compromise. Suis moi-même dans le pétrin par décision du barreau. Ne suffit pas à avaler tous les crapauds qui nous arrivent par la tête. Ai consulté Brochu qui me prépare un mémoire. Faut revenir immédiatement. Il y a des choses qui s'expliquent mieux verbalement que par écrit.

"ADELARD."

"Québec, 24 mai 1907.
"Hon. L. Gouin,
"Londres.

"Corrobore dépêche Turgeon. Collègues affolés par décision du barreau. Soupçonnons que c'est Parent qui se venge. Arrivez au plus vite. Apportez votre rodgers. Le couteau d'Alexina est rouillé.

"ROY."

"Québec, 24 mai 1907.
"Hon. L. Gouin,
"Londres.

"Situation faite par décision du barreau presque désespérée, et Turgeon incapable d'y faire face. Donat Caron refuse d'intervenir et les perspectives sont décourageantes. Vous attendons avec anxiété. Dois-je consulter Lafferté ?

"ALLARD."

"Québec, 24 mai 1907.
"Hon. L. Gouin,
"Londres.

"Laissez là subsides et venez sauver la crèche, si possible. Justice rétributive semble nous menacer.

"TESSIER."

"Quebec, 24 MAY 1907.
"Hon. L. Gouin,
"Londres.

"John lack head is drawing us to the bottom. Somebody has made a fool of Turgeon who now wants to make fools of all us. Roy has given under oath a new definition of malversation which throwa ridicule on the whole government. Hurry back please.

"WEIR."

"Quebec, 24 MAY 1907.
"Hon. L. Gouin,
"Londres.

Be back as fast as steam can hold you afloat, if you want to remain premier. Have put all my tugs to keep the ship against tide which is carrying it fast towards terrible rocks. Turgeon is no more a pilot than. I am a state man. Would strongley urge to bring back Wilfred with you il you can.

"Prevost and Turgeon quarelling on Evenement's affidavits not sworn.

"KAINE."

"Québec, 24 mai 1907.
"Hon. L. Gouin,
"Londres.

Solidarité ministérielle et conspiration de 1902 contre Parent nous font deux fois solidaires. Ne savons plus quoi faire depuis décision du barreau et fiasco re-affidavits de l'Evénement.

"PREVOST."

LE PROCES PREVOST-ASSELIN

On dit qu'il pourrait bien durer encore longtemps.

Le contre-interrogatoire du baron l'Epine durera bien une journée.

Puis, M. Taschereau a dit, l'autre jour, en parlant d'ajournement, qu'il avait des témoins à faire venir.

Enfin, le bruit se répand que l'enquête ne se terminera pas avant que M. Gouin ait été entendu.

Bref, l'on sait quand commence un procès comme celui-là, mais il est impossible de dire quand ou comment il finira.

Nous sommes contents d'apprendre que nous aurons prochainement la plus belle salle de concert de la province. Nous publions le " prospectus " de la compagnie. Monsieur René Lemay en sera l'architecte et M. John E. Walsh, le gérant. Les matériaux et la main d'oeuvre seront pris à Québec. Nous devons une nouvelle dette de reconnaissance à notre vieil ami, M. S. E. Gregory, un des vétérans du journalisme qui a eu cette idée et ne cesse de travailler pour rendre notre ville intéressante.

M. GOUIN DEVRAIT ETRE ICI

Nous lisons dans la "Gazette," de Montréal :

"M. Gouin devrait revenir au pays sans retard. Ce n'est point préjuger qui que ce soit ou quoi que ce soit en rapport avec le procès pour libel qui se fait actuellement à Québec que de dire que ce qui a transpiré durant ces derniers jours appelle la présence ici du chef de l'exécutif pour agir suivant ce que les développements peuvent suggérer. La question n'est plus de savoir si un journaliste acerbe a diffamé ou non M. Jean Prévost. C'est au jury à décider cela. Ce qui a été dit sous serment dans les témoignages indique que quelques-uns des ministres ont été indiscrets sinon corrompus ; sur ce point c'est au premier-ministre et au lieutenant-gouverneur à agir si durant le procès les très graves accusations qui ressortent du témoignage du baron de l'Epine ne sont pas clairement et effectivement prouvées fausses. La situation présente peut amener une crise politique qui peut nécessiter la réorganisation du ministère, et, peut-être même, sa retraite. M. Gouin devrait être ici pour répondre à la situation."

LES HOTELIERS

Nous avons reçu de l'Association des hôteliers de la province, une circulaire que nous publions ailleurs.

L'on verra que ces messieurs sont de mauvaise humeur et bien décidés à se battre.

Ils en veulent à beaucoup de monde parce que l'on veut perfectionner la loi et veiller à ce que celle-ci soit observée.

Les députés sont menacés et l'autorité religieuse, qui a pris l'initiative de la campagne anti-alcoolique, est-elle même assez cavalièrement traitée.

Nous avons cru bon de reproduire cette circulaire afin d'avertir tous ceux qui sont entrés dans le mouvement pour combattre les abus de l'alcool, qu'ils doivent s'attendre à une grosse bataille, et par conséquent, ne point se ralentir dans leur travail.

Ce n'est pas que nous désirions voir les hôteliers traités injustement et persécutés par les pouvoirs publics, mais il ne faut pas non plus se laisser émouvoir outre mesure par les plaintes de ceux qui sont intéressés dans le débit de l'alcool.

Par exemple, il y a encore trop de débits de boisson dans les grands centres, et sur ce point les hôteliers n'ont aucune raison de se plaindre.

Quant à la sévérité de la loi, nous croyons qu'elle n'a rien d'exagérée et qu'elle n'est pas suffisamment observée.

Si le permis de vendre un verre était enlevé à tout hôtelier qui donne de la boisson à un homme qui est déjà à moitié ivre, combien d'hôteliers conserveraient-ils le droit de vendre?

ENCORE UN CRAPAUD

"La Vigie," l'organe du Parentisme, demande qu'il ne suffise pas d'être décoré du Roi des Belges pour passer pardessus la tête des autres.

Parmi les décorés du Roi des Belges, se trouve l'hon. M. Turgeon.

Encore un crapaud à avaler.

Le ministre en avalera tant qu'il finira par être une véritable crapaudière.

LE GOUVERNEMENT WHITNEY

ET L'HON. SENATEUR CASGRAIN

En souvenir des services publics rendus par feu l'honorable sénateur Casgrain, le gouvernement Whitney vient de désigner sous le nom de "Casgrain" l'un des nouveaux townships dans le nord de la province d'Ontario.

Cet hommage rendu à la mémoire du distingué compatriote qui représenta si longtemps les Canadiens-français d'Ontario à la chambre haute, montre le sentiment du cabinet Whitney à l'égard des Canadiens-français.

Prévost-Asselin-Laflamme

On sait que l'hon. ministre de la colonisation, poussé à bout par les articles du " Nationaliste " qui le cinglait sans merci, avait fait arrêter le directeur de cette feuille montréalaise. M. Olivar Asselin, pour libelle. Après de longs retards l'instruction de cette affaire est enfin commencée à Québec, la semaine dernière, devant M. le juge Bossé. Mais voici que presque tout de suite, en commençant, il se produit un incident qui complique la chose. L'avocat de M. Asselin, M. N. K. Laflamme, C. R., ayant dit à un ami, le Dr A. De Martigny, et à M. Langlois qu'il lui faisait peine de voir qu'il allait être obligé, pour défendre son client, de rendre publics des documents qui pouvaient porter préjudice à son parti (M. Laflamme est libéral) le procureur-général Turgeon, informé de la chose, dit qu'il allait le citer devant le Barreau de Montréal pour conduite dérogatoire à l'honneur de cette honorable corporation. M. Laflamme ne voulut pas attendre que l'hon. M. Turgeon mit sa menace à exécution. Il écrivit tout de suite au syndic du Barreau, lui demandant de fixer le jour le plus rapproché où il pourrait comparaître devant le conseil pour se disculper. L'affaire a été entendue jeudi soir, et le conseil du Barreau a été unanime à déclarer que la plainte n'était pas fondée.

Avant la comparution de M. Laflamme devant le conseil du Barreau, un correspondant télégraphiât à " l'Evénement, " de Montréal : " Un homme important du parti libéral a dit en ma présence : Si Laflamme n'a fait rien autre chose que ce qu'il a dit, l'acte de Turgeon est une bêtise impardonnable au point de vue politique."

La bêtise est beaucoup plus apparente aujourd'hui, et les amis du Procureur-Général doivent comprendre qu'il s'est mis un doigt dans l'oeil.

—" Le Journal de Waterloo."

Tabac Champlain à fumer et chiquer.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Plusieurs morts et blessés

City of Mexico, 24—Une dépêche au " Herald " venant de San Lin Potosi, annonce qu'une terrible collision s'est produite près de cette ville, entre un train de fret et un train de passagers. On rapporte qu'il y a plusieurs morts et blessés.

Un convoi portant des médecins et des gardes-malades vient de partir de San Lino Potosi, pour le théâtre de la catastrophe, dont on ne peut encore obtenir les détails.

Les yeux et la santé

Le Dr Gulick, qui dirige l'éducation physique dans les écoles de New-York, a constaté, par de très nombreuses expériences, que les troubles de la vue ont une influence directe sur l'état de la santé. Il en conclut que le surménage des centres visuels peut compromettre tout l'organisme. Carlyle, Huxley, Wagner, pour ne citer qu'eux, furent les victimes de leurs mauvais yeux. Dans les conditions actuelles de la vie sociale, ce mal s'aggrave. L'homme moderne ne se borne plus à voir, il lit, et il en résulte que l'oeil civilisé subit une altération fatale par suite du constant effort à distinguer les petits traits ou caractères noirs sur papier ou fond blanc. Il en va tout autrement du sauvage, qui ne lit point, et, en outre, ne fatigue pas ses yeux parce qu'il regarde à distance, en plein air et sans exciter le nerf optique. Beaucoup de douleurs physiques, migraines, gastralgies, etc, proviennent de la lecture. On n'y remédie que par les conserves ou les lunettes. La plupart des gens ne prennent aucune précaution en lisant. Ils ignorent même que l'on doit toujours éviter de lire ou de travailler dans une position où la lumière très vive entre directement dans les yeux, tandis que la pupille de l'oeil réclame une lumière réfléchie. On néglige l'art de lire sans fatiguer les yeux. On lit des livres mal imprimés, des journaux dont les caractères, d'une encre préjudiciable, d'un type nuisible, sont autant d'ennemis de l'oeil ; on lit des magazines dont les lignes sont trop longues et obligent l'oeil à voyager de gauche à droite, on lit des volumes sur lesquels l'oeil doit se clouer, en un mot ont fait tout ce qui contribue à le mettre en péril. Et lorsqu'on est malade, indisposé, on ne se rend pas compte de la cause qui produit la souffrance. Soignez vos yeux, dit M. Gulick, vous vous porterez mieux. Baigner les yeux à l'eau froide est bon, ne pas les exposer vaut mieux. D'où, par un quart de gens au moins, la nécessité de recourir à l'oculiste et de faire avec lui le choix approprié des lunettes. Ajoutons que le même savant conseille aux dames de ne pas lire à travers la voiture. Pas de voilette ou pas de lecture. Ceci doit exclure cela.



Au sortir du fourneau, alors qu'ils sont encore tout chauds, on les met dans les boîtes doubles de papier parchemin et l'on scelle ces seaux.

Toute la saveur, toute la fraîcheur et délicatesse que donnent une cuison et confection parfaites, sont concentrées et gardées par ces paquet, à l'épreuve de l'air et de l'humidité.

C'est pourquoi vous trouvez toujours le Mooney's Perfection Cream Sodas appétissant et de goût agréable, que vous les achetiez à Halifax, à Vancouver, ou ailleurs.

Connaissez-vous les Mooney ?

Echos de la Ville
ET DES ENVIRONS

INCENDIE.—La résidence d'un nommé Murphy et ses dépendances, ont été incendiées au Grand Brûlé, sur le chemin du lac Beauport. Il n'y a pas d'assurance.

A DEMI ASPHYXIE PAR LE GAZ.—Un ouvrier occupé à faire des excavation à l'angle des rues St-Jean et Ste-Angèle a été, hier, à demi asphyxié par le gaz. Il reprit ses sens peu de temps après, et fut transporté à sa résidence.

CONCERT AU KENT HOUSE.—La nouvelle fanfare des Hussards Canadiens donnera demain après-midi, de 3 à 5 heures, un concert en plein air au Kent House, Sault Montmorency.

TROUVE MORT.—Joseph Guillet a été trouvé mort dans sa manufacture de la rue Prince-Edouard, avant-hier soir.

Le Dr Jolicoeur, coroner du district, a été averti et tiendra une enquête demain.

On suppose que le défunt a succombé à une syncope du coeur.

UN DESERTEUR.—Thomas Rawson, du corps du service médical de l'armée permanente, a été arrêté à Toronto sous l'accusation de désertion, et il sera ramené à Québec accompagné du caporal H. Marrison et du soldat Philippe Lachance. Rawson a déserté pendant qu'il se trouvait au camp de Petawawa.

MEDAILLE DU LONG SERVICE.—Une dépêche de la Grosse Ile annonce que mercredi dernier le Dr Fred. Montizambert, du service médical pour le compte du gouvernement, a accordé la médaille de long service à M. Georges Dancase qui fait partie du personnel médical de la Quarantaine.

ACCIDENT A BEAUPORT.—Un cultivateur de Beauport du nom de Joseph Campagna, a été ces jours derniers, en labourant, la victime d'un pénible accident dont les conséquences ont été l'empoisonnement du sang. Le blessé est sous les soins du Dr Paquin, de Québec, du Lr Lachance et du Dr Provençal, de Beauport.

L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS.—L'Association des manufacturier, branche de Québec, recevra la visite de M. Cockshnutt, le président général de l'Association au Canada, lundi prochain, le 27 mai.

Il y aura déjeuner en l'honneur du visiteur à l'Auditorium, suivi d'une assemblée générale des membres de cette branche de Québec. M. Cockshutt y fera un exposé des travaux de l'Association.

NOCES D'ARGENT.—M. Joseph Carbonneau, le chef d'orchestre bien connu, et Mme Charbonneau ont célébré, mercredi soir dernier, le 25e anniversaire de leur mariage. Cet anniversaire a été pou un certain nombre d'intimes et d'invités, l'occasion d'une jolie fête au cours de laquelle il y a eu présentation d'adresse et de cadeaux, chants, musique et danse.

ELECTION D'OFFICIERS.—La fédération des employés des filatures récemment organisée au Sault Montmorency, a fait ces jours dernier l'élection de ses officiers comme suit :

Union locale No. 16.—Président, Pierre Drolet ; vice-président, H. Roy ; secrétaire-trésorier, Jos. Leclerc.

Union locale No. 17.—Président, Frs. Nantel ; vice-président, J. Fremblay ; secrétaire-trésorier, Charles Mathieu.

UN GARCON DISPARU.—Un garçon du nom de Paul Croteau est disparu de la résidence de ses parents No. 53 rue St-François, depuis mercredi après-midi, et n'a point donné depuis de ses nouvelles. Le père du jeune disparu est M. Philéas Croteau, employé à la manufacture J. Arthur Paquet. Après avoir passé l'après-midi à la pêche en compagnie de son père il retourna à la maison, prit un lunch puis sortit pour faire une promenade et on ne l'a plus revu. La police, sur la demande des parents, a fait d'inutiles recherches. Rapprochement assez singulier, un frère de Mme Croteau disparut il y a quelques dix ans dans des circonstances à peu près semblables. Le jeune Croteau lors de sa disparition était revêtu d'un gilet de tweed bleu, de pantalons de serge noire, et d'une veste grise portant une insigne de tempérance. Il portait des bas noirs et des bottines lacées. Toute information à son sujet sera reçue avec reconnaissance par les parents.

Mort d'un député d'Ontario

Toronto, 24—Le Dr W. Fred. K. Lewis, député de Dufferin, à la Législature d'Ontario, est mort subitement ce matin, au Queen's Hotel. Il a succombé à une maladie de coeur.

Le corps a été transporté à Orangeville où les funérailles auront lieu dimanche.

Condamné à la chaise électrique

New-York, 24—John Bell, l'ancien employé de tramways accusé du meurtre du Dr Charles W. Townsend, de New-Brighton, Staten Island, a été trouvé coupable de meurtre au premier degré et condamné à être électrocuté.

Nouvelles du Lac St-Jean

La glace du Lac St-Jean est partie, ces jours-ci. Le grand vent du nord qu'il fait actuellement fait vite de chasser ce qui en reste encore. Le bateau du capitaine Morin, le "St-Henri," a fait son premier voyage mercredi.

—Marie Rose Béatrix Masse, en religion Soeur Béatrix de Jésus du S. S., née à Marseille, France, le 11 juillet 1885, est décédée mardi dernier à la Communauté des Servantes du Saint-Sacrement.

Entrée dans la congrégation comme Soeur de choeur en 1889, elle avait été envoyée au Canada en 1903.

—Sa Grandeur Mgr Labrecque est partie pour sa tournée pastorale au Lac St-Jean. Il est accompagné de M. l'abbé J. Ed. Duchaine, comme prédicateur, et M. l'abbé E. Tremblay, comme maître de cérémonie. Voici l'itinéraire de la visite :

St-Jérôme, mardi, 21 et 23 mai ; St-André, jeudi, 23 et 24 mai ; St-Louis de Chambord, vendredi, 24 et 25 mai, St-François de Sales, samedi, 25 et 26 mai ; St-Thomas d'Aquin, dimanche, 26 et 28 mai ; Notre-Dame de Roberval, mardi, 28 et 30 mai ; St-Hedwige, jeudi, 30 et 31 mai ; St-Charles de la pointe bleue, vendredi, 31 et 1er juin ; St-Prime, samedi, 1 et 2 juin ; St-Félicien, dimanche, 2 et 4 juin ; Notre-Dame de la Visitation, mardi, 4 et 5 juin ; St-Méthode, mercredi, 5 juin et 6 juin ; St-Cyrille de Normandie, jeudi, 6 et 8 juin ; Ste-Lucie d'Albanel, samedi, 8 et 9 juin ; St-Michel de Mistassini, dimanche, 9 et 11 juin ; St-Edouard de Péribonca, mardi, 11 et 13 juin ; St-Henri de Taillon, jeudi, 13 et 14 juin ; St-Coeur de Marie, vendredi, 14 et 16 juin ; St-Joseph d'Alma, dimanche, 16 et 18 juin ; St-Gédéon, mardi, 18 et 19 juin.

Demandez la nouvelle cigarette faite a la main "Sultan" 10 cts.

DEMENAGEMENT

Tous les travaux à mon nouveau magasin, No. 123, rue St-Jean, coin rue Ste-Ursule, sont terminés et je suis prêt maintenant à recevoir tout client.

A. G. WARREN
TELEPHONE 529
2 avril—1m

DES CHEVEUX SAINS POUR TOUS
PAR L'USAGE DE
L'HERPICIDE DE NEWBRO

Il est maintenant possible pour chacun d'avoir les cheveux longs, beaux et sains en faisant usage de l'Herpicide de Newbro, ce remède original " qui tue les germes des pellicules ".

Le germe des pellicules rend les cheveux secs, ternes et cassants et plus tard cause les pellicules, démangeaison du cuir chevelu et finalement la calvitie.

Tous ces symptômes désagréables disparaîtront et les cheveux croîtront abondamment, du moins autant que la nature le voudra, si l'on a soin de détruire le germe des pellicules et d'en préserver le cuir chevelu. N'attendez pas que survienne la calvitie chronique, car elle est incurable. Herpicide fait cesser la démangeaison du cuir chevelu presque instantanément.

" Je ne puis assez vanter le Newbro's Herpicide ; il garde les cheveux et le cuir chevelu en parfait état."
(Signé) Mrs NETTIE KARBACH.
Omaha, Nebr.

Deux grandeurs : 50c et $1.00 chez tous les pharmaciens. Envoyez 10c en timbres pour avoir un échantillon, à THE HERPICIDE CO., Dept. L, Windsor, Ont. Assurez-vous que l'on vous donne le véritable Herpicide. Garanti sous le Food & Drug Act, 30 juin 1906.

APPLICATIONS CHEZ LES BONS BARBIERS

W. BRUNET & Cie, Pharmaciens, Agents Spéc.
Voyez l'Installation dans une de leurs Vitrines.



CHEZ NOS GENS
AUX ETATS-UNIS

MORT SUBITE

Woonsocket, R. I., 24—Un ancien résident de cette ville, M. Paul Gagnon, qui habitait Woonsocket depuis une cinquantaine d'années, est mort subitement à sa résidence, rue Arnold No. 50.

La mort avait été causée par une affection cardiaque. Le défunt était né à Sorel, Province de Québec, il vint à Woonsocket il y a 46 ans et fut l'un des premiers Canadiens qui se fixèrent dans cette ville.

Depuis un certain nombre d'années il était au service du département de la voirie. Il avait épousé il y a 39 ans Marie Landry ; ils eurent neuf enfants qui moururent tous en bas âge. M. Gagnon laisse sa femme, trois frères et trois soeurs.

MORT D'UN COMPATRIOTE DE MARLBORO, MASS

Marlboro, Mass, 24—La mort vient de nous enlever l'un de nos plus vieux compatriotes dans la personne de M. Louis Labossière, qui est décédé samedi dernier à l'âge de 77 ans. Il y a 15 ans M. Labossière subit un choc dans une manufacture de chaussures et depuis ce temps-là ne put vaquer à une occupation. Le défunt est né à Contrecoeur, P. J., et demeurait en cette ville depuis à peu près 45 ans. Lui survit : son épouse, cin fils : Louis A. Philias Clément, Alfred et Raymond, tous de Brockton, et deux filles : Mme Simon Guertin, de Lynn, et Mme Emile Humbert, de Brockton ; un frère, M. Clément Labossière de cette ville, et une soeur, Mme Corbeau, de Boston.

PETITES NOUVELLES DE CENTRAL-FALLS

Central-Falls, R. I., 24—M. Gustave St-Louis, de l'avenue Lincoln, est parti pour aller demeurer au Canada avec sa famille. M. St-Louis a acheté une belle propriété au Cap Chatte, comté de Gaspé.

—M. Arthur Buteau, de Brockton, Mass., qui a épousé Mme Vve Félip Messier lundi matin, à Fall-River, est en voyage de noces en cette ville chez des parents et des amis.

—M. Joseph Froment, épicier de la rue Washington, qui a été opéré jeudi dernier par les Drs Mathieu et Boucher, est en bonne voie de guérison.

—Mme Rémi Bonin, de la rue Foundry, qui est à l'hôpital Rhode Island, depuis le mois de janvier dernier, va beaucoup mieux depuis quelques jours. Elle espère être bientôt de retour dans sa famille.

MORT DU Dr COLLET, DE FALL RIVER

Fall-River, 24—Le Dr Pierre A. A. Collet, l'une des figures les plus avantageusement connues de la colonie franco-américaine de Fall-River, et même nous pourrions dire de toute cette partie de la Nouvelle-Angleterre, est décédé mercredi.

Le Dr Collet a succombé à une maladie qui le minait depuis plusieurs mois. Il est mort muni de tous les secours de l'Eglise et entouré des membres de sa famille demeurant en cette ville. Le défunt était entré dans la 61ième année de son âge dimanche, le 19 courant. Il demeurait en cette ville depuis le commencement de l'an 1881.

Le Dr Pierre A. A. Collet était né à St-Henri de Lauzon, comté de Lévis, province de Québec, le 19 mai 1847, du mariage de Pierre Collet et de Marie, (Couture) Collet.

LES FORESTIERS D'AMERIQUE

Boston, 24—Le Dr Joseph Santosuosso, conseiller municipal du quartier 1, a été élu grand chef ranger d'Etat de l'Ordre des Forestiers d'Amérique, à la séance de la convention de mardi après-midi à l'American House.

Quatre cent cinquante délégués se réunirent à l'American House, et le suprême chef ranger William A. Hogan, de Lowell, fit son exposé annuel annonçant que la société avait fait un gain de 15,000 membres depuis deux ans et comptait actuellement 250,000 adhérents.

L'élection des nouveaux officiers a donné le résultat suivant :

G. C. D., Joseph Santosuosso, G. S. C. R., Bert. T. Mitchell ; G. T. William J. Mountain ; G. S. William H. Stafford ; G. R. S., J. J. Hannifin ; S. W. W. J. Karen ; J. W. A. F. Fortin ; S. B., John J. Montague ; J. B. Janes E. Faulkner ; trustees, David Barry, W. H. Kilty, Thomas Graham, Joseph A. Smith, J. H. Dallagher.

Aujourd'hui les délégués pour la convention générale ou suprême, qui doit avoir lieu à Chicago en août ont été choisis. Les succursales du Massachusetts y enverront 38 délégués, dont 3 représenteront les sociétés de Boston.



N'attendez pas

Que l'ennemi soit maitre dans la place pour le chasser :: :: ::

La saison du PRINTEMPS est la plus fertile en MALADIES de toutes sortes et c'est le moment de se prémunir par une BONNE PURGATION.

LA PURGATION DU JOUR
DE J. B. MORIN

Est le meilleur Purgatif qui existe et la meilleure preuve de ses éminentes qualités, c'est qu'il est devenu d'un usage général.

En vente chez tous les épiciers et marchrnds a 10c

En Gros et détail à la Pharmacie J. B. MORIN, 318½ Rue St-Joseph

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE
DIABETES BACKACHE
Dodd's discontinued the use of our name on package. The public may rely on our name to protect them from imitations. Sold only in boxes.

ABSENTS DEPUIS VINGT-HUIT ANS

New-Bedford, Bass., 24.—Péniblement affectée d'une longue séparation qui dure depuis 28 ans, Mme Honoré Deschênes, domiciliée avec sa famille, 36 rue Hicks, a résolu d'entreprendre des démarches pour retrouver ses deux beaux-frères et savoir ce qu'ils sont devenus.

Il va sans dire que M. Honoré Deschênes est tout aussi anxieux que son épouse au sujet du sort de ses deux frères. Tous les deux nourrissent l'espoir de retrouver bientôt ceux qu'ils n'ont pas eu le bonheur de voir depuis si longtemps et comptent sur la publicité donnée à cette longue absence pour recevoir bientôt des nouvelles des deux disparus.

La famille Deschênes est avantageusement connue en notre ville où elle réside depuis six ans ; elle vient de St-Jean Port-Joli, comté de L'Islet, Canada. C'est de cette dernière localité que les deux frères, Saluce et Edouard, sont partis il y a eu 28 ans au mois de mars dernier, pour faire leur tour d'Amérique.

Pendant quelque temps, les parents ont reçu des nouvelles qui n'ont pas tardé à devenir de plus en plus rares ; puis un beau jour, le silence s'est fait et on se demande aujourd'hui ce que sont devenus les deux frères.

Les parents des disparus, M. et Mme Louis Deschênes, cette dernière née Julie Fournier, sont décédés, la mère l'automne dernier, à l'âge de 82 ans, et le père, il y a un peu plus d'un an. M. Deschênes était âgé de 80 ans lorsque la mort l'a enlevé à l'affection des siens.

Ne sachant ce qu'étaient devenus les deux frères, les autres membres de la famille n'ont pu leur apprendre la pénible nouvelle de la mort de leurs parents qu'ils ignorent sans doute encore aujourd'hui.

Mme Deschênes croit que l'un des frères, Saluce, le plus âgé des deux, est actuellement à Chicago. Quant au deuxième, Edouard, elle le croit dans une des villes de l'Etat du Massachusetts ; une personne amie de Mme Deschênes, dit l'avoir rencontré il y a quelque temps dans la partie nord de l'Etat. Edouard a environ 45 ans et Saluce, 48.

La famille de M. et Mme Louis Deschênes comptait 14 enfants, 13 garçons et une fille : cinq des enfants sont morts. Voici les noms des enfants vivants : Honoré, de cette ville ; Philias, de Worcester ; Alfred et Alphonse, les deux plus jeunes, demeurant à Fitchburg ; Zoël, établi à Greenville, N. H. ; Gaspard, l'aîné de la famille, résidant à Taunton. Mme veuve Joseph Fortin, la fille unique, demeure en notre ville avec son frère, M. Honoré Deschênes.

M. et Mme Deschênes veulent à tout prix retrouver les deux absents qu'ils seraient heureux de revoir ; ils recevront avec reconnaissance toute information qu'on voudra bien leur adresser à ce sujet, 36 rue Hicks, à New-Bedford, Mass.

Prospectus de la Albani Hall Co'y

Il sera incorporé prochainement, en cette ville une compagnie à fond social avec un capital de $60,000.00, les parts étant de $50.00 dont le but est l'érection d'une salle de concert, munie de toutes les perfections les plus nouvelles et les plus élaborées,et dont l'architecture intérieure et extérieure sera un modèle du genre. La compagnie se propose de construire sur le site du Tara Hall actuel qui est très central et très convenable. Ce terrain peut être acheté $12,000.00, ce qui est un prix raisonnable. Des demandes de versements de 10 par cent seront faites aux intervalles requis.

La compagnie canadienne

DE NAVIGATION DU ST-LAURENT

Inauguration de "l'Imperial"

L'inauguration de " l'Imperial " le nouveau vapeur de la compagnie Canadienne de Navigation du St-Laurent a eu lieu hier au cours d'une réunion à laquelle les directeurs de la compagnie avaient convié les représentants de la presse et un certain nombre d'invités.

" L'Imperial " est un beau et grand bateau qui fait honneur à la compagnie. Tout y est propre, clair, et harmonieusement combiné pour offrir le plus désirable confort au public voyageur. Le pont supérieur très large, offre tous les avantages d'un promenoir idéal. Des cabines, munies deportes extérieures y donnent accès permettant ainsi aux voyageurs de savourer l'air frais du matin sans avoir la peine de se déranger.

Mais ce n'est pas là la seule innovation sur l'ancien mode. Une autre, et très appréciable encore, est la disposition de la salle à diner placée à l'avant du navire, laissant la pleine lumière du dehors pénétrer à travers les volets. Adieu le fond de cale et les rebuts de cuisine.

La Compagnie Canadienne de Navigation du St-Laurent a été incorporée le 21 juillet 1906. Elle possède à l'heure qu'il est trois bateaux, dont " l'Imperial " le plus important, est tout à fait neuf, le " Colonial " et le " Préfontaine." Tous trois ont été construits dans les chantiers Sorelois, sous la direction de contre-maîtres et d'ouvriers en bâtiments expérimentés et habiles.

" L'Imperial " a 75 cabines, le " Colonial " 52 et le " Préfontaine." 38. Le capitaine de " l'Imperial " est M. William Paul ; celui du " Colonial " M. Jean, et celui du " Préfontaine " M. Napoléon Salvail.

MM. Louis Lacouture et Wm Power, junior ont été les promoteurs de l'entreprise. Cette dernière a trouvé des soutiens puissants et dévoués, dans ses directeurs : MM. le Dr E. E. Bernard, Président ; J. I. Lavery, Québec, vice-président ; Wm. Power jr, J. A. Labrecque, Montréal, Victor Lemieux, Québec ; Aimé Bourgeois, Sorel. Le gérant général de la Compagnie, est M. William Power junior et M. L. Lacouture l'un des initiateurs qui fut en même temps l'âme de l'entreprise, rempli les fonctions de secrétaire-trésorier et d'agent général des passagers. Les bateaux de la Compagnie Canadienne de Navigation fournissent un service régulier de transport tous les jours entre Montréal et Québec.

Le départ de Montréal s'effectue à cinq heures p. m. et le départ de Québec à trois heures.

Le succès obtenu depuis l'ouverture de la navigation dépasse les plus optimistes prévisions des directeurs. Il y a surcharge de trafic et la Compagnie entrevoit déjà la perspective de développements nouveaux qui l'aideront à assurer de plus en plus solidement l'oeuvre commencée sous de si heureux auspices.

Au cours de la réunion d'hier, à bord de " l'Imperial " MM. Lacouture et Lavery ont fait l'historique de la Compagnie Canadienne de Navigation du St-Laurent. Ils ont parlé de ses humbles débuts, fait l'éloge de ceux qui, de leur zèle, et de leur travail, ont contribué à amener l'entreprise au point où elle se trouve aujourd'hui.

Il convient de mentionner parmi ceux-là, le capitaine Paul, de " l'Imperial " qui fut l'un des ouvriers de la première heure et non le moins infatigable. On sabla un verre de champagne à la santé de la Compagnie et des directeurs, puis M. René Leduc, de la " Libre-Parole " appelé à répondre à la santé de la presse, se fait l'excellent interprète de l'impression favorable produite sur le public par les succès naissants de la nouvelle compagnie. Sans être espagnols. Ces succès ne pourront qu'aller en grandissant l'entreprise étant de bonne souche canadienne. La presse, dans la mesure de ses forces sera heureuse d'y aider puisqu'en somme il s'agit d'un bien général à promouvoir.

Au Salon de peinture :

—C'est le portrait que j'ai fait du général X...n'est-ce pas qu'il est parlant ?

—Oui, oui, mais tâchez qu'il ne parle pas trop...vous le feriez déplacer !

CASTORIA Pour Bébés et Enfants. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

REDUCTION DANS LE PRIX DU GAZ



¶ Le Gaz est maintenant fourni au prix de $1.50 par mille pieds pour le chauffage et l'éclairage.

¶ Escompte sur tous les comptes payés le 9 de chaque mois suivant : 20 pour cent.

¶ Les comptes sont maintenant présentés tous les mois.

Quebec Gas Company,

154 RUE ST-JEAN. Tel. 1914



Les Turques sont les connaisseurs du monde en fait de Cafe.
Mais vous n'avez pas besoin d'aller en Turquie pour avoir du bon Cafe.
Pratiquement chaque épicerie en Canada offre en vente le Café SEAL BRAND de Chase & Sanborn—Ce mélange parfait des parfaits Cafés.

Profession religieuse

Mercredi, le 15 mai, dans la chapelle des Soeurs de la Charité de Québec, a eu lieu une cérémonie de profession religieuse, présidée par S. G. Mgr McDonald, évêque de Charlottetown, qui était assisté de M. l'abbé J B. Paradis, aumônier de la communauté, et du R. P. P. Arsène Roy, dominicain, qui a fait le sermon de circonstance.

Ont fait profession perpétuelle: Mlles Eliza-Anna Douville, en religion Sr St-Héliodore, de la paroisse de St-Ferdinand ; M. Alvany-Albine Doyle, en religion Sr St-Egbert, de St-Gabriel ; M. Joséphine Samson, en religion Sr Ste-Lidwine, de Ste-Julie de Somerset ; M. Adèle Delisle, en religion Sr Ste-Alphonsine, de Deschambault ; M. Adèle-Léocadie Samson, en religion Sr Youville de St-Joseph, de Notre-Dame de Lévis " choristes ; et Mlle M.Eliza Huot, en religion Sr St-Fulgence, de St-Augustin; S. Eugénie, Chouinard, en religion Sr St-Flavius, de St-Aubert ; Marie-Sarah Quinn, en religion Sr St-Constant de Notre-Dame de Québec ; Rose-Anna Laplante, en religion Sr St-Didier, de Ste-Hélène ; M. Evéline Allard, en religion Sr St-Pamphile, de la Pointe-aux-Esquimaux ; M. Jos.-Rosalie Létourneau, en religion Sr Ste-Clémentine,de St-Paul de Montminy ; Eugénie Desrosiers, en religion Sr St-Nicodème, del 'Asomption ; M. Louise Morin, en religion Sr St-Auxibe, de Ste-Hélène ; M. Oliva Boulianne, en religion Sr St-Prisque, de la Malbaie ; M. Lumina Dumais, en religion Sr St-Alphins, de Kamouraska M. Alvine Tardif, en religion Sr St-Alain, de Somerset ; M. Aglaé Levasseur, en religion Sr Ste-Albine, de Ste-Cécile du B[illegible] ; M. A. Georgiana Boutin, en religion Sr St-Ide, de St-Anselme ; M. Emérentienne L'Espérance en religion Sr Ste-Espérance, de Beauport ; M. Corinne Bédard, en religion Sr Ste-Paschasie, de St-Jean-Deschaillons ; M. Helen Quinn, en religion Sr Ste-Ammône, de Notre-Dame de Québec ; M. Georgianna Roy, en religion Sr Ste-Jovite, de St-François de eBauce ; M. Philomène Vézina en religion Sr St-Hilarion, de St-Raymond, " auxiliaires."

Etaient présents au choeur : M. l'abbé A. Godbout, ex-aumônier des Soeurs de la Charité, et M. l'abbé Salluste Bélasger, assitant-aumônier.

Pour les poumons
BAUME RHUMAL
Remède effectif pour la guérison des Toux, Rhumes et le bon état des poumons,
Prix 25c la bouteille

SOCIALISTE DESAPPOINTE

La plus grande ingratitude répond à la mise en pratique de ses théories

Milan, 24—Le duc Pompeo Litta, dernier du nom de la lignée historique des Lombards à la couronne de fer, est présentement l'homme le plus désappointé de la ville. Il y a huit ans, revenant d'une longue série de voyages, il décida d'habiter le castel Mencestral. Au cours de ses voyages en pays allemand, il était devenu socialiste convaincu. Pour étaler sa conviction, il résolut de mettre la théorie en pratique, ne se doutant pas que c'était là un jeu fort dangereux. Il partagea donc toutes ses propriétés entourant son château également entre 197 paysans et leurs familles, formant ainsi une société socialiste agricole, selon les principes mêmes de la doctrine de Herren Bebel et Vollgar. Il ne chargea comme loyer collectif à tous ces paysans que le loyer annuel de $5,000 pour toute l'étendue de terrain. Tout d'abord, la pratique de la théorie alla merveille ; la condition économique des paysans s'améliora grandement, et le duc Litta se frottait les mains en se félicitant de son altruisme. Mais les paysans devinrent par la suite paresseux et négligents et, au lieu de soigner la terre, ils commencèrent à entamer leur capital, à couper le bois, les arbres. Cela causa des désagréments au duc, les paysans, de leur côté, se prétendait les maitres absolus et refusaient de travailler. Profondément blessé par tant d'ingratitude, le noble duc croit que l'ignorance des paysans est un obstacle au collectivisme. Il espère toutefois que l'âge d'or viendra où la propriété sera à tous et à personne, c'est-à-dire l'Etat. En attendant il a recours aux tribunaux et leur demande de lui faire restituer ses domaines.

La question irlandaise

LA CAUSE DE L'EDUCATION

Le bill Birrell et la politique du gouvernement

Londres, 24—Une autre nouvelle anglo-irlandaise, très intéressante, aussi intéressante que la prédiction de la démission du secrétaire de la guerre Haldane et du chancelier Asquith,vient d'émaner, comme résultat du rejet du projet du " home rule," mardi, par la convention nationale à Dublin.

Cette nouvelle, concerne l'attitude future du ministère Bannerman, sur la question de l'université catholique d'Irlande.

Quand M. Bryce faisait partie du bureau irlandais avant son transfert à Washington, il énonça comme le principal argument du gouvernement, un plan d'une université irlandaise que le ministre se préparait à apporter devant le Parlement, pour la solution du problème longtemps débattu d'une université d'éducation, pour les catholiques de l'Irlande.

Comme M. Bryce faisait part de son projet à une importante délégation, il avait promis de faire beaucoup pour les catholiques, tout en ne déplaisant pas à la minorité protestante.

Peu après cette déclaration, M. Bryce était envoyé à Washington, mais son plan d'une université d'éducation irlandaise resta après lui, comme une partie de la politique acceptée par son gouvernement.

La question est soulevée maintenant, en vue de l'attitude de la convention de Dublin et en vue du désappointement naturel qui prévaut dans les cercles ministériels, en raison du rejet de l'université irlandaise, ne sera pas mis de côté pour le présent, sinon totalement abandonné.

Si ces craintes se réalisent, Redmond et le parti irlandais seront renforcis par l'augmentation du soutien de la hiérarchie catholique de l'Irlande qui jusqu'à présent, fut quelque peu tiède, avec une exception notable envers le chef, M. Redmond.

Un tel soutien inciterait pratiquement la race irlandaise à se masser sous la bannière de Redmond. Ce qui ferait de ce dernier, le chef irlandais le plus puissant, depuis les grands jours de Parnell.

Course de ballons

Paris, 24—Il y avait foule au parc de l'Aéro Club, à St-Cloud, pour assister au départ de la première course de ballons de la saison, course organisée sous les auspices de l'Aéro Club de France—quinze ballons étaient engagés—A l'exception d'un seul, tous s'élancèrent dans les airs, entre quatre heures et demie et six heures. Le temps était alors favorable.

Avant le départ, cependant, le vent souffiait assez fortement, ballotant de droite, et de gauche, les ballons à demi gonflés.

A la dernière heure, aucune nouvelle n'avait encore été reçue des concurrents.

Tabac Champlain à fumer et chiquer

A VENDRE

Magnifique Bloc, près du Parlemen

UN grand terrain ou lot de terre situé à l'encoignure des rues Ste-Eustache et Ste-Julie, avec cinq jolies maisons en pierre et brique dessus érigées, portant les Nos 100-101-102 sur la rue St-Eustache et les Nos 4-6-8-10 sur la rue Ste-Julie. Droit de passage en faveur de chacune de ces propriétés pour communiquer à la rue Ste-Julie et vice versa. Pour conditions de vente s'adresser à
LABREQUE, BELANGER & LABREQUE,
18 rue Buade Québec. Notaires.
24 avl—o

MAISONS A VENDRE

No. 30, rue Ste-Famille, No. 30, rue St-Flavien Nos. 594 et 596, rue St-Vallier.
Pour informations et permis de visiter, s'adresser à
LARUE & LARUE, Notaires.
24 avr—o 28 rue Ste-Anne.

MAISONS A VENDRE

MAISON à vendre sur l'Avenue des Erables immédiatement. 10 chambres, prix raisonnable. S'adresser M. Jos. Ahern, 111 Côte Lamontagne. 13 mats—

A VENDRE

Une Residence de campagne à la Jeune-Lorette

MAGNIFIQUE propriété située sur le chemin de Valcartier, Jeune-Lorette (Indian Lorette), comprenant un terrain de deux arpents par trois, très bien boisé de différentes essences forestières, avec maison de huit pièces, cuisine d'allonge, large véranda entourant la maison ; écuries, remise, le tout nouvellement bâti, et situé à quelques minutes de marche de la gare et de la Rivière St-Charles.
Pour informations s'adresser à
F. A. LARUE,
Notaire,
Coin des rues Ste-Anne et Hôtel de Ville, Québec.

LES GRANDS MAGASINS 157-173 RUE ST JOSEPH QUEBEC. Z. PAQUET LES GRANDS MAGASINS 157-173 RUE ST JOSEPH QUEBEC.

Tous les Dessins les plus Nouveaux
DANS LES ETOFFES A ROBES
Sont à Notre Magasin



RIEN n'a été mis—tout ce qu'il y a de plus nouveau en tissus,— dessins—finis— nuances fashionables—est à notre magasin, et pour être bref, ce sont de très grandes valeurs. Et les seules causes sont : un choix soigneux—une étude des détails les plus minimes et les plus minutieux de Dame la Mode —et des quantités importées directement des principales manufactures du monde entier. Il serait donc préférable de venir faire votre choix maintenant, notre assortiment étant très au complet.

Voile Etamine
Tissu clair et désirable pour robes, 42 pouces de large, gris et blanc, bleu-marin et blanc, nil et blanc, ciel et blanc et noir,et blanc. Prix, la verge.. ... 45c

Cris et Blanc
Magnifiques Etoffes quadrillées gris et blanc, pour l'été, 44 pouces de large, grands carreaux noirs,dessins ultra fashionables. Prix, la verge. 85c

Etoffes pour l'Eté
Etoffes quadrillées noir et blanc pour la saison d'été avec lignes vertes, très jolies et très élégantes pour robes légères et fraiches. Prix, la verge. 85c

Etoffes Rayées
Etoffes rayées pour la saison d'été, 44 pouces de large, effets les plus nouveaux blancs, noirs et gris, très belle valeur. Prix, la verge. 65c

Carreautés 'Shepherd'
Etoffes à carreaux " Shepherd" très bel assortiment, 36 et 38 pouces de large. Prix, la verge, 22 cts et. 28c

Jolis Quadrillés
Magnifiques Etoffes quadrillées noir, blanc et gris, un très bon choix. Prix, la verge. . 70c

Voile Noir
Voile noir avec jolies rayures en soie. Prix la verge. $1.25

Voile Brodé
Voile noir avec jolis dessins en broderie. Prix la verge. $1.35

Voile Rayé
Voile noir rayé, une des dernières nouveautés. Prix, la verge $1.00 et. . . . $1.40

Crêpe de Chine
Crêpe de Chine noir brodé en soie Prix,la verge. 80c

Grenadine Soie
Soie Grenadine noire quadrillée, 44 pouces de large. Prix, la verge. . . . $1.50

Voiles Unis
Voiles noirs unis, 46 pouces de large. Prix, la verge 45 cts à. $1.25

TROIS OFFRES SPECIALES
DU RAYON des PORCELAINES

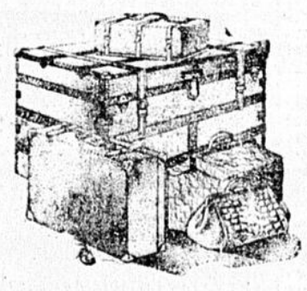


CES trois offres spéciales méritent une visite. En effet, nous nous sommes procuré un magnifique assortiment de " Bric à Brac," Ornements de corniche et statuettes, le plus beau de tout Québec. Pour vous inciter à venir visiter notre Rayon des Porcelaines, nous donnons ces trois offres spéciales.

Services à Toilerte
Services à Toilette en semi Porcelaine Anglaise, 10 morceaux, magnifiques dessins, très belles décorations. Prix Spécial, tant qu'il y en aura $1.75

Lampes Fantaisie
Lampes Fantaisie en porcelaine, 16 pouces de hauteur, jolies décorations, globe huit pouces. Prix Spécial, tant qu'il y en aura. $1.15

Services à Diner
Services à diner en semi porcelaine Anglaise, 96 morceaux, très beaux dessins, décorations en couleurs, valeur réelle $7.00. Prix Spécial, tant qu'il y en aura, le service. $5.00



MALLES
8 Malles, 32 pouces, dessus carrés, ornements en cuivre, couvertures en canevas, deux courroies, avec un compartiment, prix régulier $7.50. En Vente Lundi. $6.59

13 MALLES, 34 pouces, couvertures en canevas, serrures automatiques en cuivre, deux courroies, un compartiment profond, couleur drab foncé, prix régulier $8.00. En Vente Samedi $7.00

MEUBLES
Un lit en fer, fini émaillé blanc, montants 1½ pouce, magnifiques ornements en cuivre, prix régulier $25.00. En vente lundi. $21.00

UN BUFFET en frêne, fini [illegible] doré, grande glace ovale, [illegible] prix régulier $19.50.En vente lundi. $17.50

Papier peint
Magnifiques dessins roses avec raies blanches, plafond et bordure, 9 pouces pour assortir au même prix que le papier. Prix Spécial, la pièce simple. . . . 9c

Papier peint
Pour Salles à manger, fond rouge avec dessins fleuris or, plafond et bordure 9 pouces pour assortir, au même prix que le papier. Prix Spécial, la pièce simple. 10c

Papier peint
Jolis dessins sur fond vert, lignes diagonales et dessins fleuris or, plafond et bordure 9 pouces pour assortir, au même prix que le papier peint. Prix Spécial, la pièce simple. 12c

Dessous de Plats
Services de Dessous de Plats, en bois, 5 par service, prix régulier 60 cts. En vente lundi 50c

Paniers à Linge
3 Doz de Paniers ovals pour le linge. Prix régulier 40 cts chacun. En vente lundi. 29c

Petites Haches
24 Petites Haches pour le bois, prix régulier 35 cts chacune. En vente lundi. 27c

LA PRIERE DE L'ABBE PERREYRE

Vierge sainte, au milieu de vos jours glorieux
Daignez vous souvenir des douleurs de la terre !
Que votre doux regard, calmant notre misère,
Tombe sur nous, du haut des cieux !

Consolez les souffrants, ceux qui luttent sans trêve,
Ceux qui sont à jamais d'amertume abreuvés,
Ceux qui tendent en vain vers le sublime rêve
Et partent laissant leurs travaux inachevés !
Ayez pitié des coeurs qu'unit un amour tendre,
Qui séparés bientôt, tout seuls s'en sont allés ;
Des êtres dont l'amour ne put jamais s'épandre
Qui restent ici-bas " d'éternels isolés ! "
Ayez encor pitié, Vierge pure et clémente,
De notre foi si faible et de nos coeurs si las !
Voyez ! Nous chancelons dans la sombre tourmente
Vierge ! Mère de Dieu ! ne nous délaissez pas !
De ceux que nous aimons ayez pitié, Marie ;
De même que de ceux dont nous rêvons l'amour ;
De ceux dont le coeur pur vers vous s'élance et prie ;
De ceux dont le coeur faible a peur de chaque jour !
Ayez compassion, Vierge sainte, ô ma Mère !

De ceux que la douleur n'abandonne jamais.
A tous les coeurs brisés par la souffrance amère
Qui n'attendent plus rien, non, plus rien de la terre,
Vierge ! Donnez à tous l'espérance et la paix !

GUY NOEL.

RECETTE DEMANDEE

POMMES AU CROUTONS

Choisir des pommes bien saines et bien régulières, les peler entières, les laver ou simplement les essuyer.

Mettre au four dans un plat en émail ou en porcelaine à feu, saupoudrer les pommes de sucre en poudre (sucre semoule) et ajouter un verre d'eau. Laisser ainsi cuire à feu doux pendant trois quarts d'heure environ, en ayant soin de tourner le plat de temps en temps afin que toutes les pommes soient dorées.

Un quart d'heure avant la cuisson des pommes, couper des tranches de pain de fantaisie de l'épaisseur d'une pièce de cinq francs (nous disons pain de fantaisie, tout simplement pour que les rondelles soient régulières) ; les mettre à dorer tout doucement dans une poêle où l'on aura mis à fondre du beurre frais, sans toutefois le faire fumer.

Les croûtons bien rissolés, dans le beurre et bien dorés de tous côtés, retirer soigneusement les pommes du four, à l'aide d'une écumoire et les poser sur un plat. Ceci fait, disposer les croûtons au fond du plat ayant servi à cuire les pommes, poser alors sur chacun d'eux, une pomme, remettre ainsi le tout au four, en ajoutant un peu de beurre frais.

Au bout de cinq minutes servir chaud.

AUTRE MANIERE

Pelez les pommes entières, videz-les avec un vide-pommes, petit instrument en fer-blanc que l'on introduit dans le fruit et dans le tuyau duquel reste le coeur de la pomme.

Couper alors, comme dans le premier cas, des tranches de pain. Beurrer le fond du plat à mettre au four et y placer les rondelles de pain que l'on aura fait dorer comme précédemment.

Après avoir recouvert les croûtons d'une couche de marmelade d'abricots par exemple, disposer sur chacun d'eux les pommes cuites à l'eau sucrée (très peu d'eau) remplir l'intérieur de celles-ci de marmelade, recouvrir le tout de sucre semoule et de beurre, laisser dorer et servir chaud.

Si toutefois on préfère avoir un dessert un peu relevé, on peut arroser le tout d'un petit filet de kirsch.

Dans le cas où l'on disposerait de pommes légèrement tachées, il suffirait, après les avoir épluchées, de les couper en tranches minces et de les ranger sur les croûtons déjà recouverts d'abricots, en les superposant à moitié. Saupoudrer de sucre et laisser cuire à feu doux.

Dangereux purgatifs

Les remèdes de cette classe ne guérissent pas.-- Leur effet est affaiblissant

Rien ne saurait être plus cruel que de forcer une personne faible, anémique à prendre un remède purgatif pour obtenir du soulagement. Demandez à un médecin quelconque et il vous dira qu'un remède purgatif ne fait que ecurir dans les intestins, affaiblissant les tissus tendres. Quand le sang est faible et aqueux, quand l'organisme est épuisé, c'est un tonique qu'il faut. C'est la seule chose qui vous mettra bien. Et dans tout cet univers il n'y a pas un tonique aussi bon que les Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles. Chacune de ces pilules fait réellement un sang nouveau, riche, rouge qui remplit les veines, atteint tous les organes du corps et apporte santé et force aux gens faibles et découragés. Mlle Annie Beaudreau, Amherst, Iles de la Madeleine, Qué., dit : " J'étais pâle, mon coeur battait violemment à la moindre excitation et je souffrais beaucoup de gros maux de tête. J'essayai plusieurs remèdes qui semblaient réellement empirer mon état On me conseilla alors d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et une demi-douzaine de boîtes ont suffi pour me mettre en meilleure santé que jamais. Elles m'ont fait tant de bien que je voudrais voir toutes les filles faibles du monde les essayer."

C'est le sang nouveau que font les Pilules Roses du Dr Williams qui ont ramené la santé et la force de Mlle Beaudreau, et elles soulageront de la même manière, toutes les victimes de l'anémie, de l'indigestion, de la palpitation de coeur, de la névralgie, du rhumatisme et des maux secrets qui rendent la vie un fardeau à tant de femmes et de filles qui profitent. En vente par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 50 cts la boîte ou six boîtes pour $2.50 de la Dr Williams Medicine Coy, Brockville, Ont.

ACHETEZ LE TABAC ROSE QUESNEL

LES BEBES QUI MEURENT DE FAIM

Le bébé qui souffre d'indigestion se meurt tout simplement de faim. Il perd tout appétit, le peu qu'il mange ne lui fait aucun bien, il devient bourru, maussade, irritable. Les mères ne trouveront rien d'aussi efficace que les Tablettes Baby's Own—elle font toujours du bien et ne peuvent faire aucun tort. Mme James Savoy, Little Lameque, N. B., dit : " Je crois que sans les Tablettes Baby's Own mon enfant serait morte. Elle était complètement épuisée, elle refusait toute nourriture et dépérissait rapidement. Rien de ce que je lui donnais ne pouvait lui faire du bien jusqu'au jour où je lui donnai les Tablettes Baby's Own qui en ont fait une enfant bien portante et qui se développe." Vendues par les pharmaciens, ou par la poste à 25 cts la boîte, de la Dr Williams Medicine Coy, Brockville, Ont.

POURGUERIR UN RHUME DANS UNE JOURNEE

Prenez le Laxatif Bromure Quinine. Tous les pharmaciens remboursent l'argent en cas de l'insuccès. La signature de l. W. Grove est sur chaque boîte de 25 cents.

MENUS USAGES

Les fiançailles

Il existe pour les différents événements de la vie non point des règles, mais plutôt des coutumes qui sont utiles à connaître. Chacun s'y conformera en les adaptant à ses habitudes et à son rang.

Nous commencerons par parler des fiançailles.

Un peu avant les fiançailles officielles, quand les deux familles sont d'accord pour l'union de leurs enfants, on en fait part aux proches parents et on les invite à un dîner qui sera la présentation, aux deux jeunes gens, de leur future famille.

Les uns se bornent à des invitations restreintes : seuls les parents très proches, frères et soeurs et grands-parents, sont conviés ; d'autres y ajoutent les oncles et tantes.

Plus tard a lieu alors le dîner des fiançailles. Le fiancé et la fiancée sont placés l'un à côté de l'autre. Le repas est présidé par la mère de la fiancée, à la droite de laquelle prend place le père du jeune homme ; la mère du fiancé est assise à côté du père de la jeune fille.

Le jeune homme et la jeune fille, quoique les héros de la fête, n'ont pas droit aux honneurs ; s'il y a à table beaucoup de personnes âgées, ils s'assoient parmi les autres jeunes gens.

Le jeune homme envoie à la jeune fille des bouquets blancs depuis le jour où il est reçu dans la famille jusqu'au jour des fiançailles. A ce moment il est d'usage d'envoyer à la jeune fille une gerbe de fleurs blanches placées non pas dans l'antique corbeille, mais dans un vase de cristal, un "Gallé," par exemple.

Pendant toute la durée des fiançailles on charge un fleuriste de renouveler les fleurs offertes, afin que la berge des fiançailles reste toujours intacte.

A quel moment doit se donner la bague et comment ?

Généralement le jeune homme, avant d'offrir la bague à sa future fiancée, a eu soin de la questionner sur ses goûts afin de savoir ce qui lui plaira le mieux.

La plus en vogue est la bague avec diamants et perles fines. Rien de plus riche qu'un solitaire monté sur platine, mais ceci est loin d'être classique.

Beaucoup de fiancées aiment la turquoise pour sa douce couleur et sa signification : constance, vérité. L'opale est très banale, on la dit impressionnable ; elle change de couleur, rougissant ou éteignant ses feux, selon les émotions de celle qui la porte. Le rubis est plutôt âgé.

Souvent le jeune homme a la précaution de prendre chez son bijoutier un choix de bagues, et il profite alors d'un moment de liberté avant le repas pour les présenter à la jeune fille, qui lui indiquera son goût ; pourtant elle ne la reçoit réellement qu'au moment du dessert ou à la fin du repas.

Devant toute la famille, le jeune homme glisse lui-même la bague au quatrième doigt de la main gauche de la jeune fille. Il est autorisé à porter à ses lèvres cette main qui vient de recevoir son anneau, symbole d'engagement qu'on ne peut déjà plus rompre que pour des motifs graves.

Le fiancé est autorisé à venir fréquemment voir sa fiancée ; lorsqu'il habite la même ville, il vient soit tous les jours, soit tous les deux jours, et doit être reçu sans cérémonie, comme un enfant de la maison. Au contraire, si les deux fiancés n'habitent pas la même ville, le jeune homme vient de temps en temps et reste quelqus jours, passant une grande partie de la journée auprès de sa fiancée.

BUVEZ LA BIERE FOX-HEAD

Constipation POUDRE LAXATIVE de VICHY

AU FOYER

LECTURE INSTRUCTIVE ET AMUSANTE

L'EPI DE LA VIERGE

Légende Nazaréenne

C'était aux environs de Nazareth, après un beau jour d'été. Le ciel sans nuage et de ce bleu profond particulier aux chaudes régions, semblait une voûte d'azur, touchant là-bas bien loin les champs d'épis dorés ondulant sous la brise. Le soleil entouré d'une gloire lumineuse, jetait partout des torrents d'une chaleur vive et pénétrante. Les moissonneurs, la faucille bien effilée, disparaissaient au milieu des vagues d'or qui se couchaient sur leur passage, pour ne plus se relever ; et derrière les moissonneurs, les glaneurs et les glanures, courbés vers la terre, ramassaient les épis oubliés. Travaillant assidûment au milieu d'eux, on remarquait une jeune femme aux blonds cheveux épars, à l'air doux et candide ; ses yeux bleus de la couleur des saphirs brillaient d'un indéfinissable éclat. Tout en elle respirait la bonté la plus parfaite.

Soudain, elle tressaillit, et, parcourant de son beau regard, le groupe qui l'entourait, elle aperçut non loin d'elle une enfant qui sanglotait, tout en continuant sa pénible besogne. Le coeur ému par un chagrin si vif, la Vierge, car c'était elle, s'approcha, et, tendant les bras à la petite glaneuse, lui demanda le sujet de sa peine. Encouragée par ces tendres paroles, l'enfant s'écria en sanglotant plus fort : " Dans notre pauvre logis, ma mère pleure et souffre, et les quelques épis d'or que je possède ne peuvent suffire à notre nourriture."

Détachant alors la moitié de sa gerbe, la Vierge, tout en souriant, la mit dans les bras de la nouvelle Ruth en disant :

" Allez, mon enfant, gardez précieusement ce grain ; puissiez-vous être heureuse et ne jamais oublier le Seigneur."

Dès ce jour en effet, la jeune glaneuse et sa mère connurent l'abondance.

Lorsque l'enfant se fut éloignée, la Vierge, reprit sa place dans le champ, entourée d'une foule de petits passereaux qui voletaient sur sa trace pour recueillir, eux aussi, une part de sa moisson.

La nuit vint ! Marie prit le chemin du retour. Arrêtée par un pauvre aveugle, qui demandait l'aumône, elle continuait sa route, après avoir une fois encore partagé le résultat de son travail, lorsqu'un orphelin pâle, faible et souffrant, s'approcha.

A ce nouveau solliciteur, la Vierge dit seulement dans un baiser :

" Viens avec moi, tu verras Jésus, c'est lui qui te consolera." Ils arrivèrent bientôt au but de leur voyage.

Du plus loin qu'il vit sa mère, Jésus accourut auprès d'elle, et, prenant la main du petit abandonné, il s'écria : " Je veux être prodigue de mes trésors, ce soir, à moi les moissonneurs des célestes épis."

Et soudain, le ciel, s'entr'ouvrant, livre le passage à une multitude de chérubins. Une lumière resplendissante éclaira la maison de Nazareth, dont les murs se couvrirent de fleurs ; un concert délicieux se fit entendre, tandis que les anges vêtus de blanc déposaient sur la table des gâteaux de miel, des fleurs et des fruits.

Après avoir été embrasser Joseph, qui était resté ébloui devant un tel spectacle, Jésus choisissant le plus bel épi rapporté par sa Mère, appela l'Ange Gabriel, et lui dit :

" Qu'on en fasse une étoile plus brillante, mille fois que toutes celles qui existent, et que sa douce lueur fasse renaître à l'espoir le voyageur, le matelot et l'enfant.

" Je veux éterniser l'aumône de ma Mère." Puis, baisant au front le petit abandonné : " Va, lui dit-il, va revêtir au ciel l'incorruptible lin et les ailes d'azur de ceux que je préfère. Que feras-tu sur la terre ? Le plus doux des instants est celui du trépas. Endors-toi pour toujours ; endors-toi dans mes bras."

Aussitôt six chérubins resplendissants de lumière emportèrent sur leurs ailes l'angélique gardien de la nouvelle étoile ; et l'Epi de la Vierge illumina l'azur.

SI LE REVE ETAIT LA VIE

Oh ! rien qu'une frêle chaumière
Enclose d'un étroit courtil,
Où le lis, la rose trémière
Se balancent au vent subtil.

Oh ! rien qu'un talus de fougère
Formant une ombreuse cloison
De dentelle verte et légère
Sur le fond bleu de l'horizon.

Oh ! rien qu'un banc couvert de mousse
Près du seuil dominant la mer,
Qui tantôt s'irrite et s'émousse
Au rythme de son souffle amer.

Oh ! point de bruit, point de servante !
Oh ! rien que nous deux en ce nid
Où seule viendrait, émouvante
Vibrer la cloche qui bénit.

Oh ! rien de plus, car il me semble
Que nous eussions été bien là,
Afin d'y vivre heureux ensemble
De l'amour qui nous appela ;

Et que notre flamme assouvie
Eût brûlé, claire, au firmament...
Si votre âme était autrement
Et si le rêve était la vie.

ALICE CLERC.

La première communion de Louis

A mon petit filleul

Mai, qui devait faire verdir les branches, fleurir les fleurettes champêtres : dandelions, marguerites ; voir renaître les radieux jours du printemps et les brises fraîches et douces, s'est travesti en vieux mois gris—véritable novembre, avec sa grêle, sa bise et son glacial " norouet "—mais cette température inclémente n'a guère d'importance parce que les beaux jours ne sauraient, comme les pâles humains, se mettre en grève ; et, parce que Mai, comme toujours, nous a ramené les pieuses réunions du mois de Marie et les banquets divins de la première communion.

Qu'y a-t-il de comparable, de plus attendrissant, que cette fête première à l'aube de notre vie ?

Qu'y a-t-il de plus suave, de plus touchant que de voir ces longues files de garçonnets graves et recueillis, de fillettes—toutes liliales dans leur parure immaculée—dont l'âme est plus fraîche, plus blanche que leurs fraîches robes et leurs blancs voiles de jeunes vierges—traverser les rues et les avenues. C'est bien la vision idéale et inoubliable !

Cependant, j'en sais une autre qui a, dimanche dernier, capté toute mon admiration ; et, je veux vous entretenir un instant, chères lectrices, non des petites communiantes, mais des premiers communiants, et d'une cérémonie toute spéciale, à laquelle j'avais été admise sur l'invitation d'un bon petit ami à moi qui, dans une gentille missive me priait de crayonner quelques strophes en souvenir de ce jour béni.

C'est bien "Au Foyer," en effet, qu'il convient d'enrégistrer la souvenance de ces onctueuses réjouissances dont le parfum embaume toute l'existence.

Permettez donc que je transcrive ici les quelques vers crayonnés à l'instigation de mon correspondant du collège Sainte-Marie :

Dans la chapelle : fleurs et lumières !
Tout rayonne et tout resplendit !
Jour des communions premières,
Saint avant-goût du Paradis.

Les voici dans la blanche enceinte
Ces convives du Roi Divin ;
Ils sont neuf, en toilette sainte :
Brassard au bras et cierge en main.

Leurs condisciples et leur maître
Les escortent allègrement.
Dans la nef, on peut reconnaître :
Pères, frérots, soeurs et mamans !
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Heureux, comme l'ange fidèle,
Petits enfants, gardez toujours,
L'image du Divin Modèle
Qui seul édénise nos jours.

Et quand, plus tard, votre mémoire
Evoquera le toit béni :
L'Alma Mater et l'oratoir
Où votre coeur à Dieu s'unit,

Vous serez forts dans la souffrance,
Inébranlables dans la foi,
Dans l'amour et dans l'espérance,
Hôtes aimés du Divin Roi !

BERTHE D'IBERVILLE.

21 mai 1907.

PETIT COURRIER

Maud.—Mais oui, je serais charmée et toutes nos jeunes couriéristes comme moi salueront en vous une jeune amie du Foyer. Il se peut en effet, qu'avant longtemps cette feuille se fonde. Dites à votre père que ma plume sera toujours à la disposition de toute publicité catholique. Je veux mériter toujours le beau nom de " semeuse de bonnes pensées " et mon seul désir serait de faire une somme énorme de bien et de consoler ceux qui souffrent.

Madame Claire demande si quelques lectrices ne connaîtraient pas personne d'âge moyen qui aimerait à se placer comme bonne à tout faire dans une petite famille qui habite la campagne, belle maison, avec tout le confort moderne, bons gages à une personne fiable et propre. Remercierai sur carte-vue, de tous renseignements envoyés, par mon entremise. Je serais très reconnaissante à qui voudra bien prendre en considération cette demande de Madame Claire que je sais très bonne et je crois qu'une personne même bien douée sous tous les rapports, autres que la fortune, sera très heureuse auprès de Madame Claire, et qu'elle trouvera chez elle un " home " désirable.

Simon-Pierre.—Sans doute ! Vous pouvez répondre par un cadeau de noces. Ces lettres signifient pour prendre congé. Votre écriture est très belle et je vous devine un " bon garçon " à la tournure de votre lettre, sans souci de cette singulière déclaration.

BERTHE D'IBERVILLE.

REPONSE A UNE LECTRICE

Pour remettre à neuf la mousseline de soie

La mousseline de soie, l'on en met partout, à nos robes, à nos chapeaux, on l'emploie comme voilette. Si légère et si seyante, elle semble le plus fragile de tous les tissus et à beaucoup d'entre vous, mesdames, impossible à nettoyer. Cependant, nous dirons qu'elle est plus solide qu'on ne le croit habituellement et qu'il est très intéressant de savoir comment on peut la nettoyer et lui donner presque la fraîcheur primitive.

Dans de l'eau de savon tiède et légère, laver la mousseline—surtout ne pas mettre de savon à même,—il ne faut point frotter mais seulement tamponner, masser le tissu entre les mains.

Ceci fait, rincer à l'eau fraîche et presser sans tordre. Si l'on ne prenait pas cette précaution, les fils seraient abîmés.

Au sortir de l'eau, étendre la mousseline de soie sur une corde en la tirant de façon qu'elle prenne sa forme primitive et qu'elle ne forme point de plis.

Repasser alors la mousseline encore légèrement "mouillée," non avec un fer ordinaire, car avec celui-ci on risquerait d'érailler le tissu, mais avec un de ces petits fers très polis que l'on emploie pour les dentelles. Le mieux est de se servir—quand on en a un—d'un fer à coques, sorte d'oeuf en fer que possèdent toutes les blanchisseuses.

Dans tous les cas il faut employer un fer doux, car un fer trop chaud roussirait.

On réussira sûrement mieux pour le repassage en faisant tenir le tissu par une personne et en passant le fer dessous ; on peut de même, si l'on est seule, épingler deux coins sur la planche à repasser, maintenir d'une main les autres coins soulevés, et de l'autre passer le fer sous la mousseline.

La condition essentielle pour bien réussir est de repasser le tissu mouillé, car, trop sèche, la mousseline se "crêperait" et serait perdue.

Lorsque la teinte trop fragile ne permet pas le lavage à l'eau de savon, il suffit de plonger la mousseline dans de la benzine ou de l'essence, et de repasser comme ci-dessus.

Demandez la nouvelle cigarette faite a la main "Sultan" 10 cts.

L'AMEUBLEMENT

La chambre à coucher

La Mode dont nous nous occupons constamment, et qui se mêle aussi de tout ce qui touche de près ou de loin à notre toilette, ne dédaigne pas notre intérieur.

Du reste, ce n'est une nouveauté pour personne que toujours l'ameublement a varié avec les époques. Encore aujourd'hui, les meubles des siècles passés sont trouvés bien jolis. N'avons-nous pas les ameublements de style Henri, II, ceux de style Louis XV, Louis XVI et plus près de nous le style Empire, le Directoire, dont les jolies lignes droites savent nous charmer. Et tout cela n'a pas encore été jugé suffisant, car les ouvriers et les artistes du meuble ont voulu créer un style qui ait l'empreinte de notre époque. En notre commencement de siècle, on a fait et l'on fait du " modern-style " ou " art nouveau."

Dire que tout ce qui nous est soumis est joli serait exagéré certes. Si quelques artistes ont une conception pure et heureuse, combien d'autres au contraire, en voulant faire des formes sortant de l'ordinaire, nous montrent des mouvements contournés, exagérés et manquant totalement de grâce.

A notre avis, pour que l'art nouveau soit véritablement réussi, il importe que les lignes soient simples, ce qui n'exclut pas une jolie recherche dans le travail du bois proprement dit.

Mais nous ne voulons pas nous étendre aujourd'hui sur les meubles en eux-mêmes ; peut-être reviendrons-nous quelque jour sur ce sujet. Ce qui appellera aujourd'hui notre attention, ce sera, si vous le voulez bien, mesdames, l'ameublement d'une chambre à coucher.

Et qu'entend-on par ameublement ? C'est non seulement le mobilier, le meuble si l'on aime mieux, mais encore la façon de le disposer, d'en placer les différentes pièces et de les garnir en y adjoignant rideaux et tentures.

C'est justement sur cette partie de l'ameublement qu'il faut insister.

Depuis qu'une sage entente de la question hygiène nous a fait comprendre que les rideaux et les tentures étaient trop souvent des réceptacles à microbes, on a complètement abandonné les lourdes draperies, les surcharges de baldaquins ainsi que les immenses ciels de lit qui interceptaient l'air et la lumière, ces deux agents essentiels de la santé.

Bien des personnes suppriment totalement toute garniture aux lits, ou, c'est simplement derrière le lit, à la tête, une sorte de panneau, un fond de lit plat monté par des anneaux sur un tringle. D'autrefois on a une petite couronne, un châssis, un dôme duquel descendent des rideaux droits, mais ce'st tout : jamais de complications, on ne saurait trop le répéter.

Le mieux et surtout le plus sain serait d'avoir dans les chambres à coucher, aussi bien au lit qu'aux fenêtres, des rideaux lavables. Par le blanchissage on se débarrasse des poussières et des microbes qui résistent plus difficilement à la guerre qu'on leur fait autrement. Il est vrai que maintenant le nettoyage par le vide, fait sur place, donne, paraît-il, de bons résultats.

Aux fenêtres, redisons-le bien haut, point de draperies recherchées, mouvementées à l'excès ; les plus jolis rideaux, ou doubles rideaux, comme on préfèrera les nommer, sont tout simplement montés avec de gros anneaux de bois ou de métal, sur une grosse tringle, sur un bâton cannelé, en cuivre, en bois laqué ou verni, ou sculpté. Parfois, toute la garniture en bois, y compris les consoles qui retiennent la barre, est semblable à la chambre à coucher elle-même : noyer, acajou, palissandre, comme le lit et l'armoire.

DAISY.

Pourquoi votre gorge est faible

Tout l'hiver vous avez toussé et maintenant votre gorge a besoin d'être renforcée. Employez Catarrhozone, il guérit la rancité, détruit le catarrhe et prévient la faiblesse de la gorge.

Tous les pharmaciens vendent Catarrhozone.

Liste des maisons de campagn sur le Q. R., L. & P. Co.

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la Québec Railway Light and Power Coy, a fait publier une liste complète des maisons à louer ainsi que des maisons de pension, pour la saison d'été 1907, qui sont situées sur le parcours de ce chemin de fer. Cette publication sera d'un grand avantage pour les personnes qui désirent aller en villégiature près de la ville, elle renferme une foule de renseignements concernant l'horaire des trains, location des maisons, etc. On peut obtenir une copie de cette liste au bureau de la compagnie, coin des rues St-Paul et Ramsay, ou par la malle en s'adressant à J. A. Everell, Surintendant.

CONSEILS UTILES

Comment plier les serviettes

Plier élégamment les serviettes est un véritable talent. Voici quelques façons jolies et faciles.

1o La serviette étant pliée en trois, étendez-la sur une table ; relevez le côté de la lisière et repliez deux fois pour former un tuyau juste au milieu du pliage. Rabattez les deux bouts en dessus ; retournez le bout de droite vers le haut en le pliant exactement en deux. L'extrémité de ce bout retourné forme alors un petit carré qui, replié en deux fois sur lui-même, forme un rouleau. Répétez l'opération sur le côté gauche et posez la serviette en la retournant. Le pain se place dans le pli ;

2o La serviette étant pliée en trois, on la double en formant une pointe et deux bouts ; on plie en deux. Roulez alors les deux bouts deux fois ; mettez à plat les deux bouts ainsi obtenus ; l'une des pointes se trouve en dessous : retournez-la en cornet dans lequel se place le pain ;

3o Formez juste au milieu du pliage le rouleau indiqué dans la première manière ; repliez les deux extrémités sur une longueur d'environ quinze centimètres, repliez une seconde fois de chaque côté, de manière que les plis se rencontrent ; pliez une troisième fois dos à dos. Ceci fait, prenez le dessus du pli que vous rentrez de chaque côté sous la bande qui traverse la serviette en aplatissant l'étoffe pour que ce soit très singulier ;

4o Pliez comme dans la seconde manière ; repliez en deux et faites deux rouleaux de chaque côté à la base ; écartez la pointe pour y mettre le pain.

Son sang même se tourne en eau

Alors qu'elle se mourait d'anémie, la vie lui fut sauvée par Ferrozone

Il est très rare qu'on entende dire qu'un cas d'anémie complète ait été guéri.

Cependant, la chose est arrivée pour Mlle Elaine Sanhope, Ferrozone l'a guérie radicalement, et lisez ce que sa mère dit à ce sujet :

" Ma fille se plaignait fréquemment de fatigue. Elle était pâle, nerveuse et incapable d'assiter à sa classe. Les médecins prescrirent différents remèdes qui furent inutiles. Cette enfant souffrait d'anémie et pendant quelque temps nous avons réellement eu peur qu'elle n'en revienne jamais. Nous avions entendu parler d'un cas similaire à celui d'Elaine ; une demoiselle Descent de Stirling, qui avait été guérie par Ferrozone et voilà ce qui nous a porté à en donner à Elaine. Il fallut trois boîtes complètes de Ferrozone avant qu'il ne se produise de changement notable, mais au bout de la sixième boîte, je puis dire que mon enfant était guérie. Je suis sûre qu'il n'y a pas de meilleur tonique que Ferrozone, il a fait une tout autre fille d'Elaine ; elle a gagné dix livres en peu de temps et elle est maintenant l'image vivante de la santé et son humeur est des plus joyeuses. Les mérites de cette guérison sont entièrement dus à Ferrozone."

Avec Ferrozone toutes les femmes et jeunes filles pourraient être en santé.

Il fait le sang, les tissus, les nerfs.

Le teint sera bientôt parfait et les forces quadrupleront. Une santé parfaite est la récompense d'un usage régulier de Ferrozone. Vendu chez tous les pharmaciens à 50 cts la boîte. Ne manquez pas de l'essayer.

SANTAL CAPSULES MIDY

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en **48 HEURES** les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.

POITRINE IDEALE



Développement et Fermeté des Seins en deux mois par les

PILULES ORIENTALES

seul moyen pour la femme d'acquérir ou de recouvrer une poitrine opulente et ferme. Méthode absolument sans danger, approuvée par les célébrités médicales.

Flacon avec notice $ 1.50. Discrétion absolue. J. RATIE, pharmacien, 5, passage Verdeau, Paris. Dépôt à MONTREAL.



Bébé Souci.

LES NUITS SANS SOMMEIL

Sont Fatales aux Enfants

Si vous voulez que vos enfants grandissent, se développent et résistent aux nombreuses affections auxquelles ils sont exposés, veillez à ce qu'ils aient leur compte de sommeil, un sommeil paisible. Il suffit souvent d'une dose ou deux de **Sirop d'Anis Gauvin** pour rendre le sommeil au bébé ; il n'en faut pas d'avantage pour calmer les coliques et les dérangements d'intestins chez ces petits êtres si fragiles. Ce n'est pas sans raison que l'on surnomme ce fameux Sirop d'Anis Gauvin : **"Le Sauveur de l'Enfance !"**

M. ALEX. SOUCI, 41 Orangé St. Manchester, N. H. écrit :

Monsieur J. A. E. GAUVIN, Pharmacien, Montréal.—Je ne puis assez vous dire les services que m'a rendus le Sirop d'Anis Gauvin dans toutes les circonstances, quand le bébé souffrait de coliques, ou encore, quand le sommeil faisait défaut : l'effet ne manque jamais de se produire rapidement.

Votre tout dévoué,

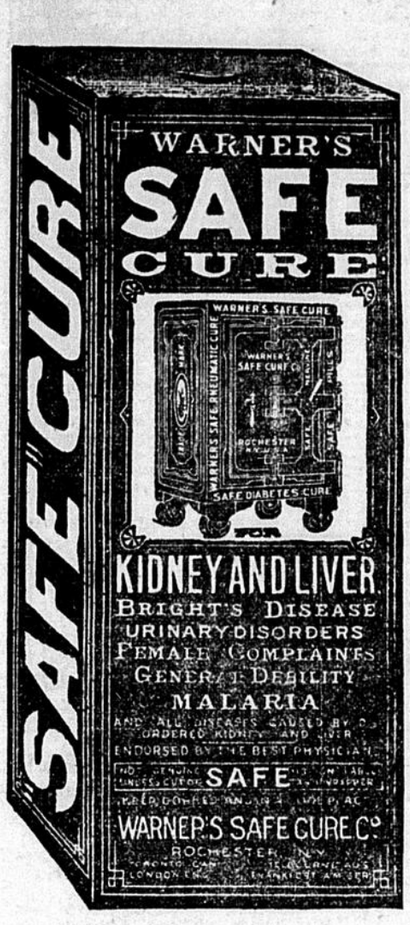
A. SOUCI.

SANTE DANS CHAQUE BOUTEILLE

Des centaines de milliers d'hommes et de femmes, dans toutes les parties du monde, qui avaient été abandonnés à cause du mal de reins, ont trouvé la santé et la force et sont des témoins vivants des effets réellement merveilleux de

WARNER'S SAFE CURE

UNE BOUTEILLE D'ESSAI DE CE GRAND REMEDE POUR LES REINS SERA ENVOYEE ABSOLUMENT GRATIS A CHAQUE LECTEUR DE " L'EVENEMENT " QUI SOUFFRE DE MALADIE DES REINS, DU FOIE DE LA VESSIE OU DU SANG.



A chaque tic-tac de l'horloge une existence humaine disparaît. Presque la moitié des décès sont dus à la maladie des reins. Neuf hommes et femmes sur dix souffrent du mal de reins. Si vous en doutez FAITES CE SIMPLE ESSAI A LA MAISON.

En vous levant le matin mettez de l'urine dans un verre ou une bouteille. Laissez-la reposer pendant 24 heures et s'il y a au fond du verre un sédiment blanc ou rougeâtre considérable, ou si l'urine est trouble ou laiteuse ou de couleur très pâle, il n'y a pas à douter, il y a là une maladie quelconque des reins, du foie ou des organes urinaires, et vous ne devriez pas perdre de temps, mais vous procurer une bouteille de Warner's Safe Cure, car il est dangereux de négliger vos reins pendant un seul jour.

Warner's Safe Cure a un effet calmant, tonique ,renforçant, il guérit les organes malades,reconstitue le corps et ramène toutes les fonctions à leur état normal.

Guérit le Mal de Reins

Le Dr C. F. P. Burchmore un médecin renommé,de 878 avec Huntingdon, Boston Mass, dit : " J'ordonne toujours Warner's Safe Cure contre toutes les formes de maladies de Reins et de vessie et contre la faiblesse féminine, et j'en suis encore à trouver un patient mécontent des résultats là où il s'agissait de maladies des reins, de la vessie ou des organes génito-urinaires. Comptez toujours sur moi comme avocat convaincu de Warner's Safe Cure."

Quand les reins sont malades l'acide urique n'est pas chassé et cela produit la goutte, le lumbago, le rhumatisme articulaire, le rhumatisme musculaire, le rhumatisme cardiaque, le rhumatisme partout.

Dans la maladie des reins, les intestins sont souvent constipés et le foie est inactif Warner's Safe Pills soulagent promptement et dans ce cas-là, il n'y a pas d'effets désagréables.

Warner's Safe Cure est vendu à $1.00 la bouteille chez tous les Pharmaciens. Refusez les substitus qui contiennent des drogue dangereuses et altèrent le système.

BOUTEILLE ECHANTILLON GRATIS Pour convaincre toute personne souffrant des rognons, du foie, de la vessie, du sang, que Warner's Safe Cure les guérira, une bouteille échantillon sera envoyée gratuitement à tous ceux qui écriront au Warner's Safe Cure Co. Atlantic Pacific Avenue Toronto, Ont. et mentionneront avoir lu cette offre libérale dans L'Evenement. Nos médecins enverront aussi des livrets contenant les symptomes des maladies et les traitements à suivre, ainsi que de nombreux témoignages de guérison. Le tout est gratis.

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE

BUREAU CHEF, TORONTO — ETABLIE EN 1867

B. E. WALKER, Président
ALEX. LAIRD, Gérant Général.
A. H. IRELAND, Surintendant des Succursales.

Capital Payé - - $ 10,000,000
Réserve, - - - 5,000,000
Total de l'Actif - 113,000,000

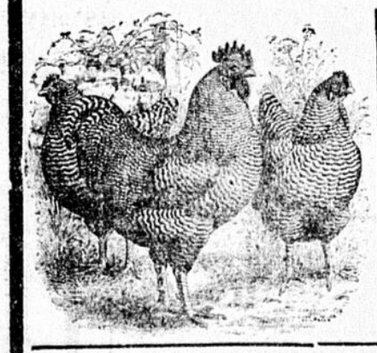
Plus de 170 Succursales à travers le Canada, aux Etats Unis et en Angleterre

AFFAIRES GENERALES DE BANQUES TRANSIGEES

DEPARTEMENT D'EPARGNE

Dépôt de $1 et plus reçus et int rêt alloué aux taux courants, et payé trimestriellement. Le déposant n'est sujet à aucun délai lorsqu'il s'agit de retirer le plein montant ou seulement qu'une partie de son dépôt.

UCCURSALE A QUEBEC . . W. H. DUNSFORD, Gérant
No 127 RUE ST-PIERRE



OEUFS

POUR FAIRE

COUVER

A VENDRE

Demandez ma circulaire et liste de prix.

C. F. LECLERC

Boite 26, Montmagny, P. Q.

Des quatre meilleures races pures de PLYMOUTH-ROCK : WYANDOTTE-BLANCHE, OPINGTON-FAUVE et MINORQUE NOIRES.

Ces races de volailles sont recommandées par la Ferme Expérimentale d'Ottawa pour l'utilité générale : Bonnes pondeuses d'hiver et avantageuses pour le marché pour la viade.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

"Ultima Verba"

(De " La Vérité ")

Nous voulions, cette semaine, signaler aux lecteurs de la " Vérité " deux discours récemment prononcés par M. Auguste Noël, avocat au barreau d'Edmonton. Les dépêches nous apprennent la mort presque soudaine du jeune orateur et font de ses dernières conférences un véritable testament—le testament de sa pensée et presque de son coeur. Il convient plus que jamais d'en indiquer les grandes lignes pour que le public soupçonne la valeur réelle de celui qui vient de disparaître et comprenne la douleur de ceux qui, l'ayant connu, fondaient sur lui de si hautes espérances.

De ces discours, le premier fut prononcé sous les auspices du " Canadian Club " d'Edmonton, le 18 février, et le second, devant les membres du " Canadian Club " de Calgary, le 24 avril ; et c'est un point qu'il faut d'abord noter, car il donne à ces paroles leur véritable portée et projette sur la personne de l'orateur lui-même, une utile lumière. C'est dans un pays tout pris par la fièvre du progrès matériel, par l'appât de la spéculation et de la fortune rapide, en pleine crise de mégalomanie, pour ainsi dire ; c'est devant des auditeurs étrangers à sa race et à sa foi, presque tous absorbés par la préoccupation du gain immédiat, que parlait Auguste Noël.

Et que disait-il à ces brasseurs d'affaires anglo-protestants, que hantait encore le souvenir des spéculations faites ou projetées ? Simplement ceci, que le progrès matériel d'une nation, si important qu'il soit, ne doit passer qu'après son progrès intellectuel—et moral surtout ; que la moralité d'une race doit être la préoccupation maitresse de ses gouvernants et qu'aucune génération humaine n'a le droit de se désintéresser du sort des générations prochaines ; qu'il appartient aux hommes d'aujourd'hui, selon qu'ils mettront à la base de la Confédération canadienne des principes de justice et d'égalité ou l'injustice pratique, selon qu'ils assureront le développement anormal ou régulier de leur pays, d'incliner à droite ou à gauche l'avenir de leurs fils et qu'ils seraient épouvantés, s'ils pouvaient apercevoir la responsabilité dont ils se chargent devant Dieu et devant l'humanité ; que Canadiens-anglais et Canadiens-français sont, dans ce pays, des associés à droits égaux, libres de se développer en paix, suivant leurs traditions et leurs croyances, et que le respect de cette liberté est l'une des conditions de vie de la Confédération ; que le passé des Canadiens-français, leur tempérament comme peuple, leur foi religieuse, l'influence sociale de leur clergé, constituent l'un des meilleurs éléments de réel progrès qui existent dans ce pays, qu'ils protègent la majorité contre ses propres entrainements, garantissent, dans une large mesure, la paix sociale, et que les Canadiens-français seront des citoyens d'autant plus utiles qu'ils garderont plus fermement leur identité nationale ; que la base du patriotisme " canadien," ce doit être le libre développement des deux grandes races qui se sont associées pour perpétuer ici, dans la justice et l'égalité, leurs glorieuses traditions ; que la métropole et les colonies doivent travailler, chacune chez soi, à la grandeur commune, que l'impérialiste mènerait, par les heurts qui en seraient inévitablement le résultat, à la dislocation de l'Empire et que nous devons attendre, dans l'accomplissement du devoir quotidien, la réalisation de l'avenir que nous réserve la Providence ; que le monde moderne doit au christianisme tout ce par quoi il est réellement grand et que la fidélité à l'idéal chrétien est la condition véritable de sa future grandeur...

Les journaux de l'Ouest nous disent que la parole de l'orateur créait une impression profonde. On n'était pas habitué à entendre étudier d'une pareille hauteur les problèmes qui, dans ces territoires nouveaux, forment la trame de la vie quotidienne ; et il est trop rare, dans l'Ouest comme ailleurs, qu'un Canadien-français aille, sans injure et sans forfanterie, proclamer devant les Anglo-canadiens son droit à l'égalité politique et sociale. Noël, comme la plupart de ceux du reste qui défendent le plus énergiquement nos droits, avait grande confiance dans l'esprit de justice des Anglais, dans le respect qu'ils témoignent à tous ceux qui ont le courage de leurs convictions. Il les avait beaucoup fréquentés et il répétait que le grand tort des Canadiens-français était de ne pas affirmer carrément, dans les milieux anglophones, la légitimité de leurs revendications, de ne pas user d'un argument qu'il employait volontiers lui-même ;—de ne pas dire aux Anglo-canadiens : Si vous étiez à notre place, ne penseriez-vous pas comme nous ?

Et l'accueil que lui faisaient ses auditeurs de l'Ouest démontrait bien la justesse de ses prétentions. Pendant qu'on nous disait, dans la province de Québec, que ce serait mettre en danger l'existence même de la Confédération que de déterminer la restriction du courant d'immigration européenne, Noël allait tout tranquillement exposer aux hommes d'affaires de Calgary que cette politique d'immigration à outrance pouvait bien favoriser les intérêts immédiats de nombre de gens, mais qu'elle compromettrait l'avenir économique et national du pays, qu'elle nous préparait une population énorme, sans traditions et sans aspirations communes, ouverte à tous les ferments de discorde et de perturbation sociale ; et personne ne songeait à se scandaliser de ses paroles, ni à s'en offusquer. On ne partageait point toutes ses opinions, mais on l'estimait pour son talent et, surtout, pour son courage.

...Auguste Noël avait trente-cinq ans ; il s'était créé, dans l'Ouest, une grande situation professionnelle; il avait fréquenté tous les éléments du peuple canadien, étendu et fortifié par ses voyages à l'étranger ses études de cabinet et ses amis fondaient sur lui de hautes espérances. Ils comptaient que dans l'Ouest ou dans la vieille province de Québec, s'il y voulait revenir, il serait l'un des bons ouvriers de l'avenir. La mort a trompé leur espoir et il ne reste, pour dire sa réelle valeur, que ses discours, quelques articles publiés dans les journaux anglais surtout et, peut-être, un livre qu'il avait commencé d'écrire au Yukon. C'est peu, relativement, mais assez, tout de même, pour laisser soupçonner au public la perte qu'il vient de faire.

Nos lecteurs voudront bien se rappeler, dans leurs prières, de celui qui appartint à notre grande famille, puisqu'il fut, en même temps que l'un de nos vieux lecteurs, notre occasionnel collaborateur.

OMER HEROUX.

Péché contre la Santé

Comment l'utilité de tous les organes est détruite par la constipation

Le bon fonctionnement des intestins est très important pour la santé et le confort.

Par leur nature ces organes doivent débarrasser l'organisme de toutes les matières de rebut qui s'y accumulent.

Si elles y restent vous vous empoisonnez le sang, vous ruinez votre digestion, puis viennent la nervosité et l'anémie.

Les Pilules du Dr Hamilton sont ce qu'il y a de mieux pour guérir la constipation habituelle, en donnant exactement la régularité exigée par la nature.

Ce n'est pas un purgatif violent et elles ne causent pas la moindre douleur, parce que les Pilules du Dr Hamilton sont purement végétales et ne contiennent aucune des substances minérales irritantes que l'on rencontre dans tant de drogues très annoncées.

Dans chaque cas les Pilules du Dr Hamilton guérissent, infailliblement le mal de tête, l'excès de bile, et autres conséquences de la constipation.

M. Jas. McConnell, de Walkerton, écrit : " Depuis ma jeunesse, je n'ai jamais eu une bien bonne santé.

" Mon appétit était bon et mes forces se maintenaient, mais je savais que quelque chose allait mal.

" Souvent j'avais des excès de bile et de violents maux de tête. Mon estomac était en désordre, j'avais la peau terreuse et les yeux profondément bistrés.

" L'hiver dernier je lus l'almanach Polson et je vis que mon mal était la constipation. Je pris des Pilules du Dr Hamilton et je ne saurais dire tout le bien qu'elles m'ont fait. Je suis aujourd'hui aussi frais et vigoureux qu'un jeune garçon."

Constatez l'effet magique des Pilules du Dr Hamilton. Vendues chez tous les marchands à 25 cts la boite ou cinq boites pour $1.00. Envoyées par la poste par N. C. Polson et Cie, Hartford, Conn., E. U. A., ou Kingston, Ont.

Une Belle Exposition

Les travaux à notre magasin, 320 rue St-Joseph, sont presque terminés et c'est aujourd'hui l'une des plus vastes salles de musique de la ville. Pour en célébrer l'inauguration, nous avons résolu d'organiser une grande exposition de pianos, harmoniums, orgues, phonographes, gramophones, etc., qui permettra au public de venir examiner l'assortiment le plus beau et le plus complet de ce genre.

Cette exposition sera le rendez-vous de tout Quebec at aura lieu dans quelques jours. A cetteoccasion, il y aura de grandes réductions et nous conseillons à nos lecteurs qui veulent se procurer un instrument à bas prix d'attendre cette superbe occasion. Nous annoncerons la date de l'ouverture.

CYR. ROBITAILLE,
Marchand de musique,
No. 320 rue St-Joseph

SIR WILFRID A PARIS

Paris, 24.—Le premier-ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, a rendu visite au premier-ministre Clémenceau, au ministre des affaires étrangères Pichon, à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, Sir Francis Bertie, et a été reçu par le président Fallières.

Le but de la visite de sir Wilfrid sur le continent est de voir s'il est possible de négocier arrangements douaniers, d'un avantage mutuel plus grand, entre le Canada, la France, l'Italie et la Belgique. Le sujet, cependant, n'a pas encore été entamé au ministère français des affaires étrangères.

Sir Wilfrid, désirant attendre l'arrivée de l'hon. M. Fielding et de l'hon. M. Brodeur, qui seront ici samedi. Il se propose de partir pour Rome le 28 mai, et reviendra à Paris le 13 juin, alors que des propositions officielles seront faites à la France et à la Belgique.

Sir Wilfrid repartira pour le Canada le 1er juillet.

FORME D'ASSURANCE PEU COUTEUSE

En achetant une bouteille de Putnam's Corn Extractor vous vous assurez contre les cors et les oignons. Il guérit radicalement et sans douleur en 24 heures. Essayez-le.

PHOSPHATINE FALIERES. Aliment des Enfants

Nouvelles du comté de Charlevoix

Baie St-Paul, 24.—Un fatal accident est arrivé à St-Siméon lundi dernier au moulin de la " Caillière Lumber Co.," à Port-aux-Quilles. M. François Tremblay, fils de M. Jos. Tremblay, cultivateur, partait lundi matin pour travailler au moulin, tout alla bien jusque dans l'après-midi, alors qu'il reçut une planche en plein estomac, il fut transporté immédiatement chez son grand'père à la Rivière-Noire, où il est mort dans la nuit avec tous les secours de la religion.

—M. Georges Belley, qui est à faire construire un grand hôtel, à St-Siméon, dit qu'il sera prêt à recevoir des touristes dans sa nouvelle bâtisse au commencement de juin.

—Le moulin et les limites de la Rivière-Noire qui appartenaient à M. Maurille Tremblay, ont été achetés par " St-Siméon Lumber Co." ; cette compagnie se prépare à faire de grands travaux qui sont déjà commencés. Cette compagnie donnera, dit-on, de l'ouvrage à trois cents hommes. Ce serait une très bonne affaire pour la paroisse.

—On annonce pour le 12 juin prochain le mariage de M. Joseph Moreau, forgeron, fils de M. Frédéric Moreau, des Escoumains, avec Mlle Evangelina Tremblay, fille de M. Joseph Tremblay, cultivateur de St-Placide, comté de Charlevoix.

—M. Frédérick Kaudall, de St-Hilarion, autrefois des Eboulements, est décédé subitement le 20 courant, à l'âge de 80 ans, il était natif d'Angleterre, étant arrivé aux Eboulements à l'âge de 14 ans, il fut longtemps au service de feu Edouard Slevin ; de son mariage avec Adéline Dufour naquit 12 enfants, tous vivant, ce qui lui valut un lot de terre du gouvernement sous la loi Mercier.

—M. George Tremblay (Martel), a acheté la propriété de M. Abraham Gaudreault, ce dernier étant parti mardi avec sa famille pour aller demeurer aux Bergeronnes. M. Gaudreault était président de notre cercle agricole depuis plusieurs années.

Avez-vous Besoin de Coutellerie et Ustensiles de Cuisine, Glacières, Outils, Vitres, Peintures, Huiles de toutes sortes, Vernis et tout ce qu'il vous faut en Quincaillerie.

Tordeuses, Cuves, etc. Les célèbres Peintures préparées de toutes nuances "King Edward", vous êtes respectueusement invités de vous rendre au

No. 244, RUE D'AIGUILLON

et soyez certain que vous aurez entière satisfaction quant aux prix et à la qualité des marchandises.

JOSEPH RONDEAU

TELEPHONE 3017

SOUMISSIONS

Pour la construction d'une église et d'une sacristie à St-Louis de ha ha, Tém. P. Q.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à SAMEDI, le 8 JUIN 1907, pour les travaux de construction d'une église et d'une sacristie en pierre, dans la paroisse de St-Louis de ha ha, comté de Témiscouata, P. Q.

On pourra examiner les plans et devis au bureau du soussigné, ou au bureau de M. Thomas Raymond, architecte, 43 rue Carmin, Québec.

Chaque soumission devra être accompagné d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y sera inscrit, payable à l'ordre du soussigné. Les chèques accompagnant les soumissions non acceptées seront retournés.

Les Syndics ne s'engagent à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

ELZ. J. ROY, Ptre,
Sec. des Syndics.

St-Louis de ha ha, Comté de Témiscouata P. Q.
20 mai 1907. 20 mai—d

PECHE ET CHASSE

SAISON 1907-08

Les Permis de Peche et de Chasse sur les Territoires dont les noms suivent, pourront être obtenus en s'adressant à M. J. W. BAKER, gérant du Kent House, Chutes Montmorency.

Permis No 1.—Pêche sur la riviere Montmorency, depuis le bas des Chutes et y compris l'usage du camp pour la saison, $10.00 —avec un hôte $15.00—embarcations extra —invités 50c par jour.

Permis No 2.—Chasse et pêche sur 30 milles carrés le long de la voie du Q. & L. St-J. et le long de la rive sud du Lac Edouard, taux les mêmes que ceux de l'item No 1.

Permis No 3.—incluant les privilèges compris dans les items 1 et 2 et donnant droit de chasse et de pêche, avec l'usage des camps et des embarcations sur les terrains du Séminaire, sur 80 milles carrés en arrière du Château Richer, de Ste-Anne de Beaupré et caupré station, (eaux Montmorency.) Cette région compte au-delà de vingt lacs et 30 milles de rivière poissonneuse. Communications faciles.—Prix pour la saison $20, avec hôte $30.00 hôtes extra $1.00 par jour.

Permis No 4.—Incluant les privilèges des items 1, 2, 3, et donnant droit de chasse et de pêche sur 100 milles carrés du Parc National et section du Lac des Neiges. Prix pour la saison $30.00, avec invité $45.00—hotes extra $1.50 par jour.

Les amateurs n'accompagnant pas les membres possesseurs de billets de saison, seront taxés comme suit :

Permis No 1 et 2	$1.00 par jour	
" No 3	1.50 "	"
" No 4	2.00 "	"

LE VIN DES CARMES CONSERVE ET REND LA SANTE



NOUVEAU SERVICE RAPIDE DE FRET Entre QUEBEC et MONTREAL

COMMENCANT LUNDI le 3 JUIN, des trains pour le transport rapide du fret voyageront tous les jours entre Québec et Montréal sur les chemins de fer Québec & Lac St-Jean, et Canadian Northern Quebec.

Un train partira de Québec à 7.30 P.M. arrivant à Montréal à 7.30 A.M., et de Montréal à 8.00 P.M. arrivant à Québec à 8.00 A.M.

Ceci signifie que le fret entre Québec et Montréal, ainsi que pour les points intermédiaires tels que Shawinigan Falls, Grand'Mère etc, embarqué à Québec le soir, sera livré aux destinataires le matin suivant.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Les Trains laissent Levis

8.00 A. M. — Express pour Montagnes Blanches, Express pour Beauce, Megantic,Sherbrooke, Portland. Départ de la Traverse de Québec à 7.30 a. m.

3.00 P. M. — Express pour Boston et New York, Pour Beauce, Mégantic, Sherbrooke, Boston, New-York et toutes les endroits du sud, tous les jours excepté le Dimanche, dortoir direct pour Springfield, et connectant à Sherbrooke avec le dortoir de Boston. Départ de la Traverse de Québec à 2.30 p. m.

7.00 P. M. — ACCOMMODATION, Accommodation pour Sherbrooke et les stations intermédiaires tous les jours excepté le Samedi. Départ de la Traverse de Québec, à 6.00 p. m.

LES TRAINS ARRIVENT A LEVIS

Express de Boston et New-York	1.00 P.M
Express des Montagnes Blanches	9.20 P.M
Accommodation	7.15 A.M

NOTES

Un officier de douane des Etats-Unis examine les bagages qui partent directement de Québec.

Pour informations et location de Pulman, s'adresser au bureau de billets à F. S. Stocking, rue St-Louis, Québec.

J. H. WALSH, Gérant général. — E. O. GRUNDY, Gérant général passager

Quebec Railway Light & Power Co

COMMENCANT LUNDI, 1er OCTOBRE 1906 les trains circuleront comme suit :

Entre Québec et les Chutes Montmorency

LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 5.30 A.M toutes les heures à partir de 6.00 a.m. à 12.00 midi, toutes les 30 minutes de 1.00 P.M. à 6.00 P.M et toutes les heures de 7.00 P.M. à 11.00 P.M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec à 6.00, 6.11 A.M. toutes les heures de 6.30 A.M. à 12.30 P.M. toutes les 30 minutes de 1.30 à 6.30 P.M. et toutes les heures de 7.30 à 11.30 P.M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 7.00, 7.45, 11.00 A.M., et toutes les 30 minutes de 1.00 à 6.00 P. M. et toutes les heures de 7.00 à 11.00 P. M.

Départ des chutes Montmorency pour Québec, 6.41, 11.11, 11.41, A. M., 21.41 P. M., toutes les 30 minutes de 1.30 à 6.30 P. M. Et toutes les heures de 7.30 à 11.30 P. M.

Entre Québec et Ste-Anne de Beaupr

LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré 7.30, 9.45 A.M. 1.45, 4.15, 5.15 et 6.15 P. M.

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec à 8.30, 9.15, 7.30, 9.45, 11.45 A.M et 4.15 P.M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré à 7.00, 7.45, 11.00 A. M. 1.45, 5.45 et 6.15 P.M.

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec, à 6.00, 10.30, 11.00 A.M. 12.00 Midi, 1.00 et 4.15 P.M.

Entre Québec et St-Joachim

LA SEMAINE

Départ de Québec pour St-Joachim à 9.45 A.M. pour Beaupré 1.45 P.M. pour St-Joachim 5.15 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15, 11.30 M. laisse Beaupré pour Québec 4.00 P. M.

Un char électrique connectera à Mastai Jct. avec tous les trains pour les passagers allant ou revenant du Sanatorium de Mastai ou l'Asile de Beauport prix 5c.

L'Accommodation de Montmorency circule tous les jours de la semaine de 6.30 A.M. à 11.30 P.M. et les dimanches de 1.30 A.M. à 11.30 P.M.

Express pour petits paquets, boites, viandes, etc., sur tous les trains. Prix 5c et plus, suivant le poids.

Pour information, s'adresser au Surintendant A. EVERELL, Surintendant. — EDW. A. EVANS, Gérant General.

LIGNE ALLAN

STEAMERS DE LA MALLE ROYALE

Liverpool, Québec et Montréal

De Liverpool	Vapeurs	De Montréal	De Québec
18 Avril	IONIAN	3 Mai	3 Mai
26 "	VIRGINIAN	10 "	10 "
2 Mai	TUNISIAN	17 "	17 "
10 "	VICTORIAN	24 "	24 "

PRIX DU PASSAGE

Cabine ..... $65.00 et montant
Seconde Cabine ..... $42.50 et montant
Entrepont ..... $27.50 et $28.75
Suivant le steamer et la location de la cabine

Service de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow	Vapeurs	De Montréal	De Québec
20 Avril	CORINTHIAN	9 Mai	9 Mai
27 "	PRETORIAN	16 "	16 "
4 Mai	SICILIAN	23 "	23 "
11 "	NUMIDIAN	30 "	30 "
18 "	MONGOLIAN	6 Juin	6 Juin

PRIX DU PASSAGE

Salon (Pretorian seulement) $70.00 et plus.
Seconde Classe ..... $40.00 à $45.00
Entrepont 26.50

Londres, Havre, Québec et Montréal

De Londres	Du Havre	Vapeurs	De Montréal	De Québec
13 Avril	20 Avril	SARDINIAN	4 Mai	4 Mai
20 "		ONTARIAN	11 "	11 "
27 "	29 "	PARISIAN	18 "	18 "
4 Mai		HUNGARIAN	25 "	25 "

PRIX DU PASSAGE PAR LES STEAMERS DU HAVRE

Cabine ..... $40.00 et plus
Entrepont $27.50

Salon intérieur, Musique et Tabagie sur le pont-promenade. Lumière électrique et toutes les accommodations modernes.

Service de Télégraphie sans Fil Marconi sur les vapeurs Victorian, Virginian et Tunisian, pour la commodité et sûreté des passagers en cas d'accident.

pour plus amples informations adresse
ALLANS, RAE & Cie.



EXCURSIONS A BAS PRIX

TOUS LES

Samedis et Dimanches

... de QUEBEC à ...

Portneuf, Batiscan, Trois-Rivieres

Et les Stations Intermédiaires

LE TRAIN LOCAL DU DIMANCHE

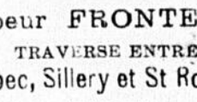
Laisse Québec à 9.00 A. M.

Au retour quitte Trois-Rivières à 7.10 P.M., arrêtant à toutes les stations.

$4.90 MONTREAL et RETOUR

Depart le Samedi et Dimanche, Retour jusqu'au Lundi soir.

Pour billets de passage, places dans les wagons-lits et renseignements généraux, s'adresser aux agents, Château Frontenac, Gare du Palais ou au bureau Principal, 129 rue St-Jacques, coin de la Côte



TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS

Le et après le 25 Avril 1907

Les voyages ci-dessous se feront pour la commodité des voyageurs sur les lignes de chemin de fer sous-mentionnées (Dimanches exceptés) le temps et circonstances permettant.

QUEBEC — **LEVIS**

Chemin de fer Intercolonial

A.M.	A. M.
8.00 Express pour Campbellton.	10.40 Express de Riviere du Loup
P.M.	P.M
12.30 Express pour Montreal	1.00 Express direct de Halifax
3.45 Express pour Montreal	1.00 Express de Montreal
5.45 Express pour la Riviere du Loup.	4.15 Express de Campbellton.
8.00 Express direct pour Halifax	5.30 Express de Montreal

Chemin de fer du Québec-Central

A.M.	P.M
7.30 Express pour les Montagnes Blanches et Portland	1.00 Express de Boston et Springfield.
P.M.	
2.30 Express pour Boston et Springfield.	9.40 Express des Montagnes Blanches et Portland

Traverse du Grand-Tronc

LA SEMAINE

QUEBEC	QUEBEC-SUD
A.M.	A.M.
6.35 Express pour l'Ouest.	7.05 Express venant de l'Ouest
P.M.	P.M.
12.30 Malle pour l'Ouest	1.50 Malle venant de l'Ouest
6.05 Express pour l'Ouest.	

LES DIMANCHES

P.M	A.M.
12.30 Malle pour l'Ouest	7.05 Express venant de l'Ouest



Vapeur ORLEANS

LE ET APRES le 6 MAI, le temps et les circonstances le permettant, ce vapeur voyagera comme suit :

De l'Ile d'Orleans	De Qc
5.30 A. M.	6.00 A. M.
6.45 A. M.	7.30 A. M.
8.15 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.00 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.30 P. M.	4.45 P. M.
5.30 P. M.	6.15 P. M.

LES DIMANCHES ET FETES

1.30 P. M.	1.00 P. M.
3.15 P. M.	2.30 P. M.
5.00 P. M.	4.00 P. M.
	5.30 P. M.

VENDREDI ET SAMEDI

5.00 A. M.	6.00 A. M.

Les jours de Fêtes de l'Eglise le vapeur fera un voyage de l'Ile a 8 hrs du matin et l'après midi aux mêmes heures que le dimanche.

Vapeur FRONTENAC

TRAVERSE ENTRE

Quebec, Sillery et St Romuald

Le temps et les circonstances le permettant, le vapeur voyagera comme suit :

ST-ROMUALD	QUEBEC.
5.00 A.M.	6.00 A.M.
8.00 A.M.	9.00 A.M.
10.00 A.M.	11.30 A.M.
1.00 P.M.	2.00 P.M.
3.00 P.M.	4.30 P.M.
5.00 P.M.	6.15 P.M.
DIMANCHES	
12.15 A.M.	8.00 A.M.
2.30 P.M.	1.30 P.M.
5.30 P.M.	3.30 P.M.
	6.15 P.M.

Les Mardis et Samedis le premier voyage de St Romuald se fera à 4.45 au lieu de 5.00 a.m.

Le Samedi soir, il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 h. p.m.

LIGNE DE

St-Laurent St-Michel — St-Jean et Berthier

Vapeur CHAMPION

Le et après le 8 MAI, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau voyagera comme suit :

De Berthier	5.00 A M
De St Jean	6.00 A M
De St-Michel	7.15 A M
De St-Laurent	8.00 A M
DE QUEBEC	4.15 P M

Samedi, Départ 2.00 P.M.

LES DIMANCHES ET FETES

De Québec	8.00 A M
De St-Jean	4.00 P M

DE BERTHIER : les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

DE QUEBEC pour Berthier les Lundi, Mercredis, Jeudi et Samedi.

Ce même bateau fera un voyage de Québec à Berthier, le Samedi, afin de donner l'avantage aux citadins de respirer le bon air du fleuve. Départ de Québec à 2 hrs P M. Retour à 9.30 P.M.

GOUDRON GUYOT LIQUEUR HYGIENIQUE, ANTI-EPILEPTIQUE, PRESERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse 15, rue Jacob, Paris



SUNSHINE FURNACE

La "Sunshine" est de construction différente et meilleure que celle des fournaises ordinaires. Elle est plus forte, plus sûre et plus hygiénique.

Le dôme, les deux sections du foyer et le cadre du cendrier sont tous fermement liés ensemble au moyen de notre "joint à rainure" *(cup joint)*. Trois "joints à rainure" en tout, comme vous pouvez le voir.

Toutes les sections, ainsi que vous le remarquerez, s'ajustent parfaitement et sont doublées d'une couche de ciment d'amiante, qui les unit si fermement qu'elles ne forment, pour ainsi dire, qu'une seule pièce solide de métal. Elles ne peuvent jamais s'ouvrir ni se désunir.

Et ce n'est pas tout! Le dessus du dôme est lié aux parois avec du ciment et des boulons à bouilloire, ce qui rend la "Sunshine" aussi à l'épreuve de toute fuite de fumée, de gaz, de feu et de poussière qu'une bouilloire à vapeur.

Au point de vue de l'hygiène, elle constitue ce qu'il y a de mieux sur le marché.

Remarquez de plus que la "Sunshine" est munie d'une soupape à gaz automatique. Cette soupape s'ouvre automatiquement quand le gaz atteint dans la fournaise une certaine pression, et le chasse au dehors par la cheminée. Elle prévient tout danger d'explosion ou de fuite de gaz à travers les registres.

La fournaise la plus sûre et la plus hygiénique, la plus facile à diriger, la plus propre, la plus économique, sous le rapport du temps et du combustible, que vous puissiez acheter.

Si votre marchand local n'a pas la "Sunshine" en magasin, écrivez-nous directement pour notre brochure gratuite.

McClary's

London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St. John, N. B.
Agents à Quebec : LA CIE CHINIC, Quincailler.

Le Populaire Opticien
De la Rue St-Joseph,

M. J. E. GAGNON, a transporté son bureau d'affaires à 160 RUE ST-JEAN, près de l'Auditorium.

Un splendide et unique magasin d'Optique sera ouvert SAMEDI, LE 25 MAI, il n'y a pas de commentaires à faire, rendez-lui une visite et vous y verrez du nouveau, c'est la fabrique verres par excellence et unique à Québec.

J. E. GAGNON. OPTICIEN SPECIALISTE

IMPORTATIONS DU PRINTEMPS

Nouvelles Etoffes pour Robes et pour Costumes.
Tweeds pour Habillements, Collets, Cravates, Gants etc.
Nouveauté en Tapis, Prélarts, Portieres etc.

5 POUR CENT d'Escompte Pour Argent Comptant.

GLOVER, FRY & CIE

Notes commerciales

Bonne semaine d'affaires chez nos commerçants en général. Les ventes ont été meilleures. Encore quelques jours, et tout va marcher comme sur des roulettes.

Les banques et les fournisseurs en gros sont contents du résultat des échéances, au cours des derniers huit jours expirés.

Dans l'industrie du cuir, il y a grève quelque part, mais on s'attend que les difficultés entre patrons et ouvriers soient de courte durée. Un règlement donnant satisfaction aux deux côtés, est sur le point d'être conclu, paraît-il.

Les peaux de l'abattage d'aujourd'hui sont à la hausse.

Les cuirs sont peu demandés. Dans la fabrication de la chaussure, il y a encore calme presque complet.

EPICERIES.—Cette semaine, on signale une hausse de sucres raffinés et granulés. Aux cotations de la semaine dernière, il faudra donc ajouter 10 cts si l'on veut avoir les prix vrais du marché.

FRUITS.—A l'heure qu'il est, on cote les bananes, $1.75 à $2 le régime ; les oranges de Sorrente, $3.50; de Californie, $4.50, et les oranges de Valence, depuis $4.50 à $6.

Les citrons demandent $3.50 à $4 la caisse et les pommes, $4.50 le baril.

Les cocos sont aujourd'hui au prix de base de $4.25 le 100.

Les marchands en gros de provisions réclament 90 cts pour les patates en poches ; $4.50 pour les concombres, en panier et $4 pour les tomates.

GRAINS ET FARINES.—Nous cotons les farines comme suit :

Patente Manitoba, $5.25 à $5.35 le baril.

Patente Ontario, $4.25 à $4.35 le baril.

Straight Roller, Ont., $4.05 à $4.15 le baril.

Straight Roller, Ont., $1.95 à $2.00 le sac.

Farine Patente, Man., $2.45 à $2.55 le sac.

Farine Seconde, forte, $2.05 à $.215 le sac.

Farine Medium, $1.95 le sac.

Farine Boulanger, Man., $2.20 à $2.25 le sac.

Farine de blé-d'Inde, $1.40 le sac.

L'avoine roulée, en baril de 80 livres, demande maintenant, $2.15 à $2.20. On cote actuellement l'avoine No. 2, 48 1-2 c. à 50 cts, par quantité de 34 livres. L'orge, de son côté, est à la hausse et exige 75 cts, pendant que le maïs se vend au prix de 67 1-2 cts, par 56 livres, en magasin.

POISSONS.—Marché calme avec prix sans variante. Les bonnes qualités réalisent quelques ventes.

PRODUITS DE LA FERME.—Le beurre des crémeries demande aujourd'hui, 23 cts, et le beurre de laiterie, 21 1-2 cts.

C'est le seul changement à indiquer sur la cote du marché des produits de la ferme. Les prix, en général, se maintiennent avec fermeté.

TABACS.—Bonne demande avec mêmes cotations de la semaine précédente.

L'INDUSTRIE LAITIERE

Mardi, sur le marché de Montréal, d'après le "Moniteur du Commerce," les réceptions de fromage, représentaient 2,002 boîtes. On demandait 12 3-4 cts à 13 cts pour la production de l'Ontario et 12 3-8 cts à 12 1-2 cts pour celle de notre province.

Le même jour, le marché du beurre, sur notre place, était sans vigueur. Son prix ne dépassait pas 21 cts.

A l'heure qu'il est, nos marchands de provisions en gros demandent aux détailleurs, 18 cts à 20 cts pour le beurre de laiterie ; 21 cts pour le beurre en rouleau et 22 cts pour le beurre des crémeries.

Le fromage se vend au détail aux épiciers et marchands de provisions, 12 cts à 13 1-2 cts la livre.

Aux dernières ventes qui ont eu lieu, samedi dernier, sur les marchés du fromage de notre province et de celle de l'Ontario, le plus haut prix obtenu a réussi à s'élever à 12 7-8 cts. C'est Brockville, Ontario, qui retient ce record. A Picton, les fabricants ont réalisé 12 3-4 cts.

L'an dernier, à pareille date, la cote du fromage ne dépassait pas 11 5-16 cts.

A Montréal, samedi, nous recevions 4,457 boîtes de fromage. Durant les six jours de la huitaine expirée, les réceptions ont donné 83,415 boîtes. Les prix variaient de 12 1-4 cts à 12 3-8 cts.

Le même jour, nous revions 662 boîtes de beurre. Les réceptions de la dernière semaine ont donné 29,123 colis. Les crémeries de qualité supérieure ont trouvé preneurs depuis 21 cts à 21 1-2 cts.

A Belleville, Ont., le 18 de ce mois, les fabricants de fromage acceptaient 12 1-2 à 12 9-6 c. au début des ventes; mais à la fin de la journée, ils ont refusé de vendre 12 1-2c.

A la même date, sur le marché de Cornwall, le prix de 12 1-2c. a été payé d'emblée par les acheteurs en gros.

A Winchester, samedi dernier, les fromagers réalisaient 12 5-8c. avec leur produit, de même qu'à Crysler.

Dans la province de Québec, à Cowansville, le 18 mai courant, le fromage se vendait depuis 11 3-4c. jusqu'à 12 1-2d.

Le beurre réalisait 20 1-8c. à 20 3-8c.

Samedi dernier, à St-Hyacinthe, on cotait le fromage 12 1-4 c. à 12 3-8c. et le beurre des crémeries 20 cts la livre.

Sur le marché de Londres, Angleterre, le 18, le fromage était ferme avec demande active. On marquait le fromage du Canada, 65s. à 69s.

A Bristol, notre fromage était aussi en grande demande aux prix solides de 62s. à 68s.

A Liverpool, le fromage canadien nouveau, de haute qualité, exigeait 60s. à 66s. pendant que celui de la fabrication plus ancienne demandait 62s. à 68s.

Expéditions de beure et fromage les ports de Montréal, de Québec et de Portland durant la semaine finissant le 11 mai 1907 :

LAINES BRUTES

Les laines brutes de la province de l'Ontario ont sensiblement baissé, à l'exemple des laines brutes offertes en vente sur le marché de Londres, Angleterre. On évalue leur diminution, depuis un an, à 15 p. c., soit 2 1-2c. la livre, ce qui fixe leur prix le plus haut à 14c. pour les laines fines non lavées et à 13c. pour les laines plus grosses. Les cultivateurs peuvent s'attendre de recevoir, cette année, 12c. et 13c. pour leurs laines, d'après le degré de qualité. Cependant, on ne peut rien promettre de positif ; tout dépend de la demande et de l'entrain témoigné au début des ventes.

TISSUS DE LAINE

Les métiers, en Angleterre, sont tous bien occupés. Les Axminster et les Wilton sont toujours des articles favoris, mais les qualités inférieures de Wilton et les Bruxelles ordinaires sont plus demandées.

Les producteurs reçoivent tant d'ordres qu'ils éprouvent une grande difficulté à les exécuter.

Les consommateurs qui s'étaient abstenus dans l'espoir d'obtenir des prix plus avantageux s'empressent maintenant à placer leurs ordres. Les producteurs se débattent toujours dans les difficultés résultantes de la marge limitée aux bénéfices et de l'insuffisance de la main d'oeuvre.

COTONS

Jamais la situation du coton n'a été aussi difficile à apprécier qu'actuellement. Elle est gouvernée par des influences nombreuses qui peuvent se classer en deux sortes : 1o les influences générales et 2o les influences locales.

Les influences générales émanent des avis concernant la récolte actuelle et la prochaine et aussi de ceux ayant trait à la consommation.

Ces mouvements de la récolte actuelle continuent à être en faveur d'un rendement d'au moins 13,500 ballots. La distribution du coton venu en vue depuis le 1er septembre, s'est faite cependant de telle façon que les excédents du mouvement sur les saisons précédentes ont été de grossir tous les stocks visibles et invisibles extérieurs au Etats-Unis et n'ont laissé aucune trace dans les stocks locaux du pays producteur. Ceux-ci sont, à l'heure actuelle, à peu près égaux à ce qu'ils étaient l'an dernier et légèrement inférieurs à ceux de 1905.

La récolte actuelle a été décrite par les avis reçus pendant toute la semaine comme ayant eu à souffrir considérablement d'un temps défavorable, surtout dans les Etats du Sud. Dans les Etats du Nord et du Centre, la condition, d'après les avis météorologiques reçus chaque jour, est bonne; la température est élevée pendant le jour, fraiche la nuit dans les Etats du Centre mais pas assez pour pouvoir abîmer la plante, l'hygrométrie est également satisfaisante. Néanmoins, le marché n'a eu d'eux que pour les basses températures et les gelées signalées dans le Sud à maintes reprises, et les idées sur les nécessités de l'approvisionnement de la prochaine saison sont telles que le marché ne veut point tolérer même un avis défavorable sur quelque point que ce soit.

Quant à la consommation, elle continue à être extrêmement active pour le présent, en raison des ordres acquis.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher



UN BON CERTIFICAT

ANCHOR MEDICINE CO., Québec.

Messieurs :—Vous avez rendu un réel service à la Société en vulgarisant L'ELIXIR ANCHOR ou ANCHOR WEAKNESS CURE.

Chaque fois qu'il m'a été donné de le prescrire contre l'anémie ou la chloro-anémie, surtout de nature essentielle, j'en ai obtenu des résultats beaucoup plus certains et plus prompts qu'avec les diverses médications usitées généralement dans la pratique médicale. C'est là de ma part un hommage que je suis heureux de rendre à la vérité.

Recevez, Messieurs, l'expression de mes sentiments très distingués.

DOCTEUR A. MARCOTTE.

IL GUERIRA :

L'Homme Faible,
La Femme Faible,
Les Jeunes Filles Faibles,
Les Enfants Faibles.

A vendre chez tous les pharmaciens et marchands généraux de la campagne, ou écrivez à la ANCHOR MEDICINE CO., QUEBEC, CAN.

C'est le bon temps !

OUI, plus que jamais, c'est le temps de prendre les moyens d'expulser de votre système les millions de microbes et bacilles qui ont élu domicile dans votre estomac, dans vos intestins, partout, et guettant le moment de vous coller une bonne maladie. Le printemps est l'époque des grands nettoyages et si vous voulez conserver votre santé, il vous faut une BONNE PURGATION, et rien n'est efficace comme la

La Purgation du Jour
DE J. B. MORIN

THEO. LECLERC
AGENT GENERAL D'ASSURANCES
Sur la Vie, Feu et Plates Glass

Je donne avis à tous mes assurés et au public en général que je transporte mon Bureau du No. 245 au No. 240, rue St-Joseph, bloc voisin la Banque Nationale, vis-à-vis mon ancien bureau.

Et je donne aussi avis à mes assurés qui auront des changements à faire dans leurs polices soit pour cause de déménagements ou tout autre transport, de bien vouloir me les apporter à mon bureau, No. 240, rue St-Joseph, Québec.

Télép. Bureau : 2725 ; Résidence ; 2612.

THEO. LECLERC, agent

—TELEPHONE 2224—

CHS. VEZINA

117-123 RUE DU PONT

Pour toutes sortes d'Appareils de Chauffage. Installation électrique, Plomberie, Couvertures Métallique, etc.

POSSEDE

le plus bel assortiment de lampes pour lumière électrique ainsi qu'un stock considérable de poêles perfectionnés, durables, élégants, commodes et économiques, tels que les célèbres poêles en fonte PANDORA, MAPLE LEAF, REGAL, PERFECTION, PENN ESTHER, EXCEL PERFECTION, PLAIN—SMI-PLAIN et PAN FAVORITE.

AUSSI

Les poêles acier—KOOTENAY, UNIVERSAL, CROWN, FAVORITE, CAPITAL, FAVORITE.

ENFIN

L'on est toujours sûr de trouver là des réfrigérateurs de toutes sortes et de tous les modèles émaillés ou non, sortant des meilleures manufactures de la Puissance.

Se charge de toutes sortes de Contrats dans sa ligne d'affaire.

L'Ombre du Paladin

Par CHARLES LESBRUYERES

M. le receveur, lui, ne discutait même pas sa fille, il la subissait : à peine quelques protestations pour la forme :

—Tout cela est très joli, mais voilà un pauvre diable sur la paille !

—Il subit les conséquences de son attitude. Un homme doit savoir ce qu'il fait.

—Sans doute ! sans doute ! Et je ne le plains qu'à moitié. Cependant ce Pierre Marteau est un bon commis, consciencieux, intelligent, poli. Il me rendait des services.

—Un autre vous rendra les mêmes : même fonction, mêmes services.

—Mais tu ne comprends donc pas que cette intrusion de la politique dans l'administration rend le choix des employés plus difficile : les gens qui se sentent de la valeur hésitent à entrer dans la carrière parce qu'ils redoutent... ce qui arrive à Marteau.

—Du moment que l'évolution moderne a ces exigences, ils n'ont qu'à s'y soumettre : c'est la loi du progrès.

—Ta ! ta ! ta ! voilà de bien grands mots. Moi, j'aime assez que les employés fassent convenablement leur besogne : le service marche comme il faut, on n'a pas d'histoires et... on peut soigner sa sciatique.

—C'est ce que tu vas répondre à M. Hural.

—Y penses-tu ! Mais ce serait de la folie. Voilà une aventure dont on ne sortirait pas. Non, non ! Je vais remercier ce pauvre diable, poliment, gentiment. Mais je conserve mon opinion..

Il reprit encore :

—Fichue corvée ! Si tu voulais t'en charger, tu me ferais plaisir. Il y aura une scène...

Telle était la disposition d'esprit de M. le receveur lorsque Pierre frappa à son cabinet.

—Ah ! vous voilà, Marteau. Bien content de vous voir... c'est-à-dire ...j'allais vous faire prier de venir me trouver.

Ce fut une conversation pénible et quelque peu incohérente. Les deux interlocuteurs tournaient bien autour de la même pilule ; mais chacun la présentait sous un angle différent : M. le receveur s'efforçait de la montrer dorée ; Pierre cherchait à la faire voir la plus rugueuse possible afin de mettre plus haut le prix du sacrifice. Le bureau de tabac s'enchevêtrait avec la réunion électorale et le service de la recette...

Il fallait en finir : M. Bomin rassembla tout son courage et frappa un grand coup, brutalement, comme font les timides.

—Laissez-moi parler ! Il ne s'agit pas de votre père, dont je n'ai pas à m'occuper. Il s'agit de vous ; à partir d'aujourd'hui, votre service à la recette est terminé... et sans appel.

Quel effondrement ! Ainsi le sacrifice qu'il avait si généreusement consenti devenait inutile ! Ainsi toutes les ressources leur étaient retirées à la fois : son emploi à lui et le bureau de tabac du père ! C'était un désastre matériel et moral.

Pierre ne pouvait croire à tant de malheur et, dans son inexpérience ingénue, il essaya de faire comprendre à M. Bomin l'injustice de sa décision, il insista avec cette chaleur, ces cris du coeur qui devaient, pensait-il, éveiller sans faute des échos.

M. le receveur était au supplice : c'était bien la scène prévue. Toujours des histoires ! Il put enfin placer une phrase :

—Vous permettez ? Ma fille doit venir me prendre. Je vous dis adieu.

Et il se leva et alla à la sonnette.

Mais Pierre ne voulut pas comprendre ce congé définitif et tout au contraire un éclair d'espoir illumina son âme : elle allait venir ! Elle, si belle et certainement si bonne ! Elle intercéderait...

Au même instant, Mlle Denise parut en toilette de sortie, gentiment tournée, un petit sac à la main. D'un coup d'oeil, elle vit la situation et l'embarras de son père : l'opération était faite, il n'y avait plus qu'à expédier le patient.

—Monsieur, dit-elle froidement, mon père est très souffrant. Je vous prie de l'épargner et de le laisser...

—Mademoiselle ! Mademoiselle ! Si vous saviez ce qui se passe, vous auriez pitié...

Cette dernière expression froissa les principes de la jeune fille qui redressa la tête :

—Monsieur, un homme qui est un homme ne prononce généralement pas le mot de "pitié."

Comme sous un souffiet, Pierre eut un éblouissement, le sang lui monta au visage et il planta ses deux yeux indignés dans ceux de Denise :

—Pourtant j'ai pitié de vous, Mademoiselle, car vous ne savez pas ce que c'est que de voir pleurer sa mère.

Et il sortit comme un fou.

Denise était restée figée au milieu du cabinet de son père, un tremblement nerveux la secouait, et son sac avait roulé sur le tapis ; soudain un cri lui échappa :

—Qu'ai-je fait ? Oh ! le pauvre garçon !

Et elle éclata en sanglots.

VI

Depuis dix ans qu'il exerçait à Barsur-Doubs, jamais le commissaire de police Grimard n'avait eu une matinée aussi agitée. Jamais non plus il n'avait eu aussi pleinement conscience de son importante situation. Jamais surtout il ne l'avait aussi bien montré.

C'est que l'affaire n'était pas ordinaire ; d'une part les plus gros personnages de la ville y étaient mêlés et d'autre part le mystère ne faisait que s'épaissir avec le nombre des témoins.

Dès 7 heures du matin, le père Marteau avait fait sa déclaration et remis le fameux paquet.

A peine était-il parti que M. Lehancourt paraissait à son tour.

Toute la matinée Grimard avait pédalé, examinant le lieu du crime, interrogeant celui-ci, citant celui-là, et sur sa table s'élevait déjà un dossier imposant.

Le commissaire pensait avoir bien gagné son déjeuner et, à midi sonnant, il se dirigeait vers la salle à manger lorsqu'un nouveau personnage entra sans frapper. C'était Darmstadt.

—Eh bien ! Grimard, qu'est-ce au juste que cette affaire du chalet Lehancourt ?

—Grosse affaire, M. Darmstadt, grosse affaire ! Le dossier est presque complet et je ne sais encore que penser.

—Voyons cela, dit le boucher en s'asseyant sans façon devant le bureau du commissaire.

—Pardon, Monsieur Darmstadt, mais je ne crois pas pouvoir vous laisser regarder ces documents judiciaires...

Et le brave Grimard se rengorgeait.

Darmstadt ne le regarda même pas; il dit simplement :

—Je viens pour le compte de M. Hural. Vous pouvez aller déjeuner.

Et il commença sa lecture :

DEPOSITION DE CELESTINE, PINTRE,

Femme de chambre chez M. Lehancourt

Hier soir, il y avait eu du monde à dîner chez mes maîtres. Après dîner, Maria, la cuisinière, a comme d'habitude, lavé la vaisselle ; moi, j'essuyais. Cet ouvrage terminé, j'ai porté les assiettes à la salle à manger. En revenant chercher une pile, j'ai entendu du bruit à la cuisine, et au moment où j'entrais j'ai vu un homme qui tenait Maria renversée sur la table du milieu ; un autre homme avait ouvert le tiroir de la table et y fouillait. J'ai poussé un cri ; l'homme du tiroir s'est retourné et s'est élancé vers moi... Je me suis sauvée jusqu'au salon en appelant au secours.

coin de la cuisine ; et puis j'ai eu si peu ! Pourtant il m'a bien semblé qu'ils avaient des casquettes comme les cyclistes ou les chauffeurs ; vous savez bien : nos messieurs et presque tous les ouvriers en ont de semblables.

D.—Avez-vous vu dans la soirée M. Bernard Lehancourt et M. Xavier de Nartinville ?

R.—Oui, ils ont traversé la cuisine un quart d'heure avant l'attentat ; M. Bernard a pris dans le petit bahut des chiffons et des vieux papiers, et ils sont sortis par la porte de la cour; ils partaient en automobile.

D.—Savez-vous s'ils sont partis de suite ?

R.—Oh non ! Leur machine faisait "teuf ! teuf !" dans la cour. Au moment où j'emportais ma dernière pile d'assiettes, on entendait encore le bruit, car j'ai dit à Maria : "Les patrons ont déjà une panne !"

D.—Quelle heure était-il à ce moment ?

R.—A peu près 10 heures.

D.—Qu'a-t-on pris dans le tiroir ?

R.—Le porte-monnaie de ne ; il contenait environ cinq cent cinquante francs : il y avait de grosses notes à payer pour le lendemain.

DEPOSITION DE MARIA LEHETRE

Cuisinière chez M. Lehancourt.

J'avais fini de laver ma vaisselle et Célestine emportait les assiettes. A un moment où je me trouvais seule, occupée à essuyer la table, j'ai senti un courant d'air venant de la porte de la cour ; je me suis retournée. Au même instant, j'ai un homme devant moi, la lumière a brusquement baissé et j'ai senti un choc épouvantable au front.. Je ne sais pas ce qui s'est passé jusqu'à ce que je me sois réveillée dans mon lit : Madame, Mlle Jeanne et le Dr Bouzon étaient vers moi. Ils m'ont dit qu'on avait voulu m'assassiner.

D.—Comment était l'homme que vous avez vu ?

R.—Je crois qu'il était grand, mais c'est tout ce que je me rappelle. Cela s'est passé si vite !

(A suivre)

ACHETEZ LE TABAC ROSE QUESNEL

LA NAVIGATION

LIGNE ALLAN

Le " Victorian " est parti de Québec à 11 hrs p. m. hier pour Liverpool avec passagers et cargaison générale.

—Le " Virginian " a quitté Liverpool hier pour Québec et Montréal, avec passagers, malles et cargaison générale.

LIGNE DU PACIFIQUE

" L'Empress of Britain " capt. Murray parti de Liverpool vendredi, soir le 17 courant avec 187 passagers de 1ère, 482 de seconde et 842 d'enrepont outre une cargaison générale, a débarqué les malles à Rimouski à 7 hrs a. m. hier et est arrivé à Québec à 5.15 heures p. m. allant amarrer au Brise-lames." L'Empress " a fait son trajet de beau temps. Parmi ses passagers de salon se trouvaient M. J. B. Laliberté, M. F. Ross, Mme Ross, M. F. W. Ross, M. Alex. C. Ross.

LIGNE DOMINION

Le " Canada " parti de Liverpool, le 16 courant, avec 55 passagers de 1ère, 429 de seconde et 1140 d'entrepont est attendu dans le port à six heures ce soir.

—" L'Ottawa " a fait voile de Liverpool jeudi après-midi, pour Québec et Montréal, avec 191 passagers de cabines et 657 d'entrepont, outre une cargaison générale.

—Les steamers Cassandra, Manchester Shipper, et Bellona sont partis hier, le premier à destination de Glasgow et les deux autres à destination de Leith.

NOTES

La Cie Richelieu et Ontario joue de malheur. Avant-hier, le " Beaupré," au moment de quitter le port de Sorel pour venir à Montréal, brisa l'un de ses pistons. Il fallut le ramener à la remorque à son point de départ.

Hier matin, le vapeur " Trois-Rivières " quittait Sorel à 7 hrs pour venir remplacer le " Beaupré." Rendu à cinq ou six milles de Sorel un accident survint à un des tuyaux d'approvisionnement d'eau qui communique à la chaudière et le vapeur " Trois-Rivières " fut immobilisé, incapable de continuer sa route. Forcément on décida de revenir à Sorel faire les réparations devenues nécessaires.

Le bateau ayant perdu beaucoup de sa vapeur, fut poussé par le courant sur le rivage où se proue s'enlisa légèrement dans le sable. Il fallut requérir les services d'un remorqueur et à 2 hrs hier après-midi, " l'Hudson," de la compagnie Sincennes-McNaughton, remorquait le " Trois-Rivières " à Sorel. A cinq heures les réparations étant terminées, le " Trois-Rivières " reprit sa course vers Montréal.

—Le " Cuba " est arrivé de Baie des Ha ! Ha ! hier avec une cargaison de bois de pulpe, stationne au Brise-lames.

—Le " Bengore Head ", de Barrow, chargé de rails, est arrivé dans le port hier. Il est reparti pour Montréal.

—Le remorqueur " Hudson " est arrivé de Sorel hier avec plusieurs barges chargées de charbon.

MALADIES D'ESTOMAC «Vin Chassaing»

AU THEATRE POPULAIRE

Clôture de la saison régulière

Le Théâtre Populaire terminera la semaine prochaine, sa saison régulière de comédie et de variétés.

A cette occasion, la direction de cet excellent lieu d'amusements a décidé de mettre à l'affiche l'une des comédies les plus merveilleusement drôles que l'on puisse imaginer.

" L'Enfant du chemin de fer," avec Harmant et Cartal, dans les deux rôles principaux, marquera un événement dans le domaine théâtral à Québec. Ce sera le clou de la saison. Nous ne croyons pas exagérer en affirmant que cette pièce est la plus amusante que l'on ait vue en notre ville depuis de longs mois. C'est quelque chose de crevant, comme dirait Edmond Rostand. Cette comédie ferait rire un ministre dans la boîte aux témoins.

" L'Enfant du chemin de fer " fera sensation.

Harmant et Cartal chantent tour à tour des choses les plus désopilantes du monde. Il faudra les voir et les entendre.

Enfin, quinze numéros de vues animées importées spécialement de New-York, pour la circonstance...on ne vous dit que cela.

Le Théâtre Populaire tient évidemment à laisser à son public, sur cette fin de saison, la meilleure impression possible.

Ce serait un crime, Mesdames et Messieurs, que de manquer un tel spectacle, et ce crime, vous n'en voudrez point charger votre conscience, nous en sommes convaincus.

Cet après-midi et ce soir, dernières représentations du " Talisman du Père François " et de la " Tournée sur le zinc."

DRAME DE L'IVROGNERIE

Un jeune homme tue son père pour sauver sa vie

Paris, 24—A Sauquevile, arrondissement de Dieppe, habite un sieur Polet, ivrogne invétéré qui dépense dans les cabarets le peu qu'il gagne. Ce sont chez lui des scènes continuelles; aussi ses trois fils l'ont-ils quitté tout récemment pour aller travailler à Dieppe ou aux environs. Le plus jeune, Fernand Polet, âgé de 22 ans, ouvrier à l'usine de silice de M. Hanias, à Dieppe, venait dernièrement voir sa mère ; il causait tranquillement devant la maison quand son père l'aperçut. Ce dernier qui, comme de coutume, était ivre à ne pas tenir debout, lui intima l'ordre de s'en aller. Comme le fils Polet continuait à parler à sa mère, le père lui dit : " Tu ne veux pas t'en aller, eh bien, tu vas voir, je vais te faire une boutonnière." Cela dit l'ivrogne entra chez lui et en ressortit quelques secondes après tenant à la main un énorme couteau.

Croyant sa vie en danger. Fernand Polet saisit une fourche qui se trouvait près de lui et au moment où son père s'approchait de lui, il lui en asséna un terrible coup sur la tête. Le vieillard s'abattit sur le sol. On le transporta chez lui, mais peu après il succombait à la terrible blessure que la fourche lui avait faite au crâne.

Polet fils a été arrêté.

SUICIDE A TORONTO

D'une jeune femme mariee depuis huit semaines

(Dépêche spéciale

Toronto, 25.—M. Daniel L. G. Rumpth, un pharmacien de cette ville, domicilié au numéro 55 rue Cecil, en rentrant chez lui, hier soir, trouva sa femme morte.

La défunte était étendue sur son lit, vêtue de sa toilette nuptiale avec à ses côtés un flacon d'acide carbolique. Sur une table, près du lit, se trouvait une lettre de la défunte dans laquelle elle demandait pardon à son époux de l'acte criminel qu'elle allait accomplir. M. et madame Rumpth n'étaient mariés que depuis huit semaines.

Le jeune homme fut atterré de sa découverte. Lorsqu'il quitta son domicile pour sa pharmacie, hier après-midi, la jeune femme ne manifesta aucun signe de découragement, bien qu'elle se plaignit de sa santé depuis une couple de jours.

La défunte était âgée de 27 ans et venait du Nouveau-Brunswick.

Le coroner Rowe, après s'être enquis des faits, jugea inutile de tenir une enquête.

Le corps a été transféré chez M. A. W. Miles, entrepreneur de pompes funèbres, et les funérailles auront lieu cet après-midi, au cimetière.

LE TABAC ROSE QUESNEL EST DELICIEUX

IN MEMORIAM

A l'occasion de la mort d'Emile Noël menuisier, décédé à Chicago, l'Union locale No. 21 a adopté les résolutions suivantes.

Attendu : Qu'il a plu à l'Infini dans ses décrets impénétrables de retirer de cette vallée de larmes, et d'angoisses, après une longue et douloureuse maladie, à une éternité bien heureuse, un des plus honorables et estimés membre de l'Union No. 21 dans la personne de notre regretté frère, Emile Noël ;

Attendu : Que malgré son court séjour comme membre de l'Union No. 21 tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître s'accordent à dire qu'il mérita toujours par sa conduite irréprochable et son affabilité, le respect, l'estime et l'amour de tous.

En conséquence il est résolu : Que l'Union No. 21 déplore sincèrement la perte d'un de ses membres les plus respectés et estimés. Qu'elle offre ses condoléances et sympathies les plus sincères à sa famille éplorée en cette heure de son affliction. De plus :

Résolu : Que la charte de l'Union No. 21 soit décorée de deuil pendant 30 jours. Qu'une page dans le livre des archives soit réservée pour l'insertion de ces résolutions et que copies des telles soient imprimées pour être présentées à la famille.

E. LADOUCEUR.
Le Comité : JOS. QUINTAL.
P. HUDON.

Chicago, ce 11 mai 1907.

Nouvelles de Montréal

INCENDIE DESASTREUX

Un vieillard s'empoisonne en mangeant des crêpes

(Dépêche spéciale)

Montréal, 25—Un incendie a causé pour $35,000 de dommages hier, sur la berge du canal, en plein milieu industriel.

Le moulin à scie de M. B. Grier, rue Canning, et la tannerie de Bonver, Leather Coy, ont été détruits. Dans le voisinage se trouvaient d'immenses entrepôts entre autres ceux de la Canada Paint Coy.

La cause de l'incendie est inconnue. Nos pompiers ont dû répondre hier à vingt-deux commencements d'incendie, causés par des feux d'artifice.

—Gilbert Parent, âgé de 71 ans, domicilié rue Ste-Elisabeth, du Portugal, No. 161, a été avant hier voir empoisonné en mangeant des crêpes. Vers 6 hrs Mme Parent étant sortie, le vieillard se mit en frais d'appêter le souper. Il fit quelques crêpes qu'il partagea ensuite avec ses trois enfants. Immédiatement après le souper. M. Parent se sentit très malade et comme son état ne s'améliorait pas deux heures après sa jeune fille alla chercher le docteur O.H. Létourneaux, rue Notre-Dame. Celui-ci ne tarda pas à constater que le vieillard souffrait d'empoisonnement. On suppose que par méprise, M. Parent aurait préparé ou assaisonné les crêpes avec du poison à rats. Le docteur n'a cependant pas pu connaître quel était le poison qu'avait absorbé le malheureux, car on n'a pas retrouvé la boîte où le vieillard avait passé. Les trois enfants de ce dernier qui avaient mangé de ces mêmes crêpes, ont été légèrement malades.

Le Dr Létourneaux, après avoir administré à M. Parent les soins que requiérait son état, croyant son client hors de danger, se retira ; mais durant la nuit la maladie s'aggrava et au matin le vieillard trépassait.

Le corps a été porté à la morgue où M. le coroner MacMahon tiendra une enquête ce matin à 10 hrs.

—M. Pierre Trudel, avocat bien connu, est mort hier soir, succombant à la maladie de Bright. Il faisait partie de la société légale Lamothe et Trudel. Il était le fils de M. F. X. A. Trudel.

—Le major J. E. Pelletier, de la rue St-Hubert, celui qui a fait la campagne d'Afrique-Sud, et qui a été blessé, est mort hier soir, le jour même de l'inauguration du monument Strathcona, élevé à la mémoire des braves morts en Afrique du Sud. Il était âgé de 38 ans.

—Un allemand, Thomas Fichtus, a tenté délibérément de se suicider, hier, en se jetant du haut de la passerelle de la rue Notre-Dame dans la cour de la gare Vigor. Il s'est blessé grièvement. Son domicile n'est pas connu.

—Un homme que l'on croit être un nommé Bellehume, un garde du pénitencier St-Vincent, a été tué par un tramway, hier, sur la ligne du Parc Dominion. Il n'a pu être identifié.

—Gotch a tombé Beell, hier soir, en 38 minutes et en 23 minutes. Il y avait six mille personnes présentes.

LE SPORT

LES " CANADIAN INDIANS "

La première journée des exercices de tir

Une soixantaine de membres du club de tir " Canadian Indians " ont tenu, hier, leur deuxième assemblée annuelle au Kent House, Sault Montmorency. Quelques-uns des meilleurs tireurs des Etats-Unis et du Canada étaient présents. Remarqués parmi eux : MM. Dr Frank Washington, D. C.; le maire Reeve, Manchester, N. H.; T. Marshall, U. M. C., Bridgeport, Ct.; J. A. R. Elliott, New-York ; J. M. Cameron, New-York, et G. R. Ginn, New Haven, Ct.; Arthur Sibley, American Powder Mills, Boston ; Alex. Day, Dominion Cartridge Co., Montréal ; MM. Duff, Marsh, Logan, Fleuing, Vivian, McGill, Wakefield, Toronto ; Bennet, Bailey, Upton, W. P. Thompson, Dr Wilson, Hamilton ; Geo. McCall, Ste. Catherine ; J. K. Boswell, capt. A. de L. Panet, Félix Turcotte, C. Frémont, O. Gagnon, Pepin, Québec ; Ewing Downs, Eaton, J. Rainville, Redmond, Couture, de Montréal ; Craig C. G. Thompson, G. M. Howard, de Sherbrooke ; W. A. Smith, Kingville, Canover, Leamington, Ont.; Geo. McCall, Ste-Catherine.

Un bon nombre de spectateurs ont assisté aux execices très intéressants de tir auxquels ces messieurs se sont livrés. La première série s'est terminée par le résultat suivant : Le Dr Fran. de Washinkgton, et le maire Reeve, de Manchester, ont lutté pour la première place en faisant 165 bons points sur 200. M. Craig, de Sherbrooke, est arrivé troisième avec 161 points. Le concours se continue aujourd'hui. Au cours du pow-wow, les officiers suivants ont été élus :

Haut chef, Geo. McGill, Toronto. Haut vice-chef, Henri Desrivières. Chef du Wampun, Thos. A. Duff. Conseil des chefs :—Geo. M. Vivian, Robt. Fleming, Toronto ; Geo. S. McCall, St-Thomas ; W. H. Ewing, Montréal ; Dr J. Abaholt, Hamilton ; T. M. Craig, Sherbrooke ; Dr Chas. Beam, Ste-Catherine, Ont.

Les messieurs suivants ont été élus membres :—MM. J. K. Boswell, capt. A. de L. Panet, Dr E. J. C. Chambers, Québec ; W. R. Fenton, Toronto ; F. A. Parker, Toronto ; Henry Dynes, Henry Hawkins, F. A. Parker, de Hamilton et Geo. R. Kerr, Beamsville.

BASE-BALL

Le Rock City a vaincu le Québec, hier matin, au Q. A. A. A., par un " score " de 7 à 4. Le Rock City, aidé de White et de Gillen, de Montréal, joua une belle partie. Quelques erreurs du Québec dans la 5e " inning " permirent à son adversaire d'accumuler 4 points.

Voici le résultat de la partie :
Rock City, 1, 0, 1, 0, 4, 0, 0, 1, 0.....7
Québec, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 3, 0, 1.....4
Batteries ; Québec, Hood et Woodcomb ; Rock City, Plante et Wilkinson.
Temps de la partie, 1.25 heure minutes.
Arbitre, Jos. Pagé.

Dans l'après-midi, le Québec prit sa revanche sur son vainqueur du matin, en le battant par 7 à 0. Thivierge, dans la boîte, fut très effectif et ne permit pas au Rock City de compter un seul point. Griser, au bâton et au champ, contribua beaucoup au succès de son club.

Voici la partie par " inning " :
Rock City, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0...0
Québec,..... 0, 0, 1, 1, 1, 0, 3, 1, 0....7
Batteries ; Québec, Thivierge et Woodcomb. Rock City, McLaughlin et Wilkinson.
Temps de la partie, 1.30 heure.
Arbitre, Jos. Pagé.

Roxton-Falls, 24—Dimanche le 19 courant, notre deuxième club de Baseball a joué une très intéressante partie de base-ball avec le premier club de Roxton-Falls sur le terrain de ces derniers. La joute a été très active, donnant la victoire à Roxton-Falls par un score de 25 à 13. Nous ne pouvons que féliciter nos jeunes joueurs de leur bravoure, et nous espérons qu'ils seront un jour plus habiles que le premier club actuel. Grâce au beau jeu de leur pitcher, Emmerie Auclair, ils purent vaincre leurs adversaires.

Albert Wood, ayant fait son devoir comme Catcher, fit de plus un " Home Run." Nous ne saurions trop louanger aussi Elzéar Frempe, ainsi que Emmerie Auclair, qui ont frappé des " Trois Buts " ainsi que des " Deux Buts."

Liste des maisons de campagne sur le Q. R., L. & P. Co.

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la Québec Railway Light and Power Coy, a fait publier une liste complète des maisons à louer ainsi que des maisons de pension, pour la saison d'été 1907, qui sont situées sur le parcours de ce chemin de fer. Cette publication sera d'un grand avantage pour les personnes qui désirent aller en villégiature près de la ville, elle renferme une foule de renseignements concernant l'horaire des trains, location des maisons, etc. On peut obtenir une copie de cette liste au bureau de la compagnie, coin des rues St-Paul et Ramsay, ou par la malle en s'adressant à J. A. Everell, Surintendant.

A VENDRE

Magnifique Bloc, pres du Parlemen

UN grand terrain ou lot de terre situé à l'encoignure des rues Ste-Eustache et St-Julie, avec cinq jolies maisons en pierre et brique dessus érigées, portant les Nos 100-104-106, sur la rue St-Eustache et les Nos 4-6-8-10 sur la rue Ste-Julie. Droit de passage en faveur de chacune de ces propriétés pour communiquer à la rue St-Julie et vice versa. Pour conditions de vente s'adresser à

LABREQUE, BELANGER & LABREQUE,
18 rue Buade, Québec. Notaires.
24 avl—6

The Uncle Sam Dressing Co

Les Vernis " Uncle Sam Dressing Co., sont d'un brillant éclatant pour chaussures, claques et pardessus en caoutchouc. Aucun article ne peut leur être comparé, ils donnent un lustre qui ne se ternit pas, ne fendillent ni le cuir ni la chaussure en caoutchouc qu'il rend absolument comme neuves.

" COON "

Le Coon est le cirage le plus parfait et insurpassable qu'il y ait en vente prompt à appliquer et à polir, assouplissant le cuir et lui donnant le lustre le plus brillant.

' PROTECTORINE '

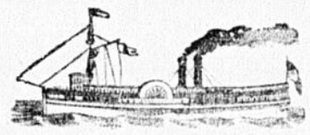
La Protectorine est une graisse pour les Harnais, et chaussures, et porte bien son nom, car elle nourrit le cuir en lui donnant de la souplesse et le nourrissant, elle est imperméable. Sa qualité est exceptionnelle lorsque le cuir est sec, et bien appliquée elle donne le plus beau lustre.

Nous conseillerons à toutes personnes qui auraient besoin de ces articles dans leur famille, de demander à leur fournisseur de donner le cirage, le vernis et la Protectorine de la " Uncle Sam Dressing Co.," et ils auront la satisfaction de se servir d'articles de qualité incurpassable.

En Vente chez les Epiciers en Gros

Si votre épicier ne l'a pas, écrivez-nous à Lanoraie, on adressez-vous à nos Bureaux, 123 rue d'Aiguillon, Québec.

The Uncle Sam Dressing Co.
MONTREAL ET LANORAIE



LA CIE DE NAVIGATION DE QUEBEC

A Responsabilité Limitée

Vapeur "PERSIA"

PARTIRA DE QUEBEC, quai Atkinson, le Mercredi, à 1 heure, et le Samedi, à 2 heures P.M.

PARTIRA DE MONTREAL, quai Victoria, le Lundi et le Jeudi, à 7 hrs P.M.

Taux de fret et passage à bas prix.

BILLETS D'EXCURSION le Samedi pour revenir le Lundi soir.

Pour informations s'adresser à
F. X. BROUSSEAU,
Québec, Tel 2048 Gérant, Québec.
Montréal, Tel Main 430.

3
TRAINS EXPRESS PAR JOUR

Le Service le plus avantageux pour toutes les classes de voyageurs.

LE MATIN
Départ..... 9.0
Arrivée à Montréal..... 2.0 P.M.

LE MIDI
Départ à..... 2.1
Arrivée à Montréal..... 6.0 P.M.

LE SOIR
Départ à..... 11.30
Arrivée à Montréal..... 6.30 A.M.

WACON-CAFE
Attaché au Train du Matin.
DEJEUNER et LUNCH
... Servis à la Carte ...

Pour informations et billets s'adresser à la gare du Pacifique au Château Frontenac ou au bureau principal, angle des rues St-Jean et du Palais.

Bon Poste de Commerce
A VENDRE

LE magnifique établissement du Notaire Larrivée, dans le centre du village de Sandy Bay, consistant en une résidence, magasin, hangars, granges, terre, etc., etc. Conditions faciles et avantages. S'adresser au propriétaire.

9e Année de Succès LINIMENT GENEAU
Seul TONIQUE remplaçant le Feu sans douleur et chute du poil. Guérit rapidement sans cicatrice les Eczémas, Molettes, Fourbures, Ecarts, Vessigons, Engorgements des jambes, suites d'efforts, etc.
Plus de Feu — Plus de Tares
Dépôt à PARIS 165, rue Saint-Honoré
ET DANS TOUTES PHARMACIES.

CINQUANTE ans de Succès
GUERISON CERTAINE en 24 heures sans Coliques ni Nausées, sans AUCUNE PURGATION ni avant ni après par l'emploi des CAPSULES L. KIRN à l'extrait éthérisé de FOUGERE mâle pure sans Calomel.
VER SOLITAIRE
PARIS — Pharmacie HAUGOU, 54, Boulevard Edgar-Quinet
et dans toutes les bonnes Pharmacies

Etoffes de Toutes Sortes, Coupe et Finis Garantis, Prix à la portée de Tous.
J. A. DESROCHES
MARCHAND-TAILLEUR
No. 67, RUE ST-JEAN
PHONE 402

Le Moyen de Faire de l'Argent !

Il y a des milliers de dollars à faire daus dans les lots à bâtir à Limoilou. Comme placement il n'y a rien aujourd'hui à Québec qui puisse les snrpasser en valeur, avec la même perspective d'une hausse rapide.

Les personnes qui s'y connaissent en immeuble n'ont qu'a voir la propriété. LE MAGNIFIQUE SITE ETANT SUR LES BORDS DE LA RIVIERE ST-CHARLES.

LE PARC LIMOILOU

N'EST QU'A 5 minntes de marche du coin des rues St-Joseph et du Pont
10 minutes du Bureau de Poste de St-Roch
10 minutes du Parlement. 15 minutes du Château Frontenac.

VOICI QUELQUES AUTRES RAISONS QUE VOUS DEVEZ SOIGNEUSEMENT MEDITER

Nos rues ont 60 pieds de largeur,
Nos lots n'ont pas moins de 100 pieds de profondeur,
Chaque lot a sa ruelle.
Toutes maisons doivent être bâties à 10 pieds de la rue, donnant par cela 80 pieds d'une maison à l'autre en face.

En moins de quelques années. Limoilou sera complètement bâtit et vous n'y trouverez probablement pas un seul terrain à acheter à moins de payer CINQ FOIS LE PRIX pour lequel vous pouvez acheter aujourd'hui.

Il y a une grande demande pour nos terrains maintenant et ceux qui désirent faire un bon choix feraient bien d'acheter sans retard.

Nous n'exigeons que 5 pour cent comptant et 75 centins par semaine ou $3.00 par mois. HATEZ-VOUS DE FAIRE VOTRE CHOIX.

Nos Agents sont sur les Terrains tous les Dimanches, de 2 à 5 hrs P.M.

ROBERGE & FRERE
98 RUE ST-JOSEPH
TELEPH. 2072 QUEBEC

IL VOUS FAUT
Une GLACIERE

Pour bien conserver les aliments durant la saison d'été procurez-vous une bonne glacière. C'est une économie et indispensable pour la santé.

Nous en avons de toutes les grandeurs et de tous les prix.

POELES!! POELES!!

Profitez du déménagement pour changer votre vieux poêle contre un genre plus moderé. Notre salle d'échantillons en contient de toutes sortes, possédant les dernières améliorations.

VENEZ LES EXAMINER

Poêle en acier " L'ECONOME "—Poêles en fonte, ePn Esther, Plaisir, Sterling, Pan, Entreprise Leader, etc.

USTENSILES DE CUISINE—On trouvera à nos salles un assortiment complet d'ustensiles de cuisine en granite des premières marques.

EUSEBE PICARD
No 35 RUE ST-JOSEPH



Incomparable pour donner au linge sa blancheur. Ne contient aucun ingrédients injurieux et ne brûle pas le linge.

Conservez les Coupons

LES ECHEVINS

ET LEUR DERNIER VOTE

Le Conseil de Ville demande des soumissions !

Pourquoi ? Pour n'importe quoi, cela importe peu.

C'est simplement une farce.

Ca censerait d'en être une et nous saurions d'avance à quoi nous en tenir, si, à la fin de chaque avis demandant des soumissions le Conseil avait le courage d'ajouter comme dernière condition :

"Les conservateurs n'ont pas besoin de concourir pour la simple raison que fussent-ils les plus bas soumissionnaires il n'auront certainement pas le contrat."

Pourquoi, en bonne vérité, demander des soumissions lorsque d'avance on est décidé à n'en faire aucun cas ?

Si le Conseil de Ville se respecte quelque peu il va, de suite, donner ordre à son secrétaire et à son maire de discontinuer la publication, aux frais du public, d'avis qui ne sont que des moqueries.

Il y a quelques jours, le Conseil avait devant lui des soumissions pour la publication de ses annonces.

Le "Soleil" donnait son prix; "l'Evénement," le sien.

Au "Soleil", on demandait $1,600. "L'Evénement," lui, était prêt à faire le même ouvrage pour $1,148.

La soumission du "SoleE" était donc de $452.00 plus élevée que celle de "l'Evénement."

Le "Soleil" est rouge rampant, plat comme le Champenois qui le rédige. "L'Evénement" est conservateur, mais ses colonnes sont ouvertes à tout le monde.

Le Conseil n'avait qu'à prendre les intérêts du public et à ménager l'argent du peuple.

Par un vote de 17 contre 12, il a donné le contrat au "Soleil."

Nous félicitons notre confrère.

Le peuple, lui, ne félicitera pas le Conseil et il se rappelera, bien sûr, de la bourde qui vient d'être commise à ses dépens.

Que le clan Taschereau et la clique Parent votent contre nous, cela ne nous surprend pas.

Monsieur Edmond Taschereau est le président de la compagnie de publication du "Soleil" et son intérêt personnel est trop grand et trop avéré pour qu'il nous soit permis de douter un seul instant de quel côté doive pencher son vote.

M. Alexandre Taschereau, entraîné par l'exemple de son frère, a su faire taire, un instant, son désir légitime de plaire à "l'Evénement" et nous n'avons aucune hésitation à croire qu'il avait la mort dans l'âme quand il a enrégistré son vote contre nous.

M. Lavigueur est l'associé de M. Hutchison, et M. Hutchison connaît bien M. Parent, assez du moins pour lui avoir vendu un piano deux mille à deux mille cinq cents piastres !

Au Conseil, M. Lavigueur parle presqu'autant que M. Edmond Taschereau, ce qui n'est pas peu dire.

Que cette triplice ait voté contre "l'Evénement," cela va de soi, et nous n'avons aucune raison de nous en étonner.

Mais que M. Cyrille Duquet ait cru prendre position contre nous, voilà qui est bien de nature à nous surprendre

Bien des fois, sous l'ancien Conseil, nous avons défendu M. Duquet contre le "Soleil."

Deux fois, pour le moins, nous avons rallié nos amis autour de sa candidature, et si M. Duquet a battu M. Casgrain, dans le quartier du Palais, en 1904, il aurait pu, sinon nous en remercier, nous laisser du moins l'illusion de croire que nous pouvions compter sur un grain de reconnaissance.

L'occasion était si belle puisque notre soumission était manifestement beaucoup plus basse que celle du "Soleil."

Obéissant à nous ne savons quel intérêt ou quel sentiment, M. Duquet nous a lâché pour épouser la cause du "Soleil."

Nous lui souhaitons cette paix du coeur, cette sérénité d'âme qui marchent si bien de pair avec la satisfaction du devoir accompli.

M. Galipeault, pour lequel nous avons combattu aux dernières élections municipales, et que nous avons contribué à faire élire contre un candidat parenliste, se libère de nous aujourd'hui en se ralliant à ses adversaires d'hier.

Ce revirement ne nous étonne pas. Le comté de Maskinongé où M. Galipeault a été candidat, en a vu bien d'autres.

Nous avouons que nous ne comprenons pas le vote donné par M. Bédard, par M. Madden, par M. Lemay.

C'est donc bien difficile pour ces échevins de prendre les intérêts des contribuables.

Pourquoi donner en pure perte $452 au "Soleil."

Nous ouvrons nos colonnes à MM. Duquet, Galipeault, Bédard et aux autres échevins qui voudront nous expliquer leur vote étrange.

Même au loquace M. Edmond Taschereau qui pourra, en outre, nous dire pourquoi il a cru devoir voter du tout, lui qui avait un intérêt pécuniaire dans la question !

Des explications deviennent nécessaires.

Le contribuable qu'on écorche les attend.

L'hon. T. C. Casgrain et le "Soleil"

ACTIONS EN DOMMAGES

L'hon. T. C. Casgrain nous a adressé aujourd'hui la dépêche suivante :

"Montréal, 25 mai 1907.

"A "l'Evénement,"

"Québec."

"J'institue aujourd'hui des procédures, à Montréal et à Québec, contre le "Soleil," pour son article de jeudi.

"T. CHASE CASGRAIN."

Sir Wilfrid à Paris

(Dépêche spéciale)

Paris, 25—Sir Wilfrid Laurier a visité le sénat et a eu une longue conversation avec le Premier Clémenceau.

Le Premier du Canada a occupé un siège à la tribune présidentielle.

Noyade à St-Jean, N.-B.

(Dépêche spéciale)

St-Jean, N. B., 25—Geo. J. Bolton, âgé de 21 ans, s'est noyé, hier, dans le lac Lattimer, au cours d'une partie de pêche. Son compagnon, Ed. J. Hipwell, qui était bon nageur avait réussi à remorquer Bolton jusque près du rivage lorsque le malheureux lâcha prise et disparut.

Les perspectives de la recolte dans l'Ouest

Winnipeg, 24—Interrogé sur les perspectives de la récolte de grains dans l'Ouest, le premier ministre de cette province, dit que jamais les semailles n'ont été faites dans des conditions plus favorables, et que jusqu'à présent les perspectives sont des plus réjouissantes.

Quand le bebe a le rifle, la mere l'eczema le pere les hemorroides, l'onguent du Dr Agnew, les soulagera à l'instant et les guérira radicalement. Ceci est attesté par les milliers de certificats que nous recevons chaque jour en faveur de ce grand remède. Ses propriétés curatives n'ont pas d'égales pour l'eczéma, les dartres et les hémorrhoïdes. Se vend 35 cents la boîte.—72-3.

Le Tournoi Militaire à la Jeune-Lorette

Le tournoi militaire qui devait avoir lieu demain, le 26, à la Jeune Lorette, a été remis à plus tard. Par conséquent, l'excursion de demain par le chemin de fer Québec et Lac St-Jean, a été cancelée.

Pour la côte nord

M. Théo. Mignault, garde de pêche pour la division Moisie, est parti aujourd'hui par le "King Edward," pour aller remplir ses fonctions.

Remerciements

Les organisateurs des deux derniers euchres du 13 mai, à la halle St-Pierre et du 20 mai, à la salle de Providence, au profit de la nouvelle paroisse St-Gérard de Magella, sont heureux de remercier par la voie des journaux, toutes les personnes charitables qui ont contribué au magnifique succès remporté.

Costumes de choix

A ce propos, nous conseillons à nos lectrices de consulter l'importante annonce que la maison F. Simard et Cie publie aujourd'hui dans une autre colonne de "l'Evénement."

A propos d'un baptême

Le nouveau superbe carillon de l'église St-Roch a sonné hier pour la première fois à l'occasion du baptême de l'enfant de M. Georges St-Pierre. M. l'échevin St-Pierre et Mme St-Pierre, grands-parents de l'enfant ont été ses parrain et marraine.

Chapeaux ! ! ! Chapeaux ! ! !

La maison par excellence pour les chapeaux à la mode est chez J. Plamondon et Fils. L'assortiment est des plus considérables, les qualités sont les meilleures et les prix, comme toujours, les plus bas possible.

J. PLAMONDON & FILS,
727 rue St-Valier.

A l'Auditorium

Par l'intelligente administration de notre gérant actuel, M. Tanguay, nous aurons la bonne fortune d'entendre la semaine prochaine à l'Auditorium, la grande pièce du jour "Dora Thorne." Des critiques compétents disent que c'est le roman le mieux dramatisé que nous ayons eu depuis plusieurs années. "Dora Thorne" sera représentée par la même troupe et avec les mêmes décors que lors de sa création, et nul doute que ses succès ici, seront aussi nombreux que ceux remportés dans les autres villes.

Manteaux en Soie noire

Nous avons acheté les échantillons d'un de nos meilleurs manufacturiers de Manteaux faits au pays. La quantité est limitée et le prix sera celui du manufacturier.

L'HEUREUX & GAUVIN,
183 rue St-Joseph

BUVEZ LA BIERE & PORTER FOX-HEAD

Funérailles de feue Mme Desrivières

Les funérailles de feu Mme Desrivières ont eu lieu ce matin, à la Basilique. La cérémonie funèbre a été très imposante.

Conduisaient le deuil, les fils de la défunte, MM. Eugène, Henri et Léon Desrivières, ses frères, l'hon. Henri Taschereau, juge en chef de la Cour d'Appel ; Antoine, Alexandre Edmond Taschereau ; M. Robert Taschereau, avocat de Montréal son neveu ; le Dr Coote et M. W. D. Bailargé, ses beaux frères ; l'hon. Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, MM. Léonce Taschereau, C. B. Dumoulin, hon. Thomas Chapais et Arthur Dionne et Alleyn Taschereau.

Mgr Mathieu, a fait la levée du corps. Le service funèbre a été chanté par Mgr Têtu, assisté des abbés Lemay et Cannon. Au choeur, on remarquait Mgr Marois, Mgr Faguy, le R. P. Caron, rédemptoriste, l'abbé McGuire, curé de Sillery, R. P. Résy, S. J., MM. les abbés Godbout, aumônier des Rr. Sr. de la Charité, Frs. Pelletier, Hébert, Simard et Paré du Séminaire.

A l'orgue, M. Jules Arthur Gagné a chanté le "Pie Jesu" de Gounod, et M. Moïse Raymond le "Miserere Mei."

Tous les juges de la Cour d'Appel et de la Cour Supérieure à Québec ont assisté aux funérailles.

Ont signé au régistre : Les hons. juges F. Langelier, Jos. Rossé, H. C. Pelletier, J. L. Lavergne ; MM. H. A. Pacaud, Jules E. Larue, Arthur Pouliot, R. J. Davidson, D. J. Montambault, Geo. Tanguay, l'hon. L. P. Pelletier, Charles Lanctot, T. Aug. Carrier, Armand Lavergne, Wm. Delaney H. J. J. B. Chouinard, Cyr Tessier, N. G. Cannon, L. A. Cannon, Edouard J. Duchesnay.

Coupons de Prelart et Tapis

Nous disposerons, cette semaine, d'une grande quantité de coupons de prélart et tapis, à une grande réduction. Il y en a dans le lot d'assez long pour couvrir des chambres de bonnes dimensions.

J. PLAMONDON & FILS,
727 rue St-Valier.

Sslle Salaberry

C'est lundi et mardi, 27 et 28 mai que le grand drame historique "Mazarin" sera représenté à la salle Salaberry, par un groupe d'amateurs distingués, sous la direction de M. Ed. Laforte.

Les principaux rôles de ce grand drame seront rendus par MM. Dompierre, Laforte, St-Pierre, Melsaac, Gauvin, Giguère, Angers, Laroche, Poulin, Delisle, etc. Nous n'avons aucun doute que ces jeunes amateurs qui ont déjà fait leur preuve remporteront lundi et mardi, dans "Mazarin" un véritable succès.

Les billets s'enlèvent rapidement.

Hâtez-vous de réserver vos sièges chez Mme F. Lacroix, rue St-Valier, St-Sauveur, et chez Jos. Côté, rue St-Joseph, St-Roch.

Admission, 25 cts.

Encan de Plantes Vives aux salles Deschênes

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur l'annonce d'une vente par encan de plantes vives venant directement de Belgique.

Cette vente se fera aux salles Deschênes, 60 rue St-Jean, mardi soir à 7.30 hrs. Visible mardi dans l'après-midi de 2 à 6 hrs.

LS DESCHENES,
Encanteurs.

Cour du Recorder

Treize prisonniers ont comparu, ce matin, en Cour du Recorder, sous accusation d'ivresse ou de vagabondage. Parmi eux se trouvait le nègre dont nous avons raconté hier l'odyssée. C'est le constable Isidore Caouette, du poste central, qui a opéré l'arrestation au moment où ce descendant de Cham, égaré dans nos murs, s'était lancé à la poursuite d'une jeune fille. La bonne besogne du constable Caouette mérite d'autant plus d'être signalée que plus tard on a trouvé le nègre en possession d'un revolver chargé et d'une main de fer. Il a été condamné, ce matin, à $60 d'amende et les frais ou à 6 mois de prison.

24 Echantillons

Les échantillons de Manteaux en soie noire que nous offrirons au prix du manufacturier sont tous de la plus haute nouveauté et de très bonne qualité. Ne retardez pas à faire votre choix, nous en avons que 24 à vendre à ces conditions.

L'HEUREUX & GAUVIN,
183 rue St-Joseph.

Joli Encan de M nage, mardi, le 28 Mai

A la résidence de M. Ludovic Brunet, No. 25 rue Charlevoix, vente sans réserve de tout le mobilier, meubles antiques ; ameublement complet de salle à diner en chêne solide ; bons tapis Bruxelles, etc., etc. Visible lundi le 27 de 2 à 6 hrs. Vente mardi à 10 hrs a. m. Pour détails voir l'annonce dans une autre colonne.

LS DESCHENES,
Encanteurs.

Grande Vogue !

La vogue de plus en plus grande de la maison J. Plamondon et Fils, 727 rue St-Valier, atteint, cette saison, un dégré extraordinaire. Il faut dire que c'est l'établissement le mieux tenu et où l'on y vend le meilleur marché de tout Québec. Le système de prime que l'on donne chaque semaine, sera maintenu toute l'année. Une visite à cet établissement paie toujours.

ACHETEZ LE TABAC ROSE QUESNEL

EXPLOSION D'AMMONIAQUE

Cinq morts et 12 blessés

Chicago, 24—Cinq hommes ont été tués et une douzaine blessés aujourd'hui par l'explosion d'un réservoir d'ammoniaque, dans l'un des entrepôts de la Compagnie Armour. Longtemps après l'explosion l'édifice est resté rempli de vapeurs, ce qui empêchaient d'y entrer. Ce n'est que six heures plus tard que le premier cadavre a pu être retiré de l'édifice.

L'ESCADRE ANGLAISE

Sa procbaine visite à Québec

Halifax, 24—Le Lt-Gouverneur Fraser a reçu un câblegramme hier annonçant officiellement la date de l'arrivée de la première escadre à Halifax jeudi prochain, le 30 mai. Elle restera ici jusqu'à dimanche, 9 juin, alors qu'elle se rendra à Québec.

INAUGURATION A MONTREAL

Du monument Strathcona

Montréal, 24—Le monument Strathcona destiné à commémorer la bravoure des soldats Canadiens, morts sur le sol Africain, pendant la guerre du Transvaal, et qui fut donné par lord Strathcona, a été inauguré aujourd'hui en présence d'un grand déploiement militaire et d'une foule considérable.

Ce monument s'élève sur le square Dominion.

C'est l'hon. juge en chef de la Cour Suprême, M. Fitzpatrick, administrateur général du Canada, en l'absence du gouverneur-général, qui a présidé la cérémonie, et qui a présenté le monument au maire Ekers, de Montréal.

Au point de vue militaire, la démonstration a été unique. Tous les bataillons de la ville avaient été mobilisés et le régiment des Dragons Canadiens est aussi venu de St-Jean, pour prendre part à la parade. La milice était sous le commandement du Col. Buchan, C. M. G. et A. D. C.

Les proches parents des nombreux canadiens qui ont perdu la vie dans le sud-africain étaient présents sur l'estrade.

A 11 hrs précises, au moment où Son Excellence le représentant de la Couronne, est monté sur l'estrade, les troupes présentèrent les armes et les fanfares jouèrent le "Dieu sauve le Roi." Après la présentation d'adresses à Son Excellence et de nombreuses salves d'artillerie, le drapeau, qui recouvrait la statue, fut enlevé. Un salut royal de vingt et un coups de canon a été tiré par le 3e régiment de batterie de campagne, après quoi, le monument a été confié à la garde des autorités municipales.

Nous avons besoin pour le 3 juin prochain

200 HOMMES

pour faire des tranchées dans les rues.

Les meilleures gages courantes payées aux bons hommes.

FRONTENAC GAS COMPANY
140 rue St-Jean.
8 mai—15

Commerce a Vendre

JE cèderai mon commerce de viande, fruits et légumes, à celui qui fera l'achat du roulant bon marché. Très bonne clientèle, au comptant. Petite fortune en 15 ans. Près de la ville. Cause d'abandon des affaires. Pour renseignements, s'adresser, A. B. bureau de L'Evénement.
25 mai—3

Province de Québec
District de Québec, No 602

DANS LA Cour Supérieure

Lepine dit Legris & vir, vs George Matte, Demandeurs / Défendeur

Avis public est donné que le troisième jour de juin, mil neuf cent sept, à dix heures de l'avant-midi, les meubles et effets mobiliers du dit défendeur, saisis en cette cause, et consistant en : meubles de ménage, etc, seront mis à l'enchère et vendus en justice au domicile du dit défendeur, situé au No 413 rue St-Valier, en la Cité de Québec, Québec, le 25 mai 1907.

25 mai—1 J. PHI. MOISAN, H. C. S.

DRAGEES MEYNET D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE et VIN MEYNET
Remplaçant avantageusement l'huile de foie de morue sans avoir aucun de ses inconvénients.
DÉPOT GÉNÉRAL : CHARTON, Pharmacien, 2, Rue Tiron, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de

The Charlevoix Lumber Co.,
de St-Siméon.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que

MARDI, LE 28 MAI 1907
A 11 HEURES A.M.

Sera vendu par encan public, au bureau des soussignés, No 111 Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

(a) Fonds de Commerce et	$1,388 07
Ameublement du magasin	24 25
	$1,412 32
(b) Roulant, 2 chevaux évalués à	300 00
(c) Dettes actives "CREDITS"	1,808 49

La vente se fera pour chaque item séparément, à tant dans la piastre au plus haut enchérisseur. L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du fonds de commerce JEUDI le 23 MAI 1907, ou en aucun temps, en s'adressant aux soussigné.

Conditions de paiement : Argent Comptant.

LEFAIVRE & TASCHEREAU,
Liquidateurs-conjoints.

Bureau : 111 Côte de la Montagne, Québec,
15 mai—d

Les cigarettes Sultan et King Edward surprennent les connaisseurs par leur qualite.

NAISSANCE

ST-PIERRE.—M. et Mde George St-Pierre font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 24 mai courant, baptisé sous les noms de Joseph-Elzéar-George.

Parrain et marraine, M. l'échevin St-Pierre et Mde St-Pierre, grands parents de l'enfant.

DECES.

SAMSON.—Est décédé le 24 mai 1907, à l'âge de 2 mois et demie, Joseph-Etienne-Gérard-Michel, enfant bien-aimé de M. Joseph-Etienne Samson, manufacturier.

Sépulture dimanche, le 26 à 3 heures après-midi. Départ de la maison mortuaire, 249 rue de la Reine, à 2 h. 45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière Notre-Dame de Lévis.

Parents et amis sont priés d'y assister.

GOSSELIN.—Est décédée le 24 du courant, à l'âge de 52 ans et 9 mois, dame Adeline Dussault, veuve de feu Augustin Gosselin.

Les funérailles auront lieu lundi matin, le 27 du courant, à 8 heures. Départ de la maison mortuaire, No 399 rue de la Reine, à 7 h. 45 pour l'église Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL.—Le 2 mai 1907, à Chicago, après une longue maladie, est décédé sieur Emile Noël, fils de feu Pierre Noël, menuisier. Il laisse pour pleurer sa perte, une sœur qui lui survit, Delle. Victoria Noël.

Un service sera chanté pour le repos de son âme, à l'église St-Jean-Baptiste, lundi, à 7 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.

GUERARD.—A St-Laurent I.-O. le 24 courant, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Marie Labrecque, épouse de sieur Célestin Guérard.

Le service et la sépulture auront lieu à St-Laurent I. O. lundi à 8 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.

LARUE.—Ce matin à l'âge de 91 ans et 9 mois, est décédée dame Adelaide Dumas, veuve de feu François **X** vier LaRue, en son vivant notaire.

Elle était membre du Tiers-Ordre, de la Sainte-Famille, de l'Union de prières, du Rosaire et de la bonne Mort.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, No 128 rue Kirouac, à 8 h. 45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière de cette paroisse.

Les parents et amis ainsi que les membres des conférences sont priés d'y assister sans autres invitation.

GINGRAS.— Le 24 mai 1907, à l'âge de 39 ans, Odilon Gingras, tailleur de cuir, époux de Georgiana Gauvin.

Son service aura lieu lundi matin à 8.30, dans l'église St-Sauveur. Départ de la maison mortuaire, 76 rue Ste-Agnès.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Messe de Requiem

LETARTE. Lundi matin à 6 heures, à l'église St-Jean-Baptiste, sera célébrée une messe de requiem pour le repos de l'âme de sieur François Letarte.

Parents et amis sont priés d'y assister,

ARGENT PERDU Hier soir, a été perdue la somme de SEPT PIASTRES en partant du carré de la Basilique en passant par la rue St-Jean. La personne qui l'aurait trouvée pourra la remettre à un propriétaire, en s'adressant à l'Hotel de Ville où à F. Frenette, No 8 rue Hermine. 24 mai—1

NE vous fatiguez pas inutilement, quand LESSIVE PHENIX lavera le linge mieux que vous, à meilleur marché. Demandez-là aux épicier ou Chouillou & Cie, Montréal.

HOMMES DEMANDES. — Des hommes de confiance, dans toutes les parties du Canada pour annoncer nos marchandises, placer des affiches sur les arbres, les clotures, les ponts et tous les endroits avantageux, aussi distribuer de petites annonces. Commission ou salaire $83 par mois et dépenses $4 par jour. Emploi permanent pour des hommes de confiance. Pas besoin d'expérience. Ecrivez pour renseignements.

EMPIRE MEDICINE CO.,
London, Ont.

A LOUER OU A VENDRE

UN TERRAIN vacant de 40 pieds de front par 60 pieds de profondeur, au Faubourg Saint-Jean, sur la rue St-Ours, entre les rues St-Olivier et Latourelle. S'adresser à Georges Bellerive, 11 rue Sault au Matelot, Basse-Ville. 22 mai—8

A LOUER

DEUX GRANDES CHAMBRES à louer, meublés ou non meublées. S'adresser à 165 rue St-Valier. 21 mai—3

A VENDRE

MAISON ET TERRAIN en face de l'église à Lourdes, Co. Mégantic. Possession immédiate. S'adresser à F. BLOUIN, manufacturier, 158 rue de la Couronne, Québec. 18 mai—15

Moulange à Blé à Vendre

UNE MOULANGE à blé de 4½ pieds, presque neuve, à vendre à bon marché. E. Demers, meunier, St-Pierre les Becquets. 27 avl—1m

DEMANDES

UNE bonne SERVANTE trouverait de l'emploi au No 123 rue Grant. 25 mai—3

Ingénieurs Demandés

ON demande des INGENIEURS pour des bateaux en fer vif sur le lac St-Jean. Engagement pour la saison. S'adresser par lettre comme suit : "Ingénieur", P. O. Botte 355, Québec. 25 mai—3

ON demande une bonne SERVANTE. Il n'y a pas d'enfant ni de lavage. S'adresser à Mde. Onésime Poulios, 75 rue Desfossés. 25 mai—4

ON demande un JEUNE HOMME d'expérience (marié de préférence) comme commis et vendeur. Doit être bien recommandé. Bon salaire. Chez G. A. Grondin, tabaconiste, 6 rue Buade. 25 mai—1

ON demande DIX FILLES pour la couture de gants, à la fabrique de M. LELOUP, 10s rue des Commissaires. 25 mai—3

ON demande une bonne CUISINIERE. Bons gages. S'adresser au Dr. Brochu, No 63 rue St-Jean. 24 mai—4

ON demande une SERVANTE pour une petite famille, au No 7 rue Flavien, 24 mai—3

ON demande UNE BONNE MENAGERE pour prendre soin d'un presbytère. S'adresser au Revd. Jos. Jobin, Beauce Jonction, ou au No 69½ rue St-Olivier, Québec. 24 avril—o

ON demande une SERVANTE générale sachant faire la cuisine, S'adresser à Mme. H. E. Lavigueur, 610 rue St-Jean. 24 mai—o

ON demande une SERVANTE générale pour une famille sans enfants. S'adresser à 43 rue Ste-Ursule. 24 mai—3

ON demande un JEUNE HOMME fort, pour se rendre généralement utile. Il devra fournir de bonnes recommandations. S'adresser par lettre C. W. M., Bureau de L'Evénement. 24—3

ON demande un jeune GARCON de 15 à 16 ans, pour travailler dans une imprimerie. S'adresser à l'Imprimerie Alex Aubé, 112-114 rue St-Patrice. 24 mai—2

ON demande un JEUNE HOMME qui aurait deux ou trois ans d'expérience dans le commerce de nouveautés et qui aurait du goût pour installer. S'adresser de suite personnellement ou par lettre à J. Plamondon & Fils, 727 rue St-Valier. 24 mai—3

ON demande immédiatement une SERVANTE pour service général. S'adresser à Mme ED. MORIN, 340 rue St-Jean. 24 mai—o

ON demande une bonne SERVANTE pour service général dans la maison, bonnes références exigées, pas d'enfant et pas de lavage. S'adresser à E. Roumilhac, 48 Cote du Palais. 33 mai—6

ON demande UN HOMME ayant de l'expérience comme "Driver" pour une épicerie, doit être sobre et compétent et parler les deux langues. Ouvrage à l'année. S'adresser à A. S. Pfeffer & Co, No 4 rue McMahon. 23 mai—3

J'AI besoin de DEUX HOMMES, munis des meilleures recommandations, pour travailler dans les hangars. Ceux ayant servi dans le commerce d'épicerie, en détail, seront préférés. S'adresser à mon bureau, entre 3 à 4 heures.

J. B. E. LETEELIER,
92 rue Dalhousie.
23 mai—3

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT SIX BONS MEUBLIERS. Ouvrage à l'année, plus hauts gages payés.

J. H. GIGNAC, Limitée,
143 Rue de l'Eglise, Québec.
32 mai—o

ON demande une bonne SERVANTE pour passer l'été à la campagne. S'adresser à Madame Alexandre LaRue, No 19 rue Hébert, Remparts. 11 mai—o

ON demande une SERVANTE dans une famille de 3 personnes. S'adresser 54 rue Garneau. 23 mai—4

ON demande deux bons MOULEURS. S'dresser à C. H. LEPAGE, 127 rue du Pont. 22 mai—o

ON demande un JEUNE HOMME pour le département du gros, comme paqueteur, sachant lire et écrire. S'adresser à la Pharmacie W. Brunet & Cie, 139 rue St Joseph. 22 mai—o

ON demande une FILLE de chambre bien recommandée. S'adresser au No 16 Avenue Ste-Geneviève. 22 mai—o

ON demande UN COMPAGNON CONFISEUR, capable de faire les sucreries et pâtisseries. Bons gages pour un homme compétent. Aussi on demande un APPRENTI. S'adresser à M. Geo. Romeril, confiseur, 54 rue St-Patrick. 22 mai—6

ON demande DEUX COMMIS pour servir dans une Epicerie. S'adresser à A. A. J. Gingras, 55 rue St-Dominique. 21 mai—8

ON demande une SERVANTE sachant faire la cuisine, pour passer la belle saison à la Jeune-Lorette. S'adresser au No 139 Grande-Allée. 21 mai—o

ON demande une SERVANTE générale pour une famille de 2 personnes. S'adresser à Mme. N. Belleau, 102 Grande-Allée. 21 mai—8

ON demande une bonne CUISINIERE, et une bonne FILLE de salle, parlant les deux langues. S'adresser E. Guimont, 38 rue St-Louis. 21 mai—6

ON demande une FILLE DE CHAMBRE. S'adresser chez Mde Nazaire Turcotte, de 1 h. à 9 hrs p.m., No 73 Grande Allée. 20 mai—8

ON demande, chez le Dr Dorval, dentiste, 37 rue St-Jean, un JEUNE HOMME pour apprendre la mécanique dentaire. 20 mai—o

ON demande un bon DOMESTIQUE à l'année, pouvant descendre à la Rivière du Loup pour une couple de mois. Inutille de se présenter sans être muni de bonnes références. S'adresser à J. H. Gignac, 142 rue de la Couronne. 20 mai—o

ON demande plusieurs FILLES d'expérience pour la couture et le finissage des fourrures, emploie immédiat. S'adresser à la manufacture de fourrures, J. Art. Paquet, Pointe aux lièvres. 18 mai—o

ON demande une SERVANTE sachant faire la cuisine et pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser à Mme. Gustave Simard, de 2 à 3 heures et de 7 à 8 heures p. m., au No 4 rue Hébert. 15 mai—o

ON demande UN HOMME d'expérience pour le département des Tapis. S'adresser chez P. J. COTE, vis-à-vis la Côte du Palais. 18 mai—o

ON demande deux SERVANTE avec de bonnes références. S'adresser chez Mme. H. E. Lavigueur, 610 rue St-Jean. 17 mai—o

ON demande UN PRESSEUR de première classe pour le Valet Department. S'adresser à la Buanderie Frontenac, 196 rue de la Couronne. 16 mai—o

ON demande immédiatement 20 BONNES FILLES pour faire des manteaux, jupes, etc, 5 JEUNES FILLES apprenties, et aussi un GARCON. S'adresser à "L'Economique" 827 rue St-François, coin de la rue Caron. 16 mai—o

ON demande une CUISINIERE et une FILLE de chambre. S'adresser entre 2 à 3 heures, ou 7 à 8 heures p. m., à 31 Grande-Allée. 14 mai—o

ON demande un COMMIS d'expérience dans l'épicerie. S'adresser à C. Bélanger, épicier, 102-104 rue du Pont. 11 mai—o

ON demande une FILLE DE CHAMBRE. S'adresser 209 rue Desfossés. 6 mai—o

ON demande UN BON HOMME pour la livraison des marchandises, et se rendre généralement utile. Références requises. Bons gages. S'adresser à Samuel Bussière, 40 rue Sutherland. 10 mai—o

ON demande deux HOMMES fiables pour travail spécial dans leur propre localité. Bons retours payables toutes les semaines. Aucune expérience nécessaire. S'adresser La Compagnie Pépinière Jacques-Cartier, Montréal. 29 avril—3m

NOS PRIX SONT INTERESSANTS POUR TOUS

Mais surtout pour ceux qui aiment et pratiquent :: ::

l'ECONOMIE

Nos Clients Savent Que Nous Disons la Vérité

ETES-VOUS NOTRE CLIENT ?

Malgré l'augmentation considérable du prix des Cuirs, nos chaussures sont offertes

AUX ANCIENS PRIX !

Nos spécialités pour hommes à $2.50 et $3.00 lap aire, ne peuvent s'acheter ailleurs au même prix.

Assortiment complet des plus belles productions de la manufacture Geo. A. Slater, marques "Invictus."

Une courte visite à l'un de nos trois magasins ne peut que vous être profitable et nous la sollicitons respectueusement.

LS. DESCHENES

60 Rue St-Jean,
189 Rue St-Joseph,
752 Rue St-Valier.

Vente de Plantes Vives

A L'ENCAN

Mardi soir 28 Mai à 7 h. 30 P. M.

AUX SALLES DESCHENES

Je viens de recevoir directement de BELGIQUE par le vapeur "Montezuma" une consignation de jolies PLANTES VIVES tels que : Palmiers, Dracenas, Azaleas etc., que je vendrai par enchère publique, en petites quantités à la convenance des acheteurs. Ces plantes me sont consignées par le plus grand Horticulteur de Belgique, et j'invite le public québecois à venir les voir.

Visible mardi après-midi, le 28 mai, de 2 à 6 heures p. m. Vente le même jour à 7 h, 30 p. m. du soir.

Ls. DECHENES,
17 mai— Encanteur.

VENTE A L'ENCAN

Par Ls. DESCHENES

Mardi, le 28 Mai à 10 hrs. A. M.

A la résidence de M. Ludovic Brunet, No 25 rue Charlevoix, H.-V.

De beaux Meubles et effets de ménage, bons Tapis, Poele de cuisine à gaz et autres, Meubles antiques, etc, etc.

J'ai reçu instruction de M. Ludovic Brunet, de vendre par enchère publique, mardi, le 28 mai 1907, à 10 heures a. m., à sa résidence, No 25 rue Charlevoix, tous les meubles qui y sont contenus savoir : bons tapis de Bruxelles, rideaux et portières, chaise Morris, berceuse "Jumbo" jolie bibliothèque à combinaison, plusieurs portières, ameublement complet de salle à diner en chêne solide, table à rallonge en chêne, set de chaises en chêne avec fond en cuir solide, buffet en chêne solide avec glace bizeautée, buffet à argenterie, vaisselle verrerie, bons tapis d'escalier, l'ameublement de 4 chambres à coucher, tapis, couchettes en cuivre, commode en chêne et autres, bureaux et chiffonniers en chêne avec glaces bizeautées, canapé, plusieurs bonnes couchettes en fer, couchette et berceaux en fer pour enfants, garde-robe, set de chambre en chêne, matelas, et sommiers, carosse de bébé, grand rug 9½ par 12, prélaris, poele de cuisine à gaz, table antique, ustensiles, et quantité d'autres effets.

Visible lundi, le 27 mai, de 2 à 6 heures p. m.
Vente mardi le 28 à 10 heures.

LS. DESCHENES,
23 mai— Encanteur.

VENTE A L'ENCAN

Par MARCEAU & FILS
Successeurs de JACQUES & CIE,

Mardi, le 28 Mai à 1 h. 30 P. M.

A nos Salles, 264½ rue St-Joseph

Mardi nous vendrons à l'enchère publique une grande quantité de meubles de ménage et aussi une quantité considérable de barres faites, habillements, chapeaux de paille, de feutre pour hommes, parapluie, pantalons, costumes pour dames robes de toutes sortes, robes de baptême, matinées pour dames, rubans et une foule d'autres objets bien utile au ménage.

Le tout visible lundi. Vente mardi, à 1 h. 30.

Venez en foule, vous ne perdrez pas votre temps.

MARCEAU & FILS
24 mai— Encanteurs.

VENTE de PROPRIETE

A L'ENCAN

Par MARCEAU & FILS

Le 3 Juin prochain à 10 heures

Nous avons reçu instruction de vendre à l'enchère publique, sur les lieux au coin des rues Marie de l'Incarnation et de Courcelle, en la paroisse de St-Malo.

La bâtisse et terrain situés au coin des dites rues et désignés au cadastre de St-Sauveur sous les Nos. 2216 et 2216A.

Cette bâtisse en bois lambrissée en tôle et construite sur un bon solage en pierre, située dans une des belles localités de St-Malo, ne peut faire autrement que prendre de la valeur, elle comprend 2 étages et peut rapporter de très bons revenues, la dimension du terrain, est de 40 pds. sur 90.

Toutes informations sur la dite propriété, seront donnés en vous adressant à Marceau & Fils, 264½ rue St-Joseph.

MARCEAU & FILS,
15 mai— Encanteurs.

JEUNES GENS DEMANDE—Comme chauffeurs et serre-freins. Pas besoin d'expérience—500 positions sont actuellement vacantes—Salaires élevés—Promotion rapide au poste de conducteur ou ingénieur—$75.00 à $162.00 par mois. Instruction envoyées à domicile par la malle. Nous aidons chaque élève à se trouver une position.

Ne retardez pas. Ecrivez aujourd'hui, pour avoir un catalogue gratuit, les informations nécessaires et un blanc d'application. NATIONAL RAILWAY TRAINING SCHOOL, Inc. 27 K Boston Block, Minneapolis, Minn., U. S. A.

Stock de Bijouteries

Le Stock de Bijouteries de M. E. Langlois sera vendu à 50 p. c. de réduction. La vente commencera Samedi le 25 Mai pour se terminer le 25 Juin. Tout l'assortiment de Bijouterie, Articles de Fantaisie, etc., Lunettes d'Opéra (Lemaire).

Je donnerai 10 p.c. sur mon stock régulier et 20 p.c. sur Lorgnons et Lunettes de $1.50 et plus. Une jol